

QUATRIÈME PARTIE :

**LES JOUEURS,
ÉLÉMENTS DU
"SYSTÈME FOOTBALL"**

Encore une fois, la médiatisation exagérée du football affiche un paradoxe : d'un côté, le territoire des clubs peut être exacerbé, servir de caution aux épanchements des foules et des discours ; de l'autre, les acteurs du spectacle paraissent sans appartenance spatiale, passant au gré des contrats entre les équipes tels des mercenaires sportifs. L'opinion publique est constamment confrontée à ce décalage entre ces deux espaces : celui des clubs reste fortement localisé, idiographique dans sa description et, pour la majorité d'entre eux, ancré dans un territoire régional ; celui des joueurs développe une image nationale, internationale faisant fi des appartenances locales, ce que l'arrêt Bosman a définitivement entériné. Les footballeurs se présentent pourtant comme un nouvel élément du système car, contrairement à cette opinion admise, les deux espaces sont fortement imbriqués. Joueurs, clubs, politiques fédérale ou étatique font partie d'un même ensemble, ne peuvent prétendre à l'indépendance.

Après avoir examiné les principes de localisation des équipes, la géographie des joueurs complète cette vision globale, se conçoit comme une logique de production du système en place. À la manière des financements, des mesures juridiques et de leurs conséquences spatiales, le statut du footballeur a bénéficié d'une exception française, à savoir la mise en place dès le début des années soixante-dix d'un système de formation - de production - efficace et reconnu désormais dans toute l'Europe¹. Le laisser-faire, l'empirisme des recrutements ont progressivement été remplacés par des structures officielles chargées de débuser et d'éduquer les jeunes footballeurs afin de contrer les retards technique et tactique accumulés. Cette institutionnalisation de la production est liée à l'évolution générale du système dont nous avons déjà analysé les conséquences sur la répartition spatiale des équipes.

Par ailleurs, toute une géographie des flux et des échanges se dessine par-delà les zones de production. Les joueurs sont libres de migrer d'un lieu de travail à l'autre et constituent, pour cela, l'un des meilleurs domaines pour analyser un réseau organisé en fonction des hiérarchies sportives, des opportunités ou, plus simplement, des relations de proximité. Décrits à juste titre pour leurs abus, les transferts unissent néanmoins les équipes et transcendent les territoires. Avec l'ouverture des frontières européennes, le système quasiment autarcique est projeté sur la scène internationale sans préparation et pose la question cruciale de son adaptation future.

Dans un premier temps, nous analyserons cette géographie des joueurs comme une production du système football que la dynamique de leurs origines géographiques permettra d'exposer car elle répond à une modification de la stratégie des clubs. Une fois ces bases spatiales fixées, nous présenterons le réseau d'échanges à l'aide d'un modèle spécifique fondé sur la segmentation en secteurs hiérarchiques. L'espace sera quasiment absent du raisonnement car peu déterminant dans les quantités ou directions des flux. En revanche, il retrouvera

¹Cette formation institutionnalisée positionne aujourd'hui la France en pays producteur alimentant les grands championnats européens en joueurs de qualité.

son importance dans une analyse des stratégies spatiales en matière de recrutement. Chaque club participe aux différentes échelles géographiques proposées mais, suivant ses ambitions, statuts hiérarchiques ou localisations, s'inscrit préférentiellement à un niveau de référence. À l'heure de l'Europe, ce choix stratégique est d'autant plus important que le système change d'échelle dans son ensemble.

1. Le changement de système : l'évolution de la production de joueurs

Selon J. Rooney, la géographie des joueurs s'articule autour de leurs lieux de production et de consommation (Rooney, 1974). Par cette conception binaire, une dichotomie s'établit entre l'espace des clubs et l'espace des joueurs car chacun apparaît comme indépendant de l'autre. Les équipes recrutent ainsi dans les grandes zones de production, véritables viviers de footballeurs et "consomment" les joueurs avant de les transférer vers une autre destination. Poursuivant dans la même voie, J. Bale a repris la notion, l'a élargie aux transferts, analysant les mouvements comme le résultat de localisations différentielles (Bale, 1981). Ces modèles ont le mérite de proposer un cadre conceptuel à l'analyse mais, en postulant à l'indépendance initiale des deux espaces (espace de la consommation, espace de la production), ils oublient manifestement que les joueurs font partie intégrante du "système football", qu'ils ne fonctionnent pas en marge des règles édictées par l'ensemble des composantes. Si le lien économique est indéniable, les clubs étant les employeurs des joueurs¹, la relation spatiale demeure moins évidente, moins connue. Pourtant, dans le cadre français, elle constitue le ciment de tout le système professionnel car elle a été officiellement promulguée par la direction du football. Les lieux de consommation se confondent alors avec les lieux de production.

Notre analyse pose ce paradigme, le revendique car il est l'unique solution pour comprendre cette géographie tant dans ses aspects statiques que dynamiques. L'existence de zones à fortes productions relève davantage de politiques engagées par les clubs que de conditions locales d'émergence. La superposition des deux distributions n'étant pas un gage de causalité, nous devons en déchiffrer la genèse mais aussi démontrer que les hypothèses classiques, à l'image de la géographie des clubs, ne proposent pas de facteurs explicatifs pertinents à notre échelle d'étude. Nous envisageons cette analyse dans une optique évolutive, dynamique afin de montrer que la production de cet espace résulte bien d'une modification du "système football". Pour cela, nous comparerons deux distributions relevant chacune d'un état particulier et, après avoir analysé les hypothèses classiques soulevées par plusieurs auteurs (changements économiques et sociaux dans les régions françaises, évolution de la pratique du sport sur le territoire), nous examinerons la validité de notre proposition. On assiste en effet à une déconcentration générale de l'origine des joueurs : des zones traditionnelles, la production s'est diluée vers le centre et l'ouest du pays. Un espace relativement homogène a succédé à une forte hétérogénéité. L'évolution n'est point la transposition d'un système de recrutement existant mais résulte d'un changement global des stratégies spatiales, seule issue à la pérennité du football.

¹La masse salariale représente en moyenne 52% des charges des équipes de première division (59% en seconde). Chiffres pour la saison 1994/95, *La Lettre de l'Économie du Sport*, n° 335, 14 février 1996, p. 2.

1.1 La dynamique de l'espace des joueurs

La géographie des joueurs possède ses zones de force ou de faiblesse et, si elle est fortement corrélée à celle des équipes, elle n'en présente pas moins certains aspects singuliers. Afin d'en dégager les grandes lignes, nous avons constitué une base d'information spécifique sur les joueurs du championnat français, démarche inédite, fastidieuse mais fructueuse pour la compréhension. Cette recherche devenait nécessaire dans la mesure où les seules études réalisées avec un souci de spatialisation (Braun, 1991) (Mathieu, 1990) ne fournissaient que des résultats globaux ne nous permettant pas d'exploiter notre problématique diachronique¹. Nous réclamions une information à entrées multiples afin de transposer les spatialisations en fonction des différents niveaux d'analyse. D'une part, nous désirions une distribution des joueurs sur le territoire au travers d'une indication géographique fondamentale (les lieux de naissance) dont nous expliquerons la validité. D'autre part, le club étant aussi un élément essentiel, nous devons y référencer les footballeurs afin de leur donner une localisation professionnelle.

À l'aide du lieu de naissance, nous comparerons ainsi les lieux de production entre deux périodes et nous montrerons, à l'aide d'une analyse dynamique, le sens des principales évolutions. Nous pourrons ensuite aborder plusieurs schémas explicatifs concernant ces changements.

1.1.1 Une base de données sur les joueurs

Les lieux de naissance des joueurs

L'indication est d'une obtention aisée car la presse ou les ouvrages spécialisés publient des annuaires à chaque début de saison dans lesquels sont consignées les localités de naissance des joueurs. Généralement fournie sous une forme nominale, cette précieuse information contient les fondements de notre analyse. À l'origine, le lieu de naissance est indépendant du lieu de travail mais cette localisation initiale présage des influences futures qui se traduiront par l'existence d'un espace de production différencié. Naissant dans un département du Sud-Ouest, l'enfant aura plus de chances d'embrasser la carrière de rugbyman en raison du contexte socioculturel qui entoure la pratique du ballon ovale mais cette probabilité n'implique nullement un déterminisme malheureusement trop appliqué lorsqu'on évoque ces questions.

Le lieu de naissance est une notion indispensable par défaut car aucune autre information n'est disponible d'une manière constante et accessible sur toute la période d'étude. Toutefois, son emploi n'est pas exempt d'ambiguïtés. Premièrement, il ne reflète pas exactement l'origine géographique du joueur lors de sa prise de contact sportive. Le lieu est fixé dès la naissance mais les changements de domicile lors de l'enfance n'apparaissent pas et ces migrations

¹La remarque ne dénigre en rien ces études car leurs résultats nous confortent dans nos hypothèses comme nous le montrerons.

renforcent l'effet de la dynamique. Beaucoup de footballeurs français sont nés à l'étranger mais, émigrant en France avec leurs parents, ils ont bénéficié des structures nationales pour accéder à la carrière de joueurs. Ils sont d'origine polonaise, espagnole, portugaise, africaine et ont fortement contribué à la qualité, la renommée de l'élite française (Braun, 1986). Le lieu de naissance renforce alors une géographie de l'immigration que certains ont voulu associer entièrement au football (Béaud et Noiriel, 1990). À titre d'exemple, Luis Fernandez, international français aux soixante sélections, est né à Tarifa en Espagne. Âgé de six ans, il a émigré avec sa famille vers la banlieue lyonnaise et tout son apprentissage sportif s'est accompli sur les terrains des Minguettes, une indication socio-spatiale inconnue du lieu de naissance. Pour éviter cette dérive, le meilleur indicateur d'origine aurait été la localisation du dernier club amateur avant l'entrée dans le monde professionnel mais cette information n'était pas disponible.

Deuxièmement, le renseignement est parfois sujet à caution et doit être examiné attentivement. Lors de nos relevés, nous avons noté un certain nombre d'erreurs inhérentes à l'état des données. Cette information est initialement enregistrée par la LNF qui la transmet ensuite à la presse. Le fichier originel comporte souvent des erreurs de saisie qui se transforment ou se perpétuent pendant les manipulations. Le lieu de naissance étant proposé selon une terminologie nominale, il peut être imprécis et faire référence à un vaste champ de localisations éventuelles. Que déduire d'un simple "Saint-Denis", "Saint-Jean" ou "Clermont" tant il en existe en France? Nous avons rencontré de multiples méprises et, le plus souvent, nous les avons corrigées par recoupements mais, malgré notre examen attentif, les données en comportent probablement que nous n'avons pu déceler. Toutefois, si les lieux de naissance ont été relevés selon la commune, nous n'avons pas exploité l'information à ce niveau géographique et l'avons automatiquement codé selon le département. Nous évitions ainsi nombre de confusions et, à l'échelle nationale, cette agrégation spatiale renforçait la qualité de l'information¹.

Les joueurs des clubs

Autre indication géographique disponible : le club, lieu de travail et de consommation du joueur. Si chaque saison le footballeur y est affilié, les types de contrats induisent des statuts différenciés car les professionnels côtoient les jeunes en formation (stagiaires, aspirants, apprentis). Aujourd'hui, le rapport entre les deux catégories s'établit d'ailleurs en faveur des seconds et, en 1992/93, il y avait 313 pros pour 480 joueurs en formation dans les équipes de première division. Comme nous le verrons, cette différence contractuelle produit des logiques spatiales spécifiques et nous nous sommes interrogé sur la manière de traiter cette information. Fallait-il garder la catégorisation ou, au contraire, considérer l'ensemble des joueurs? Nos sources documentaires ont rapidement arrêté tout questionnement à ce sujet. D'une part, les enquêtes accessibles ne présentent pas tous les contrats car elles se limitent aux effectifs, c'est à dire les joueurs titulaires

¹La comparaison de nos résultats aux études de D. Braun et D. Mathieu nous a conforté sur la qualité de nos données.

ou susceptibles de jouer en équipe première. La plupart des stagiaires, aspirants ou apprentis restent ainsi parfaitement inconnus du grand public. D'autre part, le renseignement statutaire n'est disponible que pour la première division, toujours plus complète dans les relevés statistiques actuels et n'est pas constant sur la période d'étude. Par conséquent, nous avons abandonné cette indication dans nos relevés mais, par l'intermédiaire de sources annexes, nous pourrions constamment connaître l'état global des statuts. Enfin, chaque fois que cela a été possible, nous avons mentionné le club formateur du joueur afin de déterminer avec précision son origine sportive. Cette information nous sera très utile lors de l'analyse spatiale des politiques de recrutement.

La constitution de la base

Nous voulions une analyse diachronique, comparative et évolutive. L'objectif nous obligeait à un recensement sur plusieurs saisons afin de vérifier nos hypothèses mais cette volonté s'est heurtée à l'acquisition et à la limitation temporelle des données. Par l'intermédiaire des *Cahiers de l'Équipe*¹, publiés régulièrement entre 1953 et 1976, nous avons relevé l'information présentée ci-dessus et deux objectifs ont guidé le choix des années de recensement. Tout d'abord, nous avons essayé de réduire les erreurs en travaillant sur des couples de saisons afin d'augmenter les effectifs sur une période rapprochée tout en comparant les renseignements pour les joueurs présents aux deux dates. Deuxièmement, nous désirions maintenir une régularité de sondage mais elle a été contrariée par les documents disponibles. Nous avons finalement travaillé sur une période de 40 ans avec un recensement exhaustif des joueurs de première et deuxième divisions aux saisons suivantes : 1956/57, 1958/59, 1963/64, 1971/72, 1973/74, 1984/85, 1987/88² et, à partir de 1988/89, toutes les saisons ont été exploitées. Pour toutes ces dates et chaque joueur, nous avons relevé les renseignements suivants :

- son lieu de naissance qualifié par la ville, le département et le pays.
- sa date de naissance permettant de regrouper les joueurs par classes d'âge.
- son club lors de la saison de recensement.
- la division du club³.

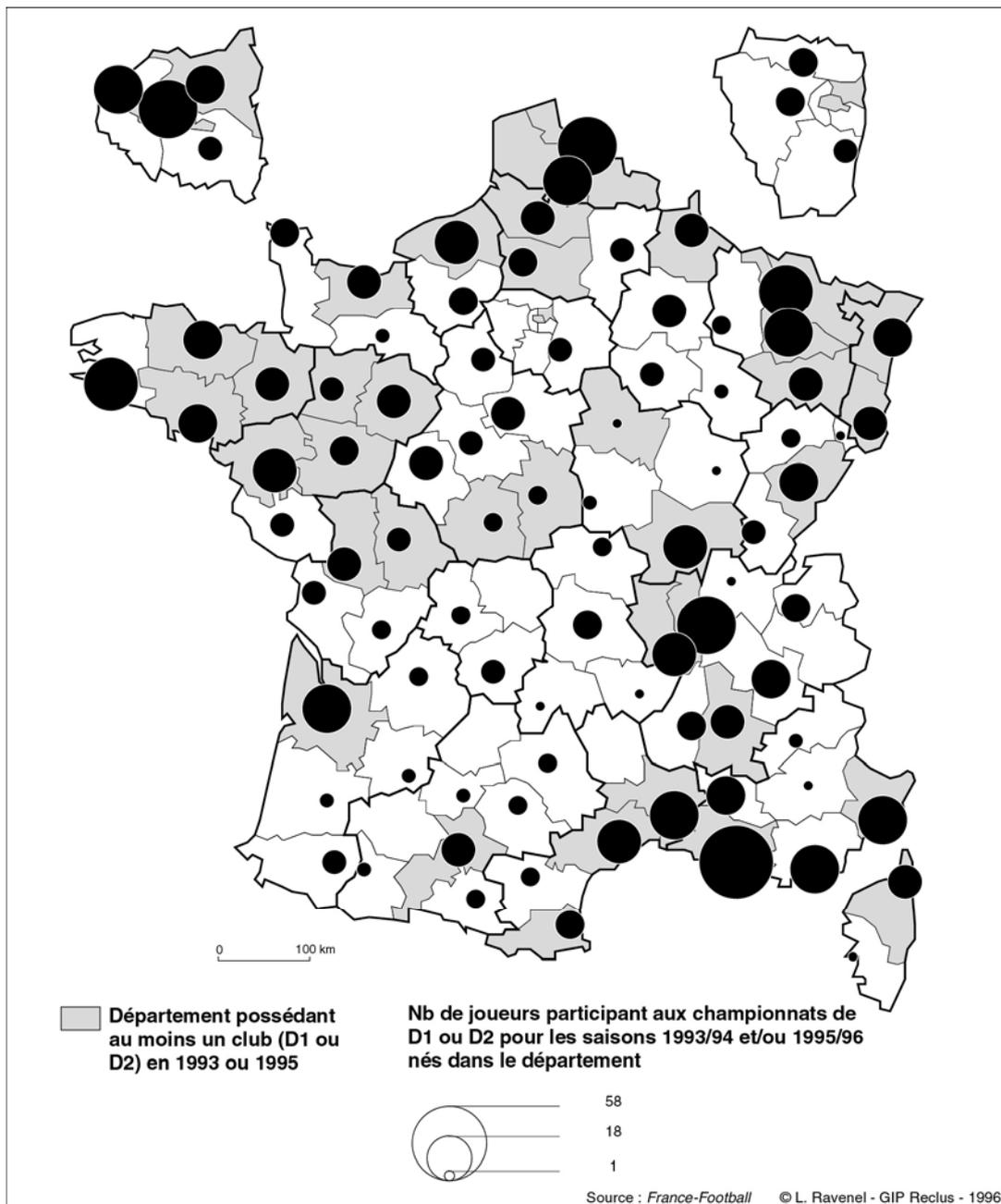
¹Les *Cahiers de l'Équipe* était une publication annuelle dirigée par des journalistes de l'*Équipe* qui, sous le titre "Football (année)" récapitulait les statistiques et événements marquants de l'année écoulée. S'ajoutait à cela une présentation exhaustive des effectifs des clubs de D1 et D2. La publication a duré de 1953 à 1976 avant d'être remplacée par des numéros spéciaux. À partir de 1989, la parution a véritablement cessé et *France-Football* a poursuivi cette mission dans un cahier spécial publié à chaque début de saison.

²Le département des périodiques (Versailles) de la Bibliothèque nationale possède les archives complètes de *France-Football* dans lesquelles sont théoriquement insérés *Les Cahiers de l'Équipe*. Le plus vieil exemplaire conservé date de 1956 (première parution en 1953) mais ils ont malencontreusement disparu à partir de 1960. Par conséquent, nous avons poursuivi nos recherches dans les librairies spécialisées, chez les bouquinistes et autres vendeurs de "vieux papiers" et utilisé finalement les numéros entrés en notre possession.

³À partir de 1988/89, le club formateur a été ajouté pour les joueurs évoluant en première division.

La base constituée n'a pas été exploitée comme une totalité, auquel cas les résultats obtenus auraient été trop dépendants des dates de sondages. Nous l'avons utilisée dans un souci comparatif et pour apprécier l'évolution d'une situation en perpétuel mouvement car chaque année propose un état spécifique de la répartition géographique des joueurs.

Carte IV.1 - Les lieux de naissance des joueurs (1993-1995)



1.1.2 La distribution spatiale des joueurs

L'espace des joueurs (1993-95)

Pour représenter cartographiquement cette origine géographique, nous avons cumulé deux saisons afin d'augmenter les effectifs tout en réduisant certains effets conjoncturels. Lors de la saison 1993/94¹, nous avons identifié 780 joueurs nés en France métropolitaine et 800 deux saisons plus tard². En totalité, nous avons relevé 974 joueurs différents : ils étaient, par exemple, 194 présents en 1995 qui n'avaient pas participé à la saison 1993/94. Ces modifications accusent un renouvellement important qui remplace entre 10 et 20% des joueurs par an³. Nous avons représenté l'information en valeur absolue afin de privilégier l'effet de masse extrêmement important (carte IV.1)⁴.

La distribution statistique révèle une formidable concentration à l'échelle départementale puisque les dix départements les plus producteurs ont donné naissance à 33% des joueurs contre 0,4% pour les dix derniers. Les Bouches-du-Rhône détiennent le record avec 72 footballeurs tandis que la Haute-Loire, la Savoie, la Creuse, le Gers, le Lot ou la Lozère n'en ont produit aucun. La carte montre quelques vastes ensembles géographiques. Un grand Sud-Est englobe le couloir rhodanien, le Languedoc et la Côte d'Azur ; outre les Bouches-du-Rhône, le Rhône (36 joueurs), les Alpes-Maritimes (25) ou le Gard (22) sont les éléments majeurs de cet espace sur lequel sont implantées de nombreuses équipes. Dans le Nord de la France, une bande zonale longeant la frontière belge et allemande atteste une production encore importante, particulièrement dans le Nord (36) et la Moselle (27). Dans l'Ouest, les régions de Bretagne et des Pays-de-la-Loire fournissent aussi un quota élevé avec le Finistère (27), les Côtes-d'Armor (17) ou encore la Loire-Atlantique (19). Hors de ces aires d'abondance, quelques îlots révèlent la présence d'une grande agglomération. Paris et sa petite couronne produisent 82 joueurs ; ils sont 24 en Gironde mais seulement 11 dans la Haute-Garonne. À l'inverse, un vide relatif s'observe le long de la "diagonale aride".

Cette localisation ressemble indubitablement à celle des clubs. Toutes les grandes zones de production correspondent directement à la distribution spatiale des équipes sans que la présence simultanée soit toutefois une obligation. Les départements de la Marne ou du Vaucluse comptent respectivement 11 et 15 joueurs sans posséder actuellement de formations en première ou deuxième division. Mais, l'existence d'une histoire, d'une tradition (Reims) ou la proximité d'une grande zone de consommation (Vaucluse) engendre les vocations.

¹Cette saison coïncide avec la création d'une D2 professionnelle à 22 clubs, ce qui nous permettra une comparaison directe avec les années cinquante.

²Nous avons en tout comptabilisé 1000 joueurs présents lors de la saison 1995/96 qui se répartissent comme suit : 800 métropolitains (Corses compris), 24 nés dans les Dom-Tom, 158 nés à l'étranger et 18 dont nous n'avons pu retrouver le lieu de naissance.

³Les sorties de nos recensements résultent de plusieurs situations que nous analyserons par la suite : arrêt de carrière ; chômage ; départs vers les clubs nationaux ou étrangers.

⁴Les données, ainsi que celles de 1956, sont dans l'annexe IV.1.

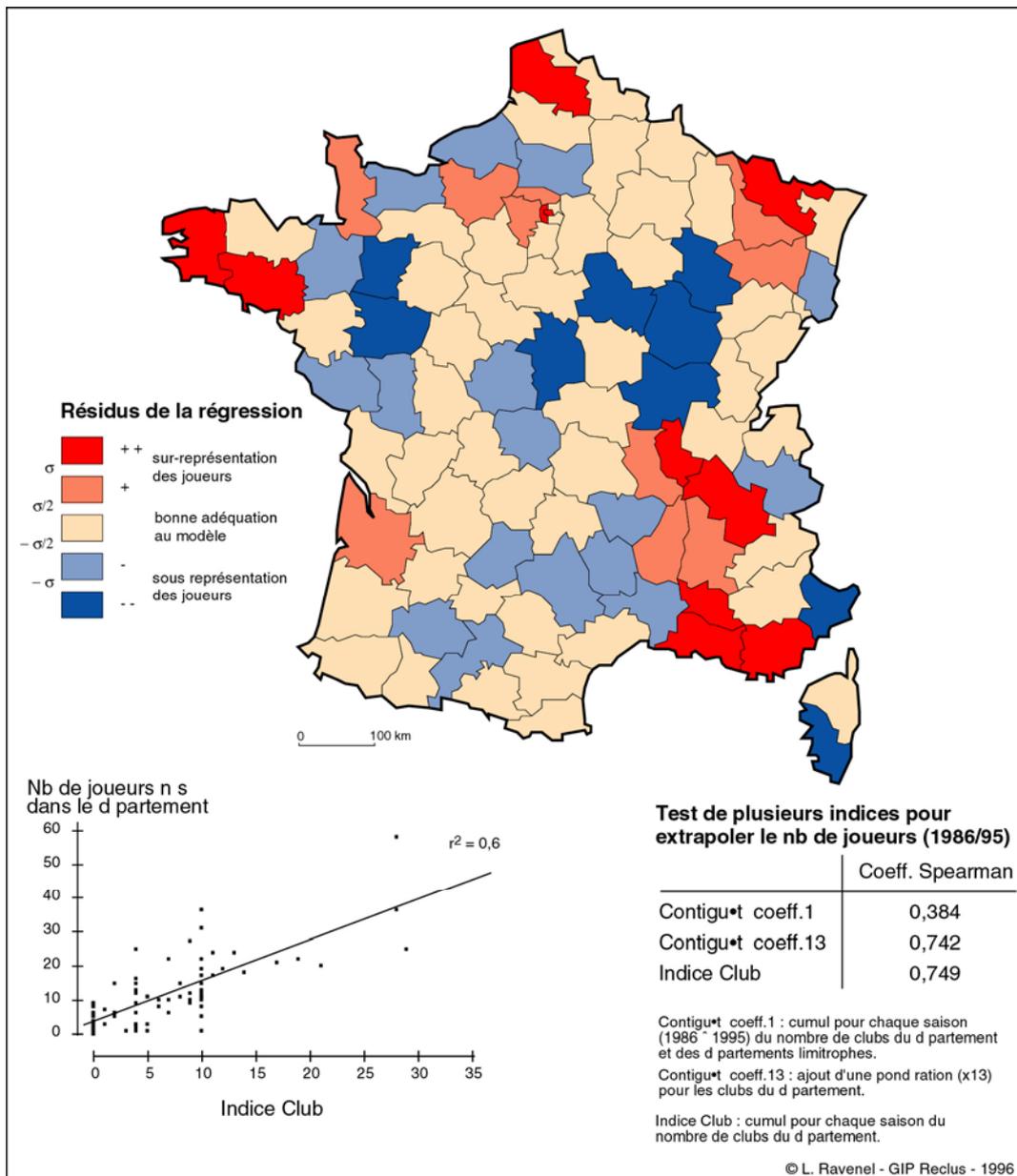
Les joueurs naissent près des clubs

Malgré l'évidence, nous avons engagé une vérification statistique en extrapolant le nombre de joueurs produit par un département en fonction de la quantité et de la pérennité des équipes. Plusieurs indices ont été conçus puis testés par une comparaison aux valeurs observées. Dans un premier temps, celui-ci (contiguïté coeff. 1) a été calculé en cumulant sur plusieurs saisons le nombre de clubs présents dans le ou les départements limitrophes selon une matrice de contiguïté d'ordre 1. Cette technique suppose donc que l'équipe influence la production de proximité. On obtient ainsi pour l'Hérault en 1994/95, la valeur suivante : Hérault (1 club) + Gard (2 clubs) = 3. Le cumul est effectué entre 1986/87 et 1995/96 afin de préciser la valeur sur une plus longue période. En effet, certains clubs ont pu jouer seulement une ou deux saisons au plus haut niveau introduisant leurs joueurs sur le marché professionnel les années suivantes tandis que les équipes pérennes renforçaient l'importance de leurs départements respectifs. Pour l'Hérault, le cumul fournit ainsi un indice de 37. Calculé sur l'ensemble des individus, nous l'avons corrélé avec les valeurs observées et, selon le coefficient des rangs de Spearman, les résultats n'ont pas semblé concluants ($\rho = 0,384$).

Nous avons donc modifié l'indice en pondérant la valeur du département contenant une équipe par des quantités que nous avons fait varier¹. Les meilleurs résultats ont été obtenus avec une pondération de 13 ($\rho = 0,742$) mettant en doute l'importance des départements limitrophes. Nous avons alors supprimé ces derniers des calculs et provoqué une meilleure corrélation ($\rho = 0,749$) qui confirme l'influence primordiale du club départemental et, à l'inverse, sa limitation dans l'espace environnant. Nous avons ensuite cartographié les résidus obtenus après une régression linéaire simple entre ce dernier indice (Indice Club) et les valeurs réelles observées (carte IV.2), le document soulevant quelques remarques sur la production de joueurs.

¹Reprenant notre exemple héraultais, la nouvelle valeur équivaut à : Hérault (1 club) x n + (Gard (2 clubs)) avec n compris entre 2 et 20.

Carte IV.2 - Production de joueurs et localisation des clubs (1993-1995)



La plupart des départements correspondent au modèle défini, soit une origine des joueurs reliée à la présence - ou à l'absence - de clubs. Malgré tout, des zones apparaissent fortement différenciées. L'ensemble Sud-Est comprend beaucoup de résidus positifs à l'exception du Gard et des Alpes-Maritimes, départements avec de nombreux clubs mais sans production de joueurs en conséquence. La masse démographique et l'ancienneté de l'implantation expliquent ces valeurs élevées que l'on retrouve en Lorraine, dans le Pas-de-Calais, en Île-de-France ou en Gironde. En revanche, pour le Finistère et le Morbihan, cette production anormalement élevée provient sans nul doute de la disparition du Brest-Amorice qui, jusqu'en 1992, avait introduit beaucoup de joueurs bretons dans le

championnat de France grâce à une importante politique de recrutement régional. À l'inverse, une zone centrale à cheval sur la Bourgogne et la région Centre présente un caractère foncièrement négatif. Certains départements ont des clubs comme la Saône-et-Loire, l'Yonne, le Cher ou l'Indre mais ne produisent pas assez de joueurs à l'image du Maine-et-Loire ou de la Mayenne. La relative faiblesse démographique tempère certainement le nombre de vocations car les clubs sont installés dans des petites villes (Gueugnon, Auxerre, Louhans, Saint-Dizier, Bourges) et limités pour un recrutement local. D'autre part, en raison des différentes étapes de la diffusion, le football professionnel n'a pas une longue expérience régionale ce qui peut encore limiter son attrait. Enfin, au sud du Massif Central, les faibles populations, la concurrence du rugby ne permettent pas une production de joueurs à l'égal d'autres départements, quelle que soit la quantité de clubs présente ou passée.

La carte permet donc une première approche de la production en proposant des pistes de recherches que nous analyserons plus précisément par la suite. La présence des clubs, les masses démographiques, les populations urbaines ou la concurrence sportive jouent un effet indéniable mais il ne faudrait pas oublier l'histoire, l'expérience ou la tradition.

1.1.3 La dynamique des joueurs

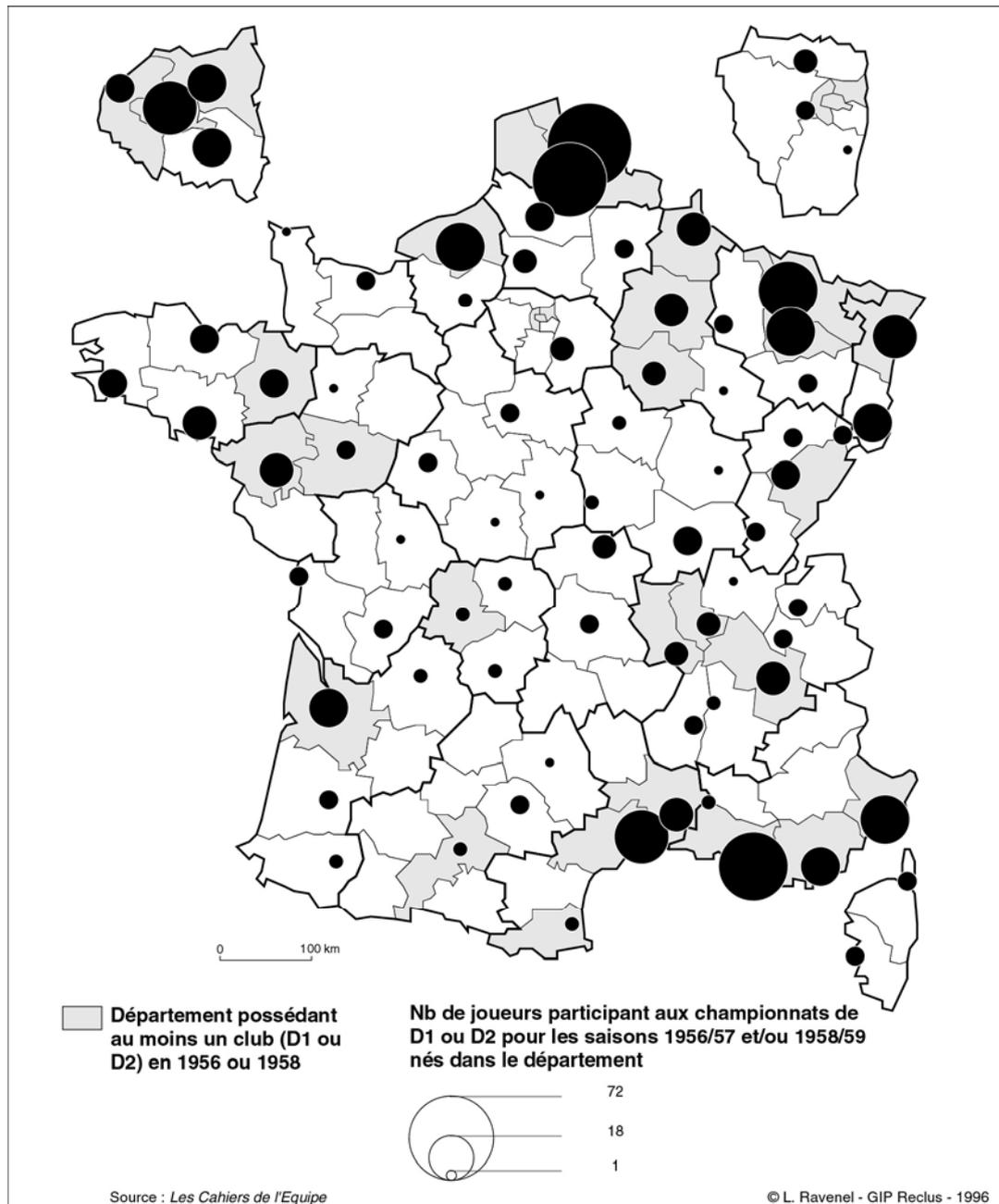
Les joueurs dans les années cinquante

Pour effectuer notre comparaison spatiale, nous avons choisi deux saisons (1956/57 et 1958/59) correspondant aux dates les plus anciennes de notre base de données. À ce moment, la structure géographique du championnat n'a pas encore été bouleversée par la crise et la création du National n'est pas intervenue dans la progression de la diffusion. Le football français se trouve dans une phase stable que nous avons décrite comme un système géographiquement fermé. À l'image des saisons 1993/94 et 1995/96, la compétition comporte deux divisions professionnelles mais avec un nombre plus restreint de clubs¹. Nous avons recensé respectivement 475 (1956/57) et 551 (1958/59) joueurs nés en France métropolitaine pour un total de 675 footballeurs distincts².

¹La D1 comprend 18 clubs en 1956/57 et 20 en 1958/59 ; la D2 possède 20 clubs aux deux dates.

² Les quantités moindres s'expliquent par un plus faible nombre de clubs et par une modification des statuts. Dans les années cinquante, si les professionnels sont plus nombreux qu'aujourd'hui, les effectifs sont en revanche plus réduits. La diminution des pros a été compensée par intégration de joueurs en formation.

Carte IV.3 - Les lieux de naissance des joueurs (1956-1958)¹



La carte IV.3 se découvre singulièrement démunie car 18 départements, pour la plupart localisés dans le Sud-Ouest et l'Ouest, ne produisent aucun joueur². Le Nord, les Ardennes et la Lorraine constituent toujours un ensemble à fort rendement sportif tandis que le Sud-Est se limite désormais à la seule côte méditerranéenne. En revanche, les éclosions ont fortement diminué dans l'Ouest.

¹Les chiffres départementaux sont dans l'annexe IV.1.

²En 1993-95, il n'y a que 5 départements sans joueur.

La distribution statistique est concentrée car les dix plus gros producteurs regroupent 51,3% des joueurs. Le Nord détient le record absolu avec 72 footballeurs, suivi du Pas-de-Calais (55) et des Bouches-du-Rhône (50).

L'indice de production

La distribution présente une grande concentration à l'image des clubs contemporains. Toutefois, ces descriptions ne prennent pas en compte les évolutions ayant affecté le territoire. L'augmentation des populations franciliennes, du Sud-Est ou de l'Ouest a changé la répartition des masses démographiques susceptibles d'influencer directement la production¹. À la suite de J. Bale, nous avons repris la définition d'un indice de production de joueurs afin d'intégrer ces paramètres démographiques dans la comparaison des deux dates (Bale, 1983). Introduisant un ratio par rapport à la population, nous avons agrégé les départements selon les 22 régions administratives et calculé, pour chacune, l'indice I selon la formule :

$$I = ((N \times n) \times 100) / P$$

où N est le nombre de joueurs produit par l'entité géographique
 P, la population de cette entité²
 n, le nombre de personnes pour un joueur dans le pays tout entier.

La moyenne de production nationale est alors représentée par l'indice 100. Une région ayant une valeur égale à 200 signifie donc que sa production est le double de la norme nationale tandis qu'une valeur de 50 atteste une production de moitié. Par conséquent, cette construction permet une comparaison temporelle directe car elle incorpore l'évolution démographique globale (carte IV.4 et tab. IV.1).

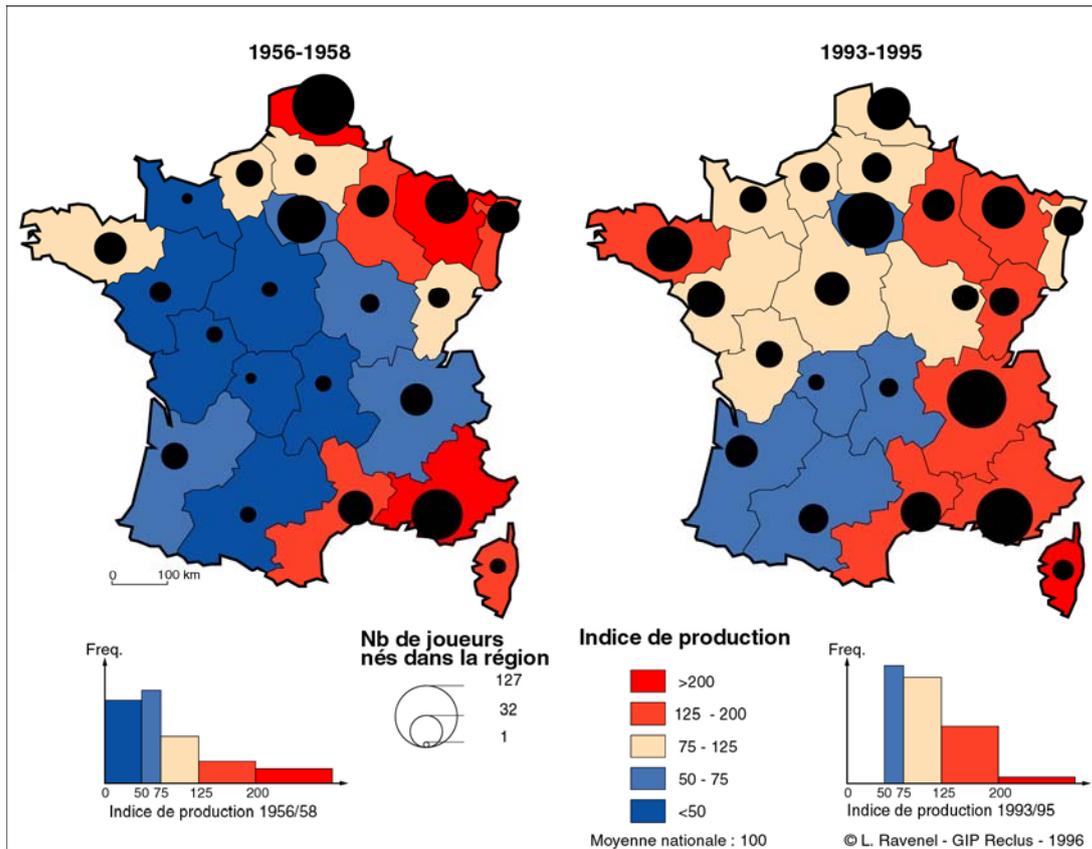
Deux dynamiques complémentaires se dégagent : une homogénéisation générale de la production ; une modification de la structure géographique. En effet, entre 1956 et 1993³, les différences de productivité se sont atténuées. Les deux cartes, discrétisées identiquement, traduisent visuellement le phénomène car la classe moyenne s'accroît au profit des deux extrêmes. Si, en 1956, sept régions ont un indice inférieur à 50, plus aucune ne répond à ce critère en 1993. Symétriquement, trois autres ont une valeur supérieure à 200 en 1956 ; une seule appartient à cette classe 40 ans plus tard. Les histogrammes de fréquences montrent graphiquement l'homogénéisation (carte IV.4) et le calcul des écarts-types relatifs la valide statistiquement (tab. IV.1). Tant sur les valeurs absolues que sur l'indice de production, ils diminuent entre 1956 et 1993 : la dispersion géographique des régions est donc plus faible aujourd'hui qu'hier.

¹Sur les dynamiques de la population, on pourra consulter (Auriac et Brunet, 1995, pp. 26-49).

²Pour 1956, nous avons utilisé le Recensement Général de la Population de 1954 et celui de 1990 pour 1993.

³Par la date 1956, nous entendons les saisons 1956/57 et 1958/59, *idem* pour 1993.

Carte IV.4 - La dynamique de la production de joueurs (1956-1995)



L'évolution implique aussi une modification de la structure géographique. En 1956, le Nord-Pas-de-Calais engendre le maximum français avec 127 joueurs ; en 1993, seulement 60 sont originaires de cette région. La baisse est impressionnante car elle se vérifie tant pour les valeurs absolues que relatives et contraste avec une population augmentant de 582 340 unités. Cette région est unique car aucune autre ne connaît une baisse concomitante des deux valeurs. PACA diminue aussi fortement, passant d'un indice de 265 à 147 mais ses effectifs augmentent en valeur absolue. Toutefois, comme la croissance considérable de la population (2 122 000 habitants) n'a pas été reflétée par le nombre de joueurs, la chute relative s'explique. Plus généralement, toutes les régions à fortes cohortes sportives en 1956 sont moins représentatives en 1993, les baisses les plus marquantes étant toutefois réservées au Nord et à PACA.

Tab. IV.1 - L'indice de production de joueurs (1956-1995)

Région	1956/58		1993/95	
	Joueurs nés dans la région	Indice de production	Joueurs nés dans la région	Indice de production
P.A.C.A.	92	265	108	147
Nord-Pas-de-Calais	127	231	60	88
Lorraine	61	213	65	164
Corse	7	175	14	325
Languedoc-Roussillon	40	169	52	143
Alsace	32	163	27	97
Champagne-Ardennes	33	151	32	138
Franche-Comté	17	123	27	143
Haute-Normandie	25	120	29	97
Bretagne	36	88	70	146
Picardie	17	76	27	87
Aquitaine	23	73	35	73
Ile-de-France	80	67	109	59
Rhône-Alpes	37	58	115	125
Bourgogne	13	58	24	87
Auvergne	9	44	12	53
Limousin	4	43	8	64
Pays-de-la-Loire	16	41	48	91
Centre	9	31	38	93
Poitou-Charentes	7	31	24	87
Basse-Normandie	4	21	22	92
Midi-Pyrénées	7	19	28	67
Ecart-type relatif	0,046	0,032	0,032	0,023

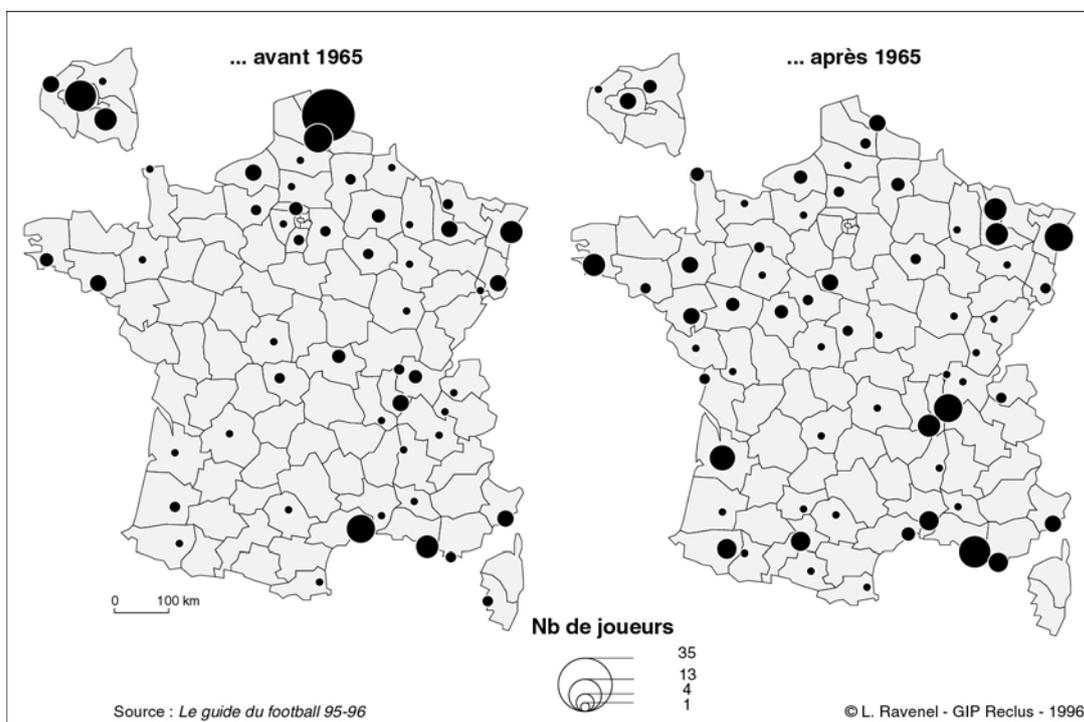
À l'inverse, les espaces peu représentatifs en 1956 se sont envolés. À cette date, toute une partie ouest et centrale était en déficit mais le manque a été comblé et seul le Sud-Ouest persiste aujourd'hui en dessous de la moyenne nationale. La concurrence du rugby se perçoit admirablement par la concentration régionale des faibles productions. Seule la région parisienne indique un taux comparable mais, si les joueurs franciliens sont passés de 80 en 1956 à 109 en 1993, cette hausse en valeur absolue a été contrariée par l'indice de production car les progrès démographiques ont diminué sa valeur représentative. En revanche, pour toute une zone centrale s'étendant de la Bretagne à la Bourgogne, l'évolution tend vers la moyenne nationale mais des entités offrent des changements spectaculaires : l'indice breton passe de 88 à 146 et celui du Centre de 31 à 93. Enfin, la Corse conserve toujours son caractère particulier car, malgré une production absolue minime (7 joueurs Corses en 1956, 14 en 1993), sa faiblesse démographique engendre une production relative dépassant largement celle du continent¹.

¹Entre les deux dates, la population a stagné, passant seulement de 246 120 à 250 000 habitants.

Une dynamique géographique représentative : l'équipe de France

Cette dynamique reproduit globalement celle que nous avons observée pour les équipes. Leur diffusion sur le territoire, leur déconcentration opérée depuis les grandes zones urbaines se traduit dans la géographie des joueurs par une homogénéisation. La spatialisation dépend alors foncièrement de la localisation des clubs et l'on peut se demander quelles parts respectives accorder aux caractères structurels et conjoncturels. Dans quelle mesure, cette distribution spatiale pourrait-elle être examinée indépendamment des équipes qui placent les footballeurs dans le circuit professionnel? Ce questionnement ne remet pas en cause nos principes mais cherche à dépasser le caractère mécanique de la liaison car nous pourrions imaginer que les deux situations présentées résultent de deux organisations spatiales des clubs sans que la structure générale du système de production ait été modifiée.

Cartes IV.5 - Lieux de naissance des joueurs sélectionnés en équipe de France



Un regard sur l'équipe de France peut répondre à cette interrogation. L'équipe nationale incarne l'aboutissement d'une carrière et, bien que l'on puisse critiquer certains choix des entraîneurs successifs, les appelés sont parmi les meilleurs footballeurs du pays. Leur origine géographique est nettement moins dépendante des clubs car cette population, élite de l'élite, est fortement soumise aux migrations professionnelles. La qualité du joueur augmente sensiblement sa mobilité et, de fait, son lieu de travail traduit plus une géographie du succès qu'une appartenance locale. Nous avons ainsi comptabilisé 439 sélectionnés entre

1932¹ et 1995 sur lesquels 355 étaient nés en France métropolitaine². Nous les avons répartis en deux groupes temporels : 175 ont été incorporés avant 1965, 180 après cette date et les effectifs quasiment identiques permettent la comparaison directe (carte IV.5).

Avant 1965, la répartition géographique ressemble fondamentalement à celle des joueurs de 1956. Le département du Nord écrase tous ses concurrents produisant durant cette période 35 internationaux, soit 20% de l'effectif total. Les joueurs sont alors répartis selon trois ensembles : au nord d'une ligne reliant Le Havre à Belfort, dans la région lyonnaise avec une extension vers le Puy-de-Dôme et sur la côte méditerranéenne. La distribution laisse beaucoup d'espaces vides et affiche de fortes concentrations. En revanche, après 1965, elle se modifie. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ne représentent plus rien (seulement 4 internationaux soit 2,2% du total). Si une partie de leurs clubs ont disparu de l'élite, cette chute reflète aussi la perte du succès et des bons joueurs d'antan. Selon un modèle identique, les effectifs ont aussi considérablement baissé dans la région parisienne où le prestige de l'ancienneté, la domination et la possession des meilleurs éléments se sont atténués au profit de la province. L'Alsace et la Lorraine continuent en revanche leurs progressions à l'image de l'ensemble méditerranéen. Mais, le mouvement principal s'assimile à l'arrivée de l'Ouest, du Centre et d'une partie du Sud-Ouest dans les sélections. Les clubs apparus dans ces zones n'ont pas seulement formé des joueurs de faibles valeurs, sorte de faire-valoir aux traditionnels nordistes ou azuréens. Ils ont aussi contribué à la promotion d'éléments capables de réussite au niveau national. Ainsi, l'évolution constatée précédemment n'est pas le fruit d'une simple conjoncture car l'élite l'a intégrée dans ses propres structures.

1.2 Des explications peu satisfaisantes

Cette évolution française a été constatée par plusieurs auteurs (Wahl et Lafranchi, 1995), (Beaud et Noiriel, 1990), (Braun, 1991). Si les quatre premiers ont formulé une analyse historique délaissant trop facilement les formes d'organisation spatiale, D. Braun a proposé des pistes explicatives originales sans toutefois développer entièrement son argumentation. En rejetant des hypothèses classiques sur l'influence de la pratique ou du contexte socio-économique, il nous a conforté dans notre démarche consistant à décrire la dynamique comme le

¹Si les premiers matches de l'équipe de France datent de 1904, seulement 44 joueurs ont été recensés avant 1932. En revanche, le recensement est exhaustif après cette date.

²Cette remarque atteste l'importance considérable jouée par les immigrés ou les fils d'immigrés dans le football français.

résultat d'un changement du système de production. J. Bale avait déjà suggéré cette idée car il avait remarqué, en Angleterre, une évolution géographique similaire au cas français (Bale, 1983). Il insistait lui aussi davantage sur une dynamique propre au monde du football plutôt que sur une répercussion des changements spatiaux globaux de la société. Avant d'engager cette réflexion, nous voudrions exposer ces conjectures que nous qualifions de classiques. Nous ne mettons pas en doute leur validité car elles contribuent aussi à l'interprétation mais nous voudrions souligner qu'elles ne s'appliquent pas à notre niveau d'analyse géographique. Une fois de plus, nous proposons une réflexion sur le choix des hypothèses en fonction des échelles géographiques de référence.

1.2.1 Pratique de masse et élite : deux logiques spatiales.

Les dirigeants du football, les ministres, les maires insistent tous sur la relation étroite entre le football de haut niveau et la pratique de masse afin d'inscrire formellement le spectacle sportif dans sa mission de service public. Les raisons financières et morales participent de concert au consensus général qui a permis le développement d'un football professionnel assisté. Si cette démarche possède un sens général - l'élite vitrine de la pratique -, elle se conçoit à l'échelle d'un territoire, d'une France sportive indivisible mais beaucoup plus difficilement quand on aborde une partition de cet espace. L'origine et la dynamique des joueurs montrent les pièges de ce discours utilisé pour la justification financière des collectivités locales. Les répartitions de la pratique et du haut niveau ne répondent pas aux mêmes logiques spatiales et il serait illusoire de relier les deux phénomènes.

Valeurs absolues, valeurs relatives

Comme nous l'avons maintes fois signalé, peu d'études sportives ont été réalisées à l'échelle du territoire français et seul l'atlas *Sports en France* a consacré au football plusieurs pages que mérite son statut de discipline sportive majeure (Mathieu et Praicheux, 1987). Deux approches ont caractérisé cette analyse : par les effectifs bruts, elle traduisait la réalité de la distribution et les grands effets de masse ; avec les valeurs relatives, en l'occurrence le taux de pénétration¹, les auteurs raisonnaient en terme de proportion et formulaient des comparaisons spatio-temporelles. Les deux notions, complémentaires dans l'explication de la pratique de masse, posent un problème quand elles ont appliquées au haut niveau.

L'effet de masse démographique joue indubitablement sur la quantité de joueurs produits, la probabilité étant plus forte d'extraire un bon footballeur dans une population d'un million d'habitants que de 100 000. Le problème est

¹ "Cette expression tend à être consacrée par la pratique, parallèlement aux taux de pénétration des marchés. Le taux ne préjuge pas des pratiques réelles : il ne s'agit bien que des proportions de titulaires de licences" par rapport à la population départementale (Mathieu et Praicheux, 1987, p. 9).

clairement expliqué par S. Delmas, responsable de la formation à Bastia : "C'est évident qu'il est très difficile de faire de la formation ici. La première difficulté est de trouver de jeunes Corses, susceptibles de jouer en première division. C'est simplement une question de démographie, il y a tout juste 250 000 habitants dans l'île, l'équivalent de la ville de Montpellier."¹ Une étude de la fédération estime d'ailleurs que 86 000 minimes sont nécessaires pour obtenir un joueur de niveau international à partir de cette classe d'âge². Toutefois, la difficulté n'est pas insurmontable car la production peut largement dépasser les potentialités démographiques si la politique de recrutement est bien menée, la Corse étant exemplaire sur ce point.

Le taux de pénétration engendre aussi des difficultés car une valeur élevée indique uniquement qu'une grande part de la population pratique officiellement le football. Un département comme le Cantal possède un taux de 62‰ mais ne compte que 9 865 footballeurs : ses chances de revendiquer plusieurs professionnels sont limitées par un simple effet quantitatif. À l'inverse, on peut imaginer que cette tendance footballistique amène plus de jeunes vers la carrière sportive, les populations étant égales par ailleurs. Cela implique obligatoirement que les deux variables - pratique et haut niveau - soient comparées avec un indicateur de même qualité. J. Praicheux et D. Mathieu avaient exprimé la relation par une régression entre le nombre de pratiquants et les clubs présents dans les quatre divisions nationales. Ils trouvaient un coefficient de corrélation de 0.75 et la carte proposée différenciait alors l'Est et l'Ouest du pays (Mathieu et Praicheux, 1987, p. 33). Toutefois, cette correspondance manifestait davantage un effet de taille car les auteurs comparaient deux variables sensiblement influencées par les populations départementales. Nous avons préféré utiliser des indices relatifs, à savoir : un taux de pénétration pour la pratique (nombre de licenciés pour 1000 habitants) et un taux de production (nombre de joueurs pour 100 000 habitants)³. Nous évaluons ainsi deux taux, l'effet démographique étant connu par ailleurs et rejoignons sur ce point une analyse similaire de D. Mathieu (Mathieu, 1990).

La répartition des pratiquants

Les licenciés présentent deux logiques spatiales suivant les valeurs auxquelles nous nous référons. Considérant les effectifs bruts, la répartition s'apparente à celle du haut niveau : les départements bien pourvus de licenciés sont les plus peuplés, ceux qui disposent d'une ou plusieurs équipes professionnelles. Le Nord (75 883 licenciés) et le Pas-de-Calais (50 627) dominant, suivis des grands départements urbains. L'ordre démographique n'est pas scrupuleusement respecté et certains individus s'insèrent au sommet comme l'Ille-et-Vilaine (39 157), le Finistère (38 481) ou le Morbihan (33 121). Avec les plus faibles

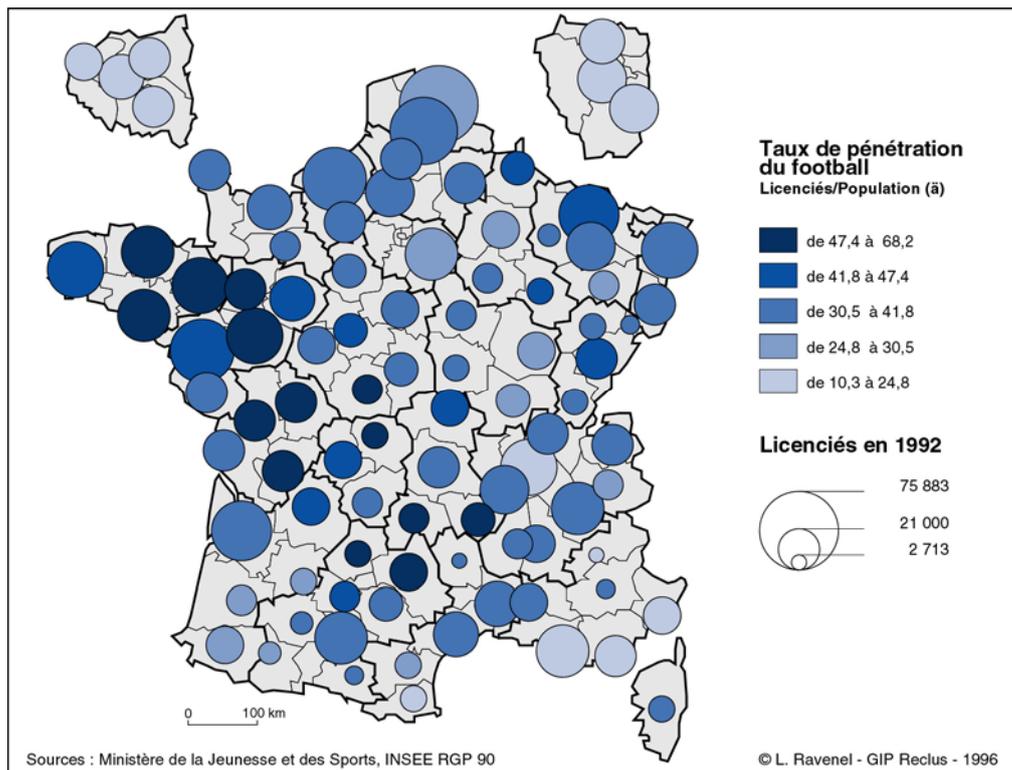
¹France-Football, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 6.

²France-Football, n° 2633, 22 septembre 1996, p. 13.

³Nous aurions pu affiner les indices en prenant une partie de la population ou des licenciés mais, en raison des masses en jeu et de la qualité limitée de l'information sur les joueurs, cette complication était tout à fait inutile. La référence démographique est toujours 1990 et celle des licenciés date de 1992.

quantités, nous retrouvons les départements peu peuplés comme les Alpes-de-Haute-Provence (4 118), la Corse (3 809), les Hautes-Alpes (2 774) et la Lozère (2 713). La logique démographique est connue, nous l'avons déjà présentée. Une exception notable toutefois : la petite couronne parisienne ne possède pas les effectifs que sa masse démographique permettrait en raison du "manque d'espace pour les installations mais aussi de la concurrence d'autres sports moins populaires" (Mathieu et Praicheux, 1987, p. 31).

Carte IV.6 - La pratique du football (1992)¹



En revanche, l'examen des taux de pénétration apporte une vision originale. La plus forte valeur s'observe en Mayenne (68,2%) et un ensemble contenant de nombreux départements de l'Ouest et du Massif Central se dessine. En Bretagne et dans les Pays-de-la-Loire, les taux élevés sont accompagnés de quantités importantes qui diminuent dans la région Poitou-Charentes et la partie méridionale du Massif Central. La pratique apparaît fortement corrélée avec une dominante rurale : le football constitue la première et seule activité sportive pour de nombreuses petites communes. A l'inverse, ce sont les grandes régions urbaines qui bénéficient des plus faibles taux, Paris ne comptant ainsi que 10 footballeurs pour 10 000 habitants. La diversification des activités offertes aux pratiquants est l'une des principales explications. L'emprise du rugby dans le Sud-Ouest ne masque pas foncièrement la pratique du football car celle-ci est quantitativement plus importante. Surnommés "manchots" en raison du refus d'utiliser la main dans le jeu, les licenciés de ballon rond sont nombreux mais peu

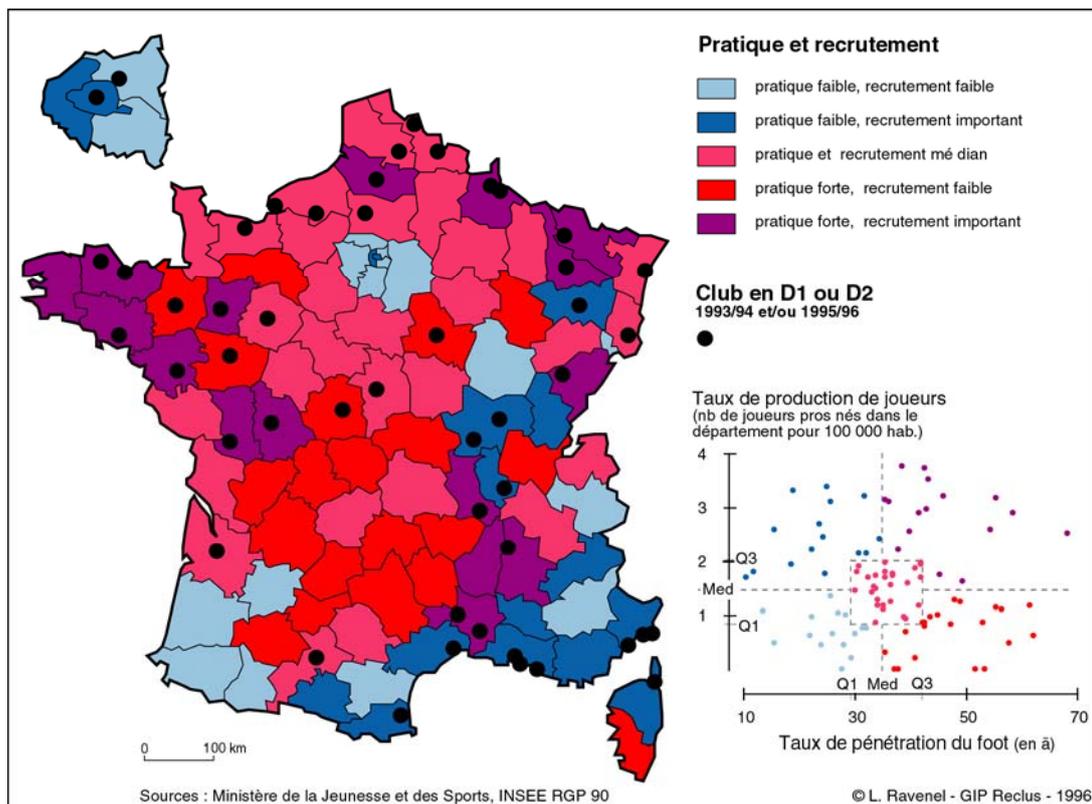
¹Les données départementales des licenciés sont dans l'annexe IV.2.

représentés par l'image médiatique. Cette déficience a, par exemple, encouragé le Toulouse Football Club dans la conception d'un nouveau logo où apparaît la croix d'Occitanie. Par ce geste symbolique, il voudrait forger une image régionale plus conforme à la réalité d'une ligue Midi-Pyrénées comptant 2,5 fois plus de pratiquants que le rugby¹. L'affirmation du Sud-Ouest comme une terre de rugby relève uniquement d'une pratique et d'une médiatisation fortement régionalisées car si l'on compare les licenciés des deux disciplines, un seul département a plus de rugbyemen que de footballeurs : les Hautes-Pyrénées.

Élite et pratique

En soumettant les deux variables relatives à une analyse bivariée, aucune relation ne s'observe : l'effet de masse éliminé, l'indépendance est totale. Dans un but comparatif, nous avons repris et adapté la typologie proposée par D. Mathieu en définissant cinq grands ensembles basés sur la médiane (Mathieu, 1990) (carte IV.7)².

Carte IV.7 - Productivité différentielle des joueurs



La zone bleu clair correspond aux départements dans lesquels les taux de pratique et de joueurs pros atteignent les plus faibles niveaux. Deux départements

¹France-Football, n° 2568, 27 juin 1995, p. 31. En Midi-Pyrénées, on compte 95 799 footballeurs pour 36 256 rugbyemen.

²Les groupes ont été déterminés par la médiane et les deux pivots mais nous avons toutefois dégagé une classe médiane. La Haute-Corse a été exclue de la représentation graphique.

alpins, l'extrême Sud-Ouest et, surtout, une grande partie de l'Île-de-France composent une aire insensible au football. Dans la région parisienne, compte tenu d'une population disproportionnée, la valeur relative des joueurs est obligatoirement réduite mais le faible nombre de clubs pros, l'inexistence de partenariats solides avec la base productrice ne sont pas sans conséquence sur les possibilités limitées d'accès au système professionnel. On reproche constamment au PSG de ne point privilégier les jeunes joueurs locaux car les ambitions et le prestige du club se fondent d'abord sur un recrutement de vedettes. Comme l'explique P. Nouma, une des exceptions parisiennes, un jeune perce péniblement dans un tel club : *"Ici, c'est plus difficile de sortir, de s'épanouir. En province quand tu suis la filière, tu as toutes les chances de rentrer dans l'équipe. C'est le cheminement logique. Pas ici. Parce que le groupe bouge et évolue. Parce qu'on ne regarde pas toujours ce qui se passe au centre de formation. Parce qu'il existe l'exigence d'un certain vedettariat."*¹ Mais, au-delà, c'est davantage l'absence de relation entre la quantité de clubs et la taille de l'agglomération parisienne qui exprime ces probabilités minimales d'émergence. Dans le Sud-Ouest, si le football est numériquement majoritaire, le haut niveau, le prestige restent l'apanage des sports régionaux (rugby, pelote basque), conscience relayée par un manque chronique de clubs. Les joueurs locaux ne peuvent ni se former, ni s'exprimer dans des équipes régionales numériquement limitées.

En rose, une zone médiane englobe la majeure partie du bassin parisien (Île-de-France exceptée), le nord de la France et quelques départements du Sud-Ouest. Si beaucoup d'individus n'ont aucun club, la remarque ne convient pas pour le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime, la Gironde ou la Haute-Garonne qui produisent beaucoup de joueurs en valeur absolue mais moins que ne le laisserait supposer leur population. En rouge, une aire centrale présente des taux de pratique importants mais un recrutement peu performant. Une partie des départements appartient au Massif Central et ne possède aucune équipe professionnelle permettant la détection optimale des jeunes joueurs. L'absence de ces relais régionaux constitue un handicap pour l'exploitation du potentiel. Pour l'Ouest français, la comparaison avec la carte de D. Mathieu apporte un éclairage intéressant car, lors de la saison 1987/1988², la Bretagne et les départements des Pays-de-la-Loire s'inséraient encore au sein de cet ensemble (Mathieu, 1990, p. 55). Depuis, on observe un recrutement beaucoup plus efficace car seuls l'Ille-et-Vilaine et le Maine-et-Loire sont restés dans ce groupe. Peut-on voir dans cette mobilité une évolution de la politique de recrutement des équipes régionales? En 1987, seules deux d'entre elles (sur 7) développaient une recherche de talents locaux (*Ibid*, p. 57) ; aujourd'hui, il semble que cette pratique se soit généralisée et les effets se traduisent par la mise sur le marché d'une quantité plus notable de joueurs autochtones. Les zones mauves expriment cette efficacité que l'on trouve dans l'Est (08, 54, 57, 68 et 25) et de la vallée du Rhône (42, 07, 26, 30). La pérennité de Saint-Etienne, la croissance lyonnaise, l'apparition de Valence et

¹France-Football, n° 2584, 17 octobre 1995, p.12. P.Nouma joue actuellement à Strasbourg (1996/97).

²Les données de la pratique datent de 1985.

l'intensification des politiques de formation ont profité des forts taux de pratique régionale.

Pour plusieurs départements situés dans la partie orientale du pays, une pratique médiocre s'accompagne d'un taux de production relativement important. Le littoral méditerranéen se distingue par son homogénéité et le recrutement est d'autant plus efficace que la pratique est faible. C'est avant tout le système des clubs et leur multitude qui favorisent l'éclosion, soit par le recrutement des talents locaux ou l'exemplarité suscitant les vocations. B. Pardo, ancien joueur de Marseille, donnait plusieurs explications à la forte productivité méditerranéenne. Parmi les raisons, il évoquait la présence de formations prestigieuses provoquant l'émulation : *"L'OM, en particulier, est un élément déterminant. Une demi-douzaine de départements sont concernés par ce qui s'y passe. Dans le Var, par exemple, les abonnés de l'OM sont plus nombreux que ceux du Sporting de Toulon. Et puis, tous ces jeunes qui font du foot, rêvent du maillot blanc. Ils travaillent et progressent pour le porter un jour. Je le sais, cela a été mon cas."*¹ Le cas de la région parisienne est pour le moins surprenant avec la présence de la Seine et des Hauts-de-Seine et, *a contrario*, l'absence de la Seine-Saint-Denis. Si le nombre de licenciés est faible (en valeur relative), la production de professionnels reste forte pour la capitale et les Hauts-de-Seine. Faut-il y voir un biais statistique dû à l'utilisation du lieu de naissance?²

Dans la conclusion de son analyse, D. Mathieu exprimait la pertinence du regard géographique : *"Tant pour la production que pour la valorisation des jeunes talents, l'analyse géographique apporte certains éléments de réflexions, par les disparités spatiales qu'elle met en évidence. Ici, elle pose la question de la productivité du "système football", puisque les lieux de pratiques les plus intenses ne sont pas ceux qui alimentent le plus le vivier des joueurs professionnels"* (*ibid.*, p. 60). Cette contribution montre clairement une relation spatiale indépendante entre la pratique de l'activité et l'accession au professionnalisme. Mais, comme le suggérait toujours D. Mathieu, notre regard se pose sur un moment particulier et l'on connaît l'extrême variabilité du milieu sportif. Ce qui est vérifiable dans le système actuel l'était-il aussi dans les années cinquante? Peut-on dire que la transformation constatée au niveau des joueurs de l'élite a été indépendante des mouvements de la masse? En engageant une analyse rétrospective de la pratique, nous voudrions cerner plus précisément les rapports entre les deux notions car il est délicat d'évoquer la stricte indépendance à l'examen des décisions fédérales.

¹L'Équipe, 22 janvier 1991, p. 6.

²Naissance dans la capitale mais résidence en banlieue; fortes migrations vers la banlieue; dénomination "Paris" recouvrant les départements périphériques.

1.2.2 La dynamique de la pratique

Des sources spatialement limitées

Toute étude de géographie sportive se heurte à une difficulté majeure, indépendante de la discipline considérée qui limite les données au passé le plus récent. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne recense spatialement les licenciés que depuis 1978, date à laquelle les fédérations sportives ont eu l'obligation de communiquer leurs effectifs départementaux. Avant cette année charnière, les données sont nationales avec un chiffre global de la pratique somme toute dérisoire pour une analyse géographique. Dans une étude sur le tennis en France, M. Reneaud et F. Rollan déplorent cette absence générale d'information spatialisée autant dans les fédérations concernées qu'au ministère de tutelle. Au terme d'une recherche fructueuse, elles n'ont pas comblé le vide informatif entre 1967 et 1977 (Rollan et Reneaud, 1995). Les dynamiques examinées dans *Sports en France* ne remontent pas avant 1978 car il était impossible aux auteurs d'engager quelque hypothétiques recherches. Les divers organismes concernés se renvoient la balle quand on aborde la détermination spatiale des licenciés. Selon la FFF, ces archives - si elles existent - sont entreposées au ministère ou propriété des Ligues régionales. Ces dernières n'ont souvent ni informatisé, classé ou conservé ces précieuses informations. Nous avons contacté tous ces organismes et, à l'exception de la Ligue du Centre-Ouest qui nous a fait parvenir les renseignements demandés, tous ont répondu par la négative. Nous ne savons pas exactement quelle est la véracité de leurs excuses mais il semble que le monde du football - et nous l'avons remarqué à maintes reprises - ait toujours d'étonnantes difficultés à divulguer une information pourtant publique. En nous déplaçant dans chacune des 22 ligues régionales, nous aurions pu éventuellement obtenir ces données mais ce travail nous semblait disproportionné par rapport à notre objectif.

Une fois de plus, la presse nous a grandement aidé. En dépouillant les archives de *France-Football Officiel*¹ conservées à l'annexe versaillaise de la Bibliothèque Nationale, nous avons acquis le nombre de licenciés en 1945, 1960, 1964 et 1970. Toutefois, cette information était agrégée selon les ligues régionales, ligues dont les limites géographiques ont considérablement fluctué depuis 1945. Certaines ont disparu comme la ligue de Bourgogne-Franche-Comté, remplacée par les deux régions séparées ; d'autres ont été créées afin de mieux suivre la croissance des licenciés dès la fin des années soixante (ligues de Picardie, de l'Atlantique ou du Maine). Tout en conservant leurs appellations, leurs limites ont pu varier, incluant ou non certains départements². Comme ces mouvements incessants entravaient la

¹*France-Football Officiel* fut de 1945 à 1990, l'hebdomadaire de Fédération Française de Football dans lequel était publié les décisions et l'information concernant l'ensemble des pratiquants. Ne pas confondre avec *France-Football*.

²Ainsi, la Dordogne rattachée à la Ligue du Sud-Ouest en 1945 sera incluse dans le Centre-Ouest en 1970 avant de retrouver la nouvelle ligue d'Aquitaine.

comparaison, nous avons choisi une année de référence (1960) et appliqué son découpage aux dates de l'information départementale, c'est à dire à partir de 1978¹. En 1960, la pratique est encore dans une phase de croissance lente, de stagnation et sa véritable expansion débutera à partir de 1970².

La dynamique de la pratique (cartes IV.8)

En 1960, la France compte 371 925 pratiquants³. Ils sont les plus nombreux dans la ligue de l'Ouest (42 041) qui est suivie de très près par celle de Paris (40 917) tandis que les petites ligues de Bourgogne (6 818) et de Corse (1 172) ferment la marche. Tous les taux de pénétration restent inférieurs à 13‰, les maxima étant atteints par l'Alsace, la Normandie et l'Auvergne, les minima par la Bourgogne, Paris et la Corse. Les plus fortes zones de pratique ne coïncident ni avec la répartition des clubs, ni *a fortiori* avec l'origine géographique des joueurs. Dix ans plus tard, les effectifs métropolitains ont quasiment doublé avec 679 819 licenciés : la pratique a entamé sa phase d'expansion. La hausse générale est sensible dans toutes les ligues mais les plus fortes croissances s'observent dans le grand Ouest où la ligue de l'Atlantique a été créée trois ans plus tôt, confirmant la progression de l'activité. Amputée de deux départements, la ligue de l'Ouest renforce malgré tout sa position avec un taux de pénétration de 18,4‰. Les écarts entre les régions restent limités et 14 des 19 individus ont des taux situés entre 10 et 20‰. En 1978, les effets cumulés de la politique sportive et de la croissance des effectifs (1 404 329 licenciés) amplifient la diversité spatiale. La ligue de l'Ouest domine toujours avec un taux dépassant pour la première fois les 40‰. Elle est suivie du Centre-Ouest, de la Normandie et de l'Auvergne. À l'inverse, le Sud-Est (21,6), le Nord (22,4) ou le Lyonnais (24) attestent un retard structurel dû à la diversification constante de l'offre sportive. En 1992, cette même dynamique se poursuit malgré un ralentissement général de la croissance.

À l'opposé des professionnels, l'indice de pratique⁴ implique une amplification de l'hétérogénéité (carte IV.9). La perception visuelle des cartes précédentes est confirmée par une dispersion statistique plus élevée en 1992 qu'en 1960 : l'écart-type relatif de l'indice passe de 0,21 à 0,29. La pratique a baissé en Alsace, Normandie ou dans le Sud-Ouest mais s'est considérablement accrue dans l'Ouest et le Centre-Ouest. L'Est a gagné en représentativité, le Nord est resté stable et la façade méditerranéenne a régressé.

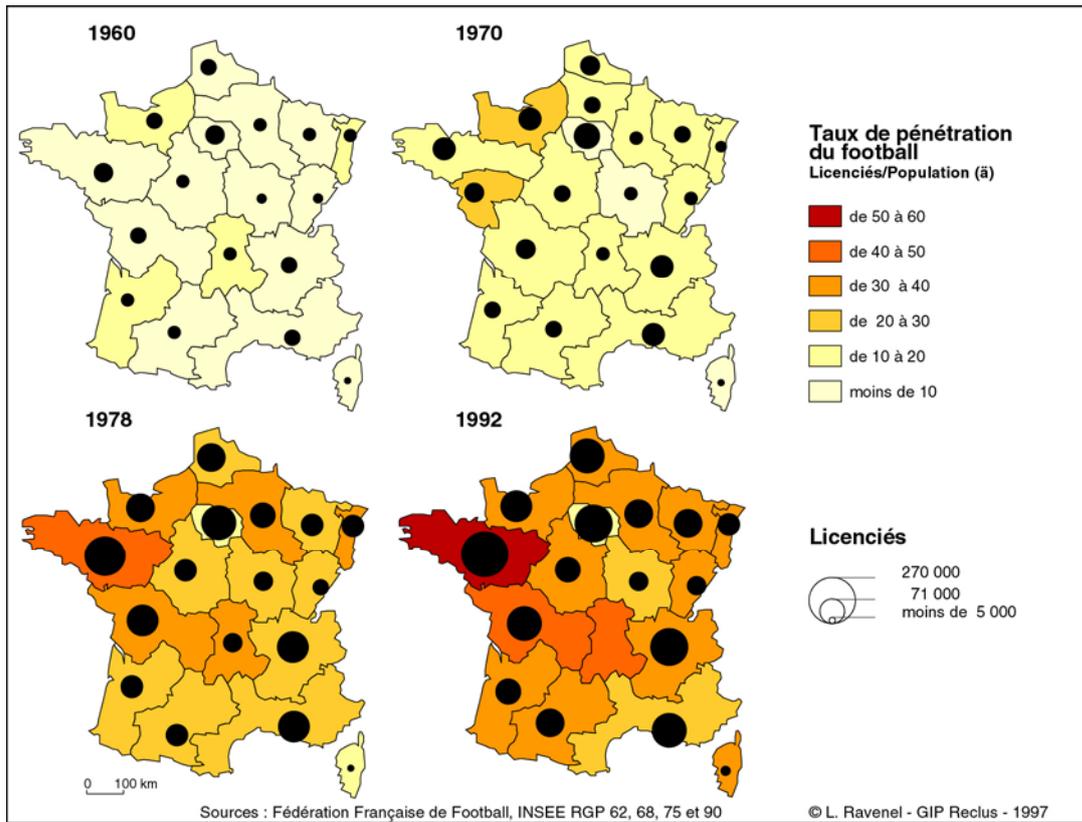
¹Nous présentons toutefois une carte de 1970 avec le découpage original à titre indicatif.

²Nous renvoyons à la courbe d'évolution du nombre de licenciés (fig. III.10).

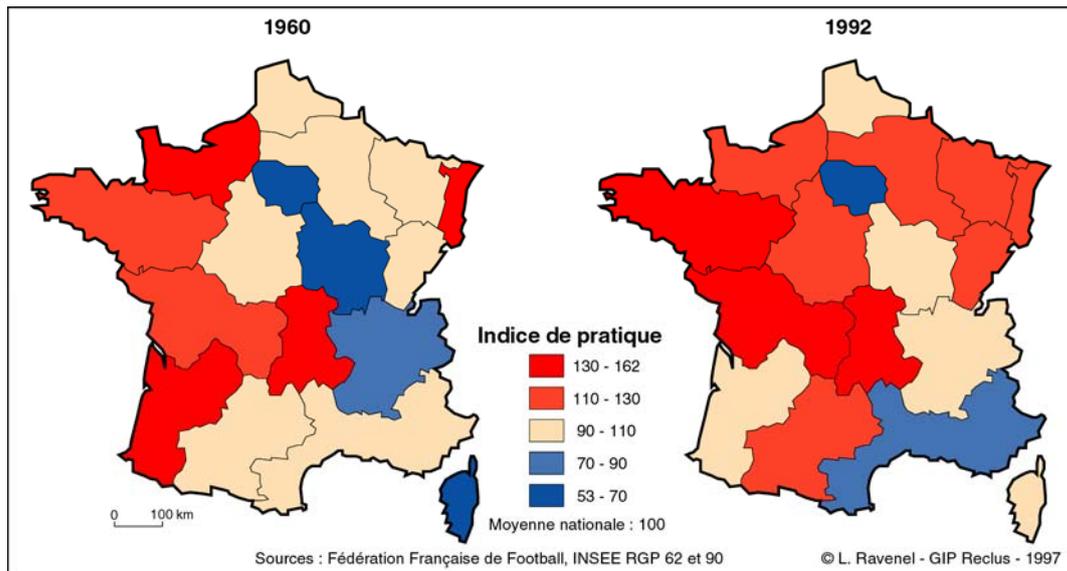
³Ces chiffres diffèrent quelque peu des chiffres officiels (417 846) car ils comprennent uniquement les ligues métropolitaines. En 1960, s'ajoutent ainsi les ligues de Polynésie, Guadeloupe, Nouvelle Calédonie, Réunion, Martinique, Alger, Oranie, Est Algérien, Madagascar, Congo, Côte-d'Ivoire et Centre-Afrique.

⁴L'indice est calculé selon le même principe que l'indice de production de joueurs professionnels.

Cartes IV.8 - La pratique du football (1960-1992)¹



Cartes IV.9 - L'indice de pratique du football (1960-1992)



¹Les données, ainsi que celles de l'indice de pratique, sont dans l'annexe IV.3.

L'élite s'est rapprochée de la pratique

Au regard des documents présentés, les dynamiques spatiales des joueurs et des licenciés comportent à la fois des ressemblances et des divergences. L'aspect majeur des deux distributions réside dans l'apparition de l'Ouest français et, sur ce point, on pourrait relier les deux phénomènes ou, du moins, ne pas souscrire totalement à l'idée d'indépendance. Quand le football de haut niveau s'est ouvert aux amateurs en 1970, les clubs de l'Ouest ont profité de cette évolution car la masse des licenciés régionaux les poussait vers la nouvelle élite. Dans ce sens, les dirigeants ont rapproché les deux niveaux sportifs, remplissant ainsi leur mission de service public. La création du championnat *open* devait effectuer un grand brassage des "forces vives nationales" et, à ce titre, raviver les liens entre l'élite et la pratique. L'objectif s'est réalisé par une moins mauvaise adéquation entre les deux espaces. Cette hypothèse assigne un rôle majeur aux organismes décisionnels mais ne préjuge pas d'un lien direct de causalité entre la présence des pratiquants et la localisation des joueurs. En effet, la relation spatiale nécessite un intermédiaire à la base de toute production, en l'occurrence l'équipe.

Si nous acceptons la liaison entre les deux espaces comment expliquer d'autres évolutions foncièrement indépendantes? Dans le Nord ou en Lorraine, la diminution considérable des quantités de joueurs n'a jamais été précédée ou suivie d'une baisse de la pratique tant en valeur absolue que relative. Nous pensons que les deux phénomènes, en dehors de tout effet de masse, sont spatialement indépendants car une forte pratique ne préjuge en rien de la capacité d'un espace à produire des joueurs d'élite, ni à posséder des clubs. En revanche, quand les objectifs des différents acteurs coïncident, la pratique peut s'avérer un potentiel exploitable. Mais, sans les outils adéquats et les volontés politiques, celui-ci n'est pas nécessairement valorisé.

1.2.3 L'évolution économique et sociale

Nous voudrions exposer maintenant une hypothèse récurrente dans tout discours sur le football qui instaure une sorte de déterminisme entre la présence de populations immigrées et la production de joueurs. Plusieurs auteurs (Béaud et Noiriel, 1990 ; Braun, 1986) ont établi le parallèle, calquant les deux distributions : "*Chaque grande vague d'immigration a donné son contingent de joueurs d'exception et la carte de leur répartition géographique reproduit fidèlement celle de l'implantation des communautés immigrées sur le territoire français*" (Béaud et Noiriel, 1990, p. 83). La simple superposition des deux géographies suffit à créer le lien, à entretenir l'idée que la carrière de joueur est déterminée par la naissance dans des régions dotées de fortes populations immigrées, industrielles de préférence. Ainsi, au regard des cartes sur la fin des années cinquante, l'accès au monde professionnel serait le résultat de contraintes imposées par le marché local du travail. Pour la plupart des joueurs de cette France industrielle, le football serait alors le seul moyen d'échapper à la condition précaire de mineur, d'ouvrier connue par leurs pères. Le sport participerait au rêve d'ascension sociale pour des jeunes issus en majorité des communautés immigrées locales : Polonais des bassins miniers du Nord,

Italiens de Lorraine et du Sud-Est. Mais, comme précédemment, observer une répartition spatiale similaire ne signifie pas dégager un lien de causalité et l'on risquerait de commettre une nouvelle erreur écologique en admettant totalement cette relation à notre échelle d'étude.

Le triptyque : football, industrie et immigration

En 1955, *France-Football* lance une grande enquête sur la valeur du football national en présentant les grandes régions d'origine des joueurs. Le premier volet s'intitule : "L'élite du football français grandit à l'ombre des terrils."¹ Il dresse, sous une forme métaphorique, le rapport filial entre la mine et le joueur professionnel : "Les Gueules Noires des huit groupes du bassin n'ont pas fini de faire parler d'elles. Elles apparaissent dans chaque communiqué. Ce sont les constantes du football professionnel. Et, comme l'assure l'ingénieur lensois Hanquez, tant que l'on creusera des galeries dans le sous-sol nordiste, on en extraira des footballeurs."² Ce discours imagé possède une réalité tangible compte tenu de la part extrêmement importante occupée par les footballeurs originaires du Nord ou de la Lorraine, part que sous-estime certainement le choix du lieu de naissance. Chaque vague d'immigration a été suivie quelques années plus tard d'une incorporation des enfants dans les rangs des footballeurs. Les arrivées polonaises dans les mines du Nord, les migrations transalpines vers les bassins houillers de Lorraine ont fourni à ces régions une quantité manifeste de joueurs de l'élite.

En 1955, sur les 650 professionnels ou stagiaires en activité, 86 sont d'origine polonaise. Ils proviennent des zones à la productivité inégale, "périmètres fertiles du football français" (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 134). De la commune d'Auchel sont sortis Urbaniak, Kopania, Lewandowski, Maryan, Mankowski, Miziazek, Owczarczak, Czapski, Tyrakowski et, d'une même rue de Calonne-Ricouart, trois grands internationaux (Wisnieski, Budzinski et Synakowski) sont originaires (Braun, 1986). La collection, l'énumération semblent sans fin car il faudrait encore ajouter la Lorraine sidérurgique ou le Sud-Est avec les Italiens immigrés dès la fin du XIX^{ème} siècle. Sur les 660 joueurs internationaux français en 1986, 30% ont une origine étrangère ou extra-métropolitaine, ce qui correspond toutefois à la norme nationale des citoyens français (Braun, 1986).

Pour expliquer la relation entre zones d'immigration et production de footballeurs, on évoque le besoin et la volonté d'ascension sociale dont le football serait dépositaire à l'image de la boxe pour le prolétariat noir américain. Échapper à la mine, à l'usine, au sort peu enviable des parents serait le but recherché par tous ces jeunes baignés dans un environnement de loisirs dédié à la pratique du ballon rond. Se remémorant la grande époque du bassin minier du Nord, J. Bigot, international né à Bully-les-Mines, décrit ces conditions favorables : "Les enfants des Polonais ne pensaient qu'à sortir de la mine. Dès qu'ils étaient à l'air libre, ils se défonçaient. Nous, nous suivions. Cela faisait une sacrée émulation. Le pays? Il n'y avait

¹*France-Football*, n° 458, 18 janvier 1955, p. 5.

²*Ibid.*. Ces remarques n'empêcheront pas l'auteur de déterminer pour toutes les grandes régions françaises des particularismes locaux entraînant une forte production de footballeurs.

*rien d'autre que la mine et les terrains ouverts, qu'on pouvait fréquenter n'importe quand. Pas de grillage, pas de concierge pour nous chasser. Les recruteurs des clubs du coin n'avaient qu'à parcourir les places de marché, les corons."*¹ Pour J. Béaud et G. Noiriel, les clubs de ces régions industrielles ont joué un rôle majeur dans la production car, grâce aux soutiens massifs des grandes entreprises locales, ils ont pu recruter et attirer de nombreux éléments autochtones. Ces auteurs ont aussi démontré que la logique propre au système paternaliste favorisait l'émergence et l'exploitation du potentiel local (Béaud et Noiriel, 1990).

Dynamique des joueurs ou dynamique des clubs?

Étudiant l'origine géographique des joueurs du championnat anglais entre 1950 et 1980, J. Bale concluait aussi à une homogénéisation territoriale (Bale, 1983). Le Nord industriel, fortement représenté en 1950, relativisait trente ans plus tard sa position au profit des régions méridionales. La dynamique est comparable à l'évolution française dans la mesure où la production s'est diffusée à l'ensemble du territoire engendrant une baisse considérable des régions ouvrières. On reconnaît un même schéma géographique pour lequel il serait fort séduisant d'envisager une relation étroite entre le déclin économique et la diminution de la quantité des professionnels. Cette hypothèse induit que le changement de leurs origines géographiques refléterait les modifications économiques régionales. En France, l'homogénéisation de la production de joueurs serait ainsi reliée, par analogie, à la réduction des différences économiques et sociales entre les régions françaises (Pumain et Saint-Julien, 1990, p. 94). En acceptant ce principe, la liaison entre immigrés et footballeurs montrerait un changement d'échelle, les banlieues des villes remplaçant les zones industrielles du Nord et de l'Est. Les grandes zones de production se dilueraient alors en une multitude petits espaces répartis sur tout le territoire.

Cette approche pose de nouveau un problème d'erreur écologique. Ce n'est pas parce que les footballeurs viennent de régions socio-économiquement déterminées (industrialisation, immigration) que ces mêmes déterminismes impliquent en retour un attrait pour le professionnalisme. Le phénomène agit au niveau des comportements individuels. Si, dans une analyse comportementale, le lien peut facilement s'établir entre l'origine sociale et l'attraction pour un métier, il est impossible, à notre échelle nationale, de relier l'évolution socio-économique d'espaces à des choix concernant l'individu. La géographie raisonne sur des espaces dont les propriétés n'engagent en rien celles des individus qui les composent. Deux sociologues américains, à la suite des travaux de Rooney sur les joueurs de football (Rooney, 1969), avaient tenté cette analyse. Ils mettaient en relation les espaces de haute productivité avec certaines caractéristiques socio-économiques et aboutissaient à une conclusion qui ne pouvait dépasser le stade des probabilités : *"Après avoir examiné les relations possibles entre chaque variable et la productivité de joueurs de football, le problème reste complexe : une combinaison inconnue de variables prédispose un espace à sur ou sous-produire des footballeurs. Essayant de*

¹Cité par (Braun, 1986).

répondre à notre questionnaire initial, nous avons analysé plus particulièrement les variables indépendantes (densité démographique, part des familles avec des revenus supérieurs ou inférieurs à 10 000\$, part des employés dans le secteur tertiaire et pourcentage de population noire) fortement corrélée à la variable dépendante. Nous pensons que les comtés au-dessus de la médiane dans chacune de ces catégories ont les plus fortes probabilités d'être au-dessus de la norme nationale concernant les joueurs" (Yetman et Eitzen, 1973, p. 557).¹ Les deux auteurs déterminaient des combinaisons statistiques valables dans certaines régions mais pas dans d'autres, montrant par là même que leurs hypothèses spatiales ne répondaient pas à l'échelle nationale choisie.

Cette contradiction se retrouve en France car cette logique socio-économique s'applique essentiellement aux régions industrielles et ne peut intervenir pour expliquer la diminution productrice de la façade méditerranéenne. Si S. Béaud et G. Noiriel invoquent une collusion certaine entre les zones d'origine et le caractère immigré/industrie, ils conviennent que l'évolution du football depuis le début des années soixante a modifié totalement les rapports de production : *"Par rapport au problème qui nous occupe ici, il faut d'abord signaler que la diffusion de ce sport sur l'ensemble du territoire national, sa médiatisation grandissante, ont provoqué la multiplication du nombre des participants. [...] Par ailleurs, la multiplication du nombre des clubs et leur hiérarchisation au profit des clubs des grandes villes, gérés selon les normes capitalistes et véritables machines à spectacles, accentuent le phénomène décrit plus haut de distance entre les joueurs des quartiers de banlieue et les équipes les plus performantes"* (Béaud et Noiriel, 1990, p. 88). Cette mise au point est essentielle car on ne peut comprendre l'organisation d'un espace sans faire référence au système qui le produit. La localisation des joueurs n'est pas déterminée par des critères applicables aux régions car, sans l'existence de structures sportives, de politiques de recrutement, ces footballeurs potentiels ne pourraient exprimer leurs talents.

En revanche, la dynamique des joueurs étudiée à l'aide de la spatialisation des clubs s'accompagne nécessairement d'un examen des modèles et des procédures de recrutement. Le raisonnement fait désormais référence à un système de production. Au déterminisme empreint d'erreur écologique succède une vision selon laquelle la réalisation d'une carrière professionnelle dépend foncièrement de l'attitude et de la politique des acteurs. Les contextes socio-économiques fondent seulement des probabilités qui évoluent en fonction du système général et dont les changements influent sur les potentialités des espaces². D'un autre côté, on ne peut nier l'impact des modifications structurelles qui ont pu se traduire par un changement dans les probabilités d'apparition. Si l'origine sociale des joueurs est toujours majoritairement représentative des classes populaires et des fractions inférieures des couches moyennes, elle *"traduit bien les mutations économiques de la*

¹Traduction personnelle.

²Ainsi, tant que les critères de sélection des joueurs restaient uniquement axés sur des caractéristiques techniques ou physiques, la carrière pouvait rebuter une partie des jeunes issus des classes sociales élevées et, en revanche, attirer en nombre les fils d'ouvriers et d'immigrés. Avec la volonté progressive de rationalisation du football, des critères sélectifs extra-sportifs ont été ajoutés défavorisant par là même les précédents bénéficiaires.

France au cours des trente dernières années. Les fils d'ouvriers ne forment plus que le quart de l'échantillon au lieu du tiers, à peine dix ans plus tôt [1980]. Il n'y a plus qu'un fils de mineur, un fils de manœuvre. Par contre les nouvelles professions s'affirment : quatre joueurs sont fils d'employés de banque, trois d'agents administratifs, deux d'aides-soignants, d'employés des postes, de routiers, d'informaticiens" (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 240). Mais, en adoptant cette optique, l'espace est évincé, la problématique devient sociale et non spatiale. Nous ne désirons pas envisager l'espace comme un simple support avec toutes les dérives découlant de cette position. Étudier la répartition des joueurs à travers le système productif des clubs est l'une des solutions.

1.3 Une évolution interne au monde du football

L'hypothèse que nous proposons suppose que les clubs ont modifié leurs stratégies de recrutement en diminuant leurs dépendances envers les conditions locales. L'espace devient ainsi potentiellement producteur, non en fonction de caractères déterminés, mais selon la volonté des équipes à puiser leurs joueurs dans l'environnement proche. La diffusion générale du haut niveau a joué un rôle en permettant l'émergence de nouvelles zones de production. Dans les années cinquante, celles-ci se limitaient à quelques régions bien déterminées où des clubs installés de longue date piochaient allègrement dans les viviers locaux tandis que les autres équipes devaient importer les joueurs de ces espaces. Avec la diffusion, les clubs ont entièrement maillé le territoire et entrepris une prospection du marché local. Toutes ces modifications ont aussi été encouragées par un changement dans le système de formation des footballeurs. Le recrutement a évolué vers une forte rationalisation et rares sont aujourd'hui les jeunes talents qui échappent aux clubs recruteurs. Leurs origines géographiques n'interviennent quasiment plus car la prospection couvre le pays entier. Les clubs y tiennent le rôle principal mais expriment des nuances selon la position qu'ils occupent dans le système général du football.

Cette hypothèse est soutenue par D. Braun qui, en tant que membre de la Direction Technique Nationale¹, valorise les actions de sa structure (Braun, 1991). Sa démonstration est toutefois limitée et n'échappe pas à certains effets conjoncturels. J. Bale a lui aussi proposé cette explication pour l'Angleterre mais, encore une fois, elle ne dépasse pas le stade de la conjecture. Cette idée nous paraît pourtant essentielle dans une problématique d'échelle nationale car elle considère la géographie des joueurs et, par extension celle du football, comme le produit

¹Organisme de la FFF qui s'occupe de la détection et de l'encadrement des futurs footballeurs. Elle est à la base du système de formation.

d'un système sportif dont les modifications engendrent celles de l'organisation géographique. Nous voudrions décrire cette évolution à travers une stratégie spatiale de recrutement : l'importance accordée aux joueurs locaux ou régionaux dans les effectifs. À l'intérieur de ce cadre évolutif, imposé par une dynamique générale, chaque équipe poursuit ses propres buts en fonction de sa localisation, de ses possibilités financières ou de son idéologie, combinaisons particulières que nous laisserons pour l'instant.

1.3.1 L'évolution générale des distances de recrutement : définir la bonne mesure

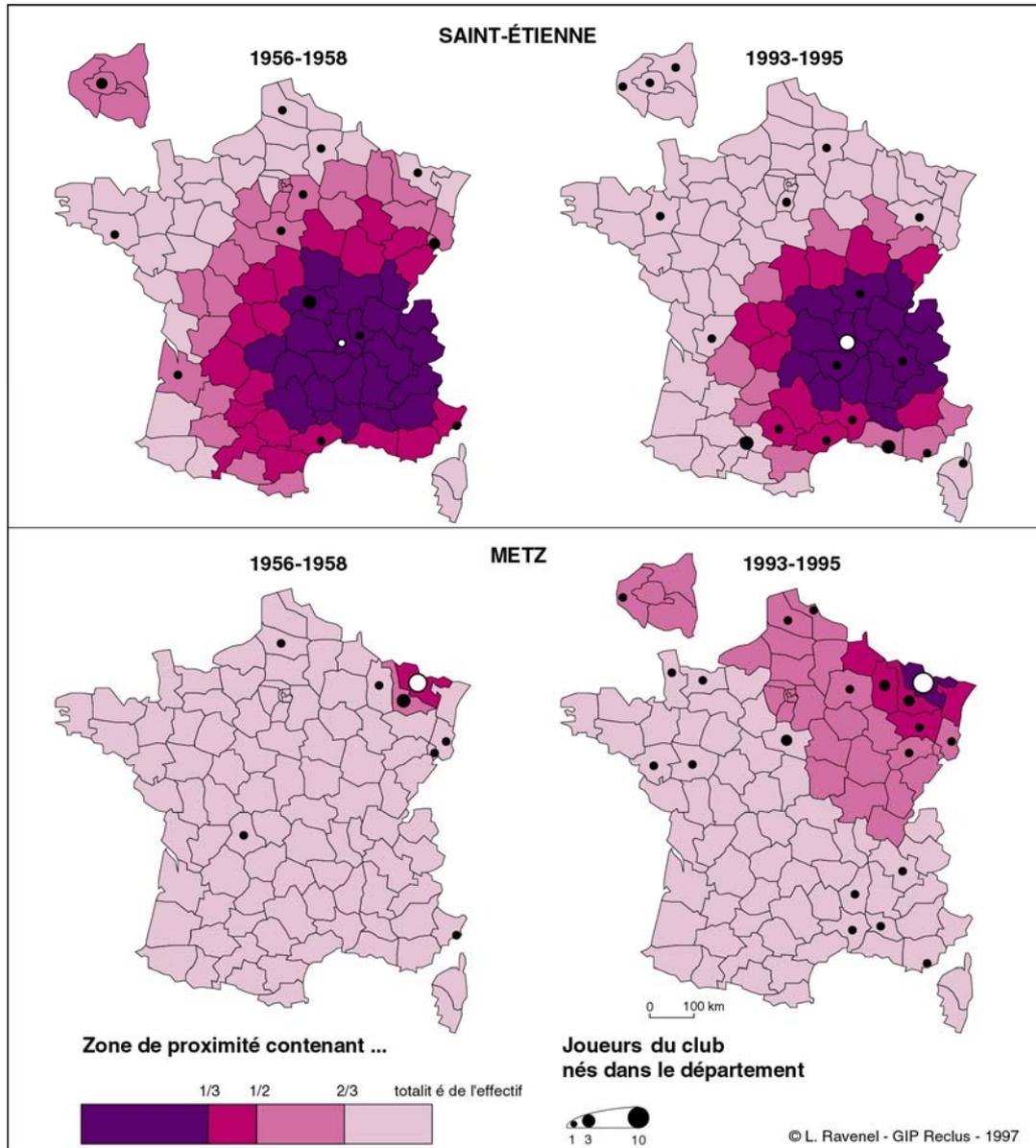
La stratégie de recrutement pose automatiquement le problème de la mesure. Quels sont les indicateurs à utiliser pour comparer les zones d'influence que les équipes déterminent dans l'espace et le temps? Comment les exploiter convenablement? Lors de nos recherches, nous avons procédé à plusieurs essais et nous proposons ici trois mesures possibles qui ont toute pour fondement le lieu de naissance du joueur et sa distance par rapport au club employeur.

Une représentation cartographique des lieux de naissance

Mais, avant d'aborder ces étapes calculatoires, nous voudrions présenter les mécanismes que suppose l'analyse géographique du recrutement à l'aide d'un exemple qui insiste sur deux effets inverses (cartes IV.10).

Fidèles à nos principes comparatifs, nous avons recensé les joueurs des clubs de Metz et de Saint-Étienne lors des saisons 1956/57, 1958/59 et 1993/94, 1995/96 et cartographié leurs origines, toujours par l'intermédiaire du département de naissance. Pour chaque club et couple de saisons, outre la quantité de joueurs, nous avons indiqué des zones de recrutement permettant une meilleure visualisation graphique de la structure spatiale. Elles correspondent aux départements contenant respectivement le tiers, la moitié, les deux tiers et la totalité de l'effectif le plus proche et autorisent une comparaison visuelle directe entre les deux cartes. Par la restriction des aires de proximité entre 1956 et 1993, on remarque aisément que la zone de Saint-Étienne a spatialement diminué. En 1956, le club compte un joueur de la Loire, du Rhône et trois de l'Allier mais tous les autres ont une naissance beaucoup plus lointaine. En 1993, la première zone de proximité s'est réduite car les footballeurs viennent de la Loire, Saône-et-Loire, Isère, Haute-Loire et, en nombre important, de la côte méditerranéenne. Cette diminution est caractéristique d'une équipe ayant changé de statut sportif. En effet, Saint-Étienne remporte le titre à la fin de la saison 1956/57 et termine sixième en 1958/59 : elle connaît sa première période de succès avant la consécration au milieu des années soixante et soixante-dix. Trente-sept années plus tard, cette gloire n'est qu'un souvenir et l'espace de recrutement s'est réduit en conséquence.

Cartes IV.10 - Les lieux de naissances des joueurs de Saint-Étienne et Metz (1956-1995)



Metz fonctionne en sens inverse. En 1956/57, l'équipe termine quinzième et joue en deuxième division deux saisons plus tard. Ce classement médiocre se traduit spatialement par la présence importante des joueurs lorrains qui est amplifiée par une localisation au sein d'un espace national de production. Le club profite donc pleinement des potentialités locales pour composer son effectif. En 1993, Metz s'installe dans le haut du classement et, si les joueurs régionaux sont encore nombreux, leur proportion plus réduite conduit à un élargissement de la zone des deux tiers.

Au-delà d'une valeur d'exemple, ces cartes montrent les différents niveaux d'analyse auxquels nous sommes confronté. La tendance générale n'a pas de valeur universelle car chaque club s'y insère suivant ses propres logiques. On ne peut non plus raisonner selon une stratégie spatiale unique car l'équipe développe

ses desseins à tous les niveaux géographiques variant seulement les dosages. Un grand club peut avoir une politique de recrutement local mais elle sera moins privilégiée qu'une action à l'échelle internationale. À l'inverse, une place en deuxième division accroît les probabilités d'appels aux joueurs régionaux mais ne signifie nullement l'abandon d'un regard national ou international. Chaque équipe possède sa propre organisation tout en s'inscrivant dans un champ explicatif général.

Tab. IV.2 - Exemples de distances de recrutements (1956-1995)

Club	Dist 1956	Dist 1993
Lens	122	189
Metz	113	229
Rennes	260	249
Angers	411	360
Saint-Étienne	311	242
<i>D1 et D2</i>	<i>255 km</i>	<i>275 km</i>

La distance linéaire

La première mesure est une valeur centrale des distances entre l'équipe et les lieux de naissance de chacun de ses joueurs métropolitains. Son calcul est simple et l'unique chiffre facilite la comparaison. Elle peut être établie sur l'effectif d'une équipe ou l'ensemble des joueurs du championnat sous la forme d'une valeur moyenne des distances de recrutement. Technique directement applicable sur notre base de données, nous l'avons rapidement mise en œuvre mais nous nous sommes heurté à l'interprétation des résultats. Reprenant ainsi nos échantillons de

joueurs aux dates 1956/58 et 1993/95, la distance moyenne totale équivaut respectivement à 255 et 275 km, soit une augmentation générale des aires de recrutement (tab. IV.2).

Les résultats de Metz et de Saint-Étienne confirment l'évolution notée visuellement sur les cartes mais cette méthode calculatoire ne nous satisfait pas car elle semble inadaptée à la précision initiale des données. En effet, comment interpréter une baisse générale de 25 km avec une distance linéaire calculée entre deux départements? Nous avons agrégé les lieux de naissance à cette échelle pour pallier l'imprécision de l'information et le calcul nous impose pourtant des chiffres d'une rigueur excessive. D'autre part, la méthode implique une fonction linéaire de la distance qui est loin de refléter la réalité car, au-delà d'un seuil peu éloigné, elle n'intervient plus. Que le joueur provienne de 300, 600 ou 700 km, il appartient à un espace extérieur pour le public, ses dirigeants et ses coéquipiers autochtones. Dans un club de la Côte d'Azur, le joueur bourguignon est autant "étranger" que son coéquipier originaire du Pas-de-Calais. Le caractère quantitatif de la distance s'applique mal à l'état originel de l'information. L'augmentation considérable que l'on observe à Metz (113 à 229 km) indique certainement un changement de politique mais son expression en termes kilométriques favorise les risques d'erreur car il serait illusoire d'apporter une précision n'existant pas à la source.

Nous pouvons aussi calculer ces distances sur des partitions de l'ensemble des joueurs en fonction de la proximité au club à la façon de la méthode cartographique. Cette technique élimine les plus fortes valeurs et considère seulement une partie des individus. Au-delà, l'information correspond à un bruit

statistique, sorte de structure indépendante de la localisation du club qui répond aux principes de distribution à l'échelle nationale. L'influence se limite à l'espace proche tandis qu'au-delà, l'origine des joueurs prend une connotation géographique globale. Chaque équipe possède ainsi dans son effectif des joueurs du Nord, alsaciens, bretons, etc., au *pro rata* des quantités nationales. La méthode est adaptée à la cartographie car elle peut se combiner avec un modèle théorique de distribution. Toutefois, pour les calculs statistiques, elle souffre des défauts inhérents à la distance kilométrique qui la rend difficilement acceptable¹.

Présence/absence du caractère local : définition du joueur local

Au caractère purement quantitatif, nous préférons la notion binaire de présence/absence déterminée par la part des joueurs locaux dans l'effectif. Mais encore faut-il définir ce joueur local! Théoriquement, cette définition devrait se référer au territoire du club mais celui-ci implique plusieurs échelles géographiques suivant le niveau compétitif². Le premier est la ville : le joueur local est né, a grandi dans l'agglomération. Toutefois, le caractère est forcément restrictif dans un championnat national même si certains professionnels répondent à ce critère³. L'appartenance au département, à la région est beaucoup plus significative car, seul dans sa ville, le club l'est bien souvent au sein de son espace de proximité dont la limite dépend de la concurrence des autres équipes. Ainsi, pour les Girondins de Bordeaux, tous les joueurs du Bassin aquitain, du Sud-Ouest sont considérés par les supporters, les dirigeants ou les journalistes comme des représentants locaux car le club est en position de monopole. Expliquant cette influence, J.M. Larqué précisait cette emprise géographique : "*De plus, de Couécou à Dugarry ou Lizarazu en passant par Girese, ils ont toujours eu dans l'effectif des représentants du Bassin aquitain. Vous savez, Bordeaux a de la place. Vers le bas jusqu'à l'Espagne et vers le haut jusqu'à Nantes, il n'est pas gêné aux entournures.*"⁴

Ces orientations posées, nous avons dû choisir un indicateur. Nous aurions volontiers désigné la ligue régionale car elle correspond à un espace sportif dans lequel s'effectuent officiellement le recrutement et la formation. Cependant, ses changements de limites géographiques, ses fortes disparités de surfaces rendaient délicates toute analyse diachronique. La région administrative pouvait être un support mais elle introduisait des coupures parfois injustifiées. À l'échelle nationale, il était difficilement acceptable qu'un joueur de la Somme évoluant à

¹Si l'on considère seulement 50% des joueurs les plus proches, le calcul donne pour tous les clubs 84 km (1956) et 82 km (1993). La différence est inexistante : réalité ou imprécision des données?

²L'exemple le plus frappant d'un appel au territoire s'observe en Espagne, à Bilbao. Le club basque recrute exclusivement des joueurs basques, qu'ils soient Français ou Espagnols. Cette politique imposée par les socios (abonnés qui détiennent une partie du capital de l'équipe) augmente considérablement les dépenses (l'offre est réduite en raison d'un quota de joueurs potentiels limité) mais offre une représentation sans faille de la cause régionale. Jamais un club de ce niveau n'a autant réduit son espace de recrutement.

³À titre d'exemple, ils sont deux à Metz, quatre à Montpellier mais il n'y en a aucun à Nantes, à Monaco ou à Lens.

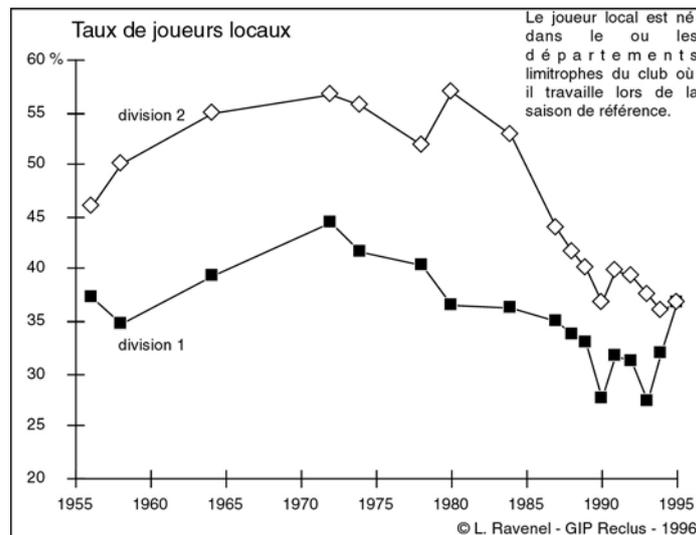
⁴*France-Football*, n° 2614, 14 mai 1996, p. 12. Jean-Michel Larqué est originaire du Pays Basque.

Lens ne puisse être qualifié du caractère local. Nous avons alors élaboré un compromis en présentant le joueur local comme originaire du ou des départements limitrophes au club dans lequel il exerce ses talents. Cette alternative s'expose encore au découpage arbitraire mais combine l'origine strictement qualitative (être ou ne pas être du département) à une interprétation de l'espace, la distance étant introduite sous l'angle du voisinage.

1.3.2 Une évolution non linéaire

Nous avons donc appliqué cette dernière mesure à l'ensemble des clubs pour les différentes années de notre base de données. Le taux est calculé en fonction de l'effectif métropolitain¹, choix qui introduit un biais car l'appel à des éléments extérieurs va à l'encontre de l'identité locale. Toutefois, nous intéressant spécifiquement au territoire français, nous avons jugé inutile d'insérer une échelle géographique supplémentaire. Les footballeurs immigrés possèdent aussi leur géographie que nous préférons examiner en complément, sorte d'analyse *a posteriori* et concentrer nos réflexions présentes sur la seule dynamique territoriale. Par conséquent, nous avons calculé les taux sur l'ensemble des joueurs, tous clubs confondus, à un moment donné mais en différenciant les première et deuxième divisions. Le document manifeste trois phases qui contrarient l'opinion couramment admise d'une baisse continue du taux depuis les origines à l'image du discours sur la disparition progressive des identités locales dans le football moderne (fig. IV.1).

Fig. IV.1 - L'évolution des joueurs locaux dans les effectifs (1956-1995)



¹Nombre de joueurs nés dans le ou les départements limitrophes au club/nombre de joueurs nés en France métropolitaine.

La crise s'observe (1956 -1972)

De 1956 à 1972, le taux est dans une phase générale de croissance. Selon notre définition, 1956 compte 37,3% de joueurs locaux en première division et 46,4% en seconde. 138 joueurs travaillent dans leur département de naissance, 64 dans un département limitrophe. Le caractère local est plus pertinent en deuxième division qu'en première et ce, quelle que soit la période étudiée. Cette différence est accentuée au profit du département d'origine : toujours en 1956, les joueurs des zones limitrophes sont en quantités équivalentes dans les deux divisions (13,7% en D1 et 13% en D2) mais une disparité forte s'observe dans le département du club avec respectivement 23,5 et 33,6%. L'augmentation du recrutement local se fait exclusivement en fonction d'une proximité maximale, distinction qui se retrouve dans toutes les phases. D'autre part, comme les deux divisions suivent des trajectoires parallèles, nous pouvons affirmer que le niveau des clubs ne contredit pas dans la tendance générale. Chacune réagit d'une manière similaire mais décalée par rapport à l'évolution du système.

La croissance qui s'observe jusqu'en 1972 se relie à la crise du professionnalisme. À partir du milieu des années cinquante, le nombre de professionnels chute dans tous les clubs : 543 joueurs ont un contrat pro en janvier 1960 mais ils ne sont plus que 363 cinq ans plus tard. La baisse est globale car les stagiaires passent de 122 à 41 durant cette même période. Au total, A. Wahl et P. Lafranchi estiment qu'entre 1960 et 1965, la part des joueurs rémunérés a diminué de 40% (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 167). Les clubs font donc davantage appel aux amateurs, une stratégie économique qui se traduit spatialement car ces joueurs sont d'essence locale. La création de la deuxième division *open* en 1970 ne modifie pas sensiblement la tendance car les deux niveaux suivent toujours des trajectoires parallèles. La dynamique est donc amorcée dès la fin des années cinquante, l'ouverture aux amateurs n'en étant que l'aboutissement. Cette politique de recrutement au sein de l'espace local se perçoit comme une réponse à la crise car, en utilisant les joueurs amateurs du club, les dirigeants limitent la somme des indemnités de transferts et la masse salariale.

La baisse des années quatre-vingt (1973 - 1990) : la formation instituée

Après 1972, un palier est atteint puis une baisse constante s'observe à partir de 1980. Si les taux diminuent régulièrement en première division, ils montrent une chute importante en seconde qui contribue à la réduction des écarts. Lors de la saison 1980/81, la D1 compte seulement 36,5% de joueurs locaux mais ils sont 56,8 en D2 ; dix ans après, l'écart n'est plus que de 9 points. La décroissance commune s'explique par une meilleure conjoncture économique. En 1969, 375 pros participent à la compétition mais, dès le début des années soixante-dix, le métier attire de nouveau : ils sont 495 en 1978, 543 en 1982, 759 en 1987, 909 en 1990, pointe maximale historique (L'Équipe, 1991). Plus nombreux, ils alimentent le marché des transferts favorisant la distinction entre lieu de consommation et de production. Mais, à l'origine de ce fulgurant redressement, il y a le contrat à temps instauré depuis 1969.

En effet, la "révolution de 1970" avait été précédée d'un an par la modification du statut des joueurs¹. Jusqu'à cette date, le footballeur était lié à son club jusqu'à 35 ans, âge au-delà duquel il était libre de choisir son lieu de travail. En attendant, il devait se soumettre aux exigences de ses dirigeants qui avaient tous pouvoirs pour l'échanger, le transférer, le licencier. Cette situation, dénoncée par un célèbre plaidoyer de Raymond Kopa ("*Les joueurs sont des esclaves*"), était un frein envers la profession jugée alors trop contraignante. Dans la mouvance de Mai 1968, les joueurs obtinrent une révision des statuts grâce à l'action de leur premier syndicat l'UNFP : le contrat à temps voyait le jour. Le footballeur était désormais lié à son club pour une durée déterminée conjointement entre les deux parties et, à l'expiration de son engagement, il devenait libre de contacter tout nouvel employeur sans que son club puisse intervenir ou demander une indemnité. La France inaugurait une pratique qui se répandra par la suite en Europe. Le dispositif fut poursuivi en 1973 avec l'adoption de la Charte du football professionnel, sorte de convention collective pour gérer les métiers du football. Elle mettait en place une politique de formation obligatoire pour les clubs professionnels ainsi qu'un cadre juridique sur l'exploitation des futurs talents².

Toujours appliquée aujourd'hui, cette charte a instauré un système de production officialisé permettant un renouvellement important du nombre de professionnels ainsi qu'une hausse du niveau des joueurs. Toutefois, l'obligation de formation aurait dû accroître la part des locaux dans les effectifs car, comme nous le montrerons, les recrues des centres proviennent majoritairement du département des clubs. L'effet paradoxal s'explique par le contexte historique. En effet, dès le début des années quatre-vingt, l'entrée dans le "football-business" a contrecarré la politique de formation interne car la plupart des clubs ont bien souvent délaissé leurs centres au profit d'échanges fructueux. La formation est alors devenue une spécialité que certains se sont arrogée, entraînant sur le marché une multitude de jeunes footballeurs. Le phénomène a été plus intense en seconde division car, ouverte aux clubs amateurs et professionnels, tous n'avaient pas l'obligation d'entretenir un centre de formation.

La reprise effective depuis 1990

La saison 1990/91 marque l'apogée du "football-business" : le déficit n'a jamais été aussi important³ ; les salaires dépassent l'imagination, les affaires et les soupçons se développent. Le déclin, suite inévitable, commence dès la fin de la saison par les premières rétrogradations financières : Brest, Bordeaux (1990), Toulon (1992) et Marseille (1993) illustrent l'enterrement des années fastes. Cette grande crise est suivie d'un assainissement relatif des finances, voulu et préconisé par la nouvelle direction nationale qui crée une structure de contrôle, la Direction Nationale Contrôle et de Gestion. Afin de perdurer parmi l'élite, beaucoup

¹Pour plus de précisions, nous renvoyons à Wahl et Lafranchi, 1995.

²Le club pouvait désormais engager prioritairement les jeunes joueurs formés par ses soins. Les équipes souhaitant les acquérir par la suite devaient payer une indemnité de formation.

³618 millions de francs en D1, 168 en D2.

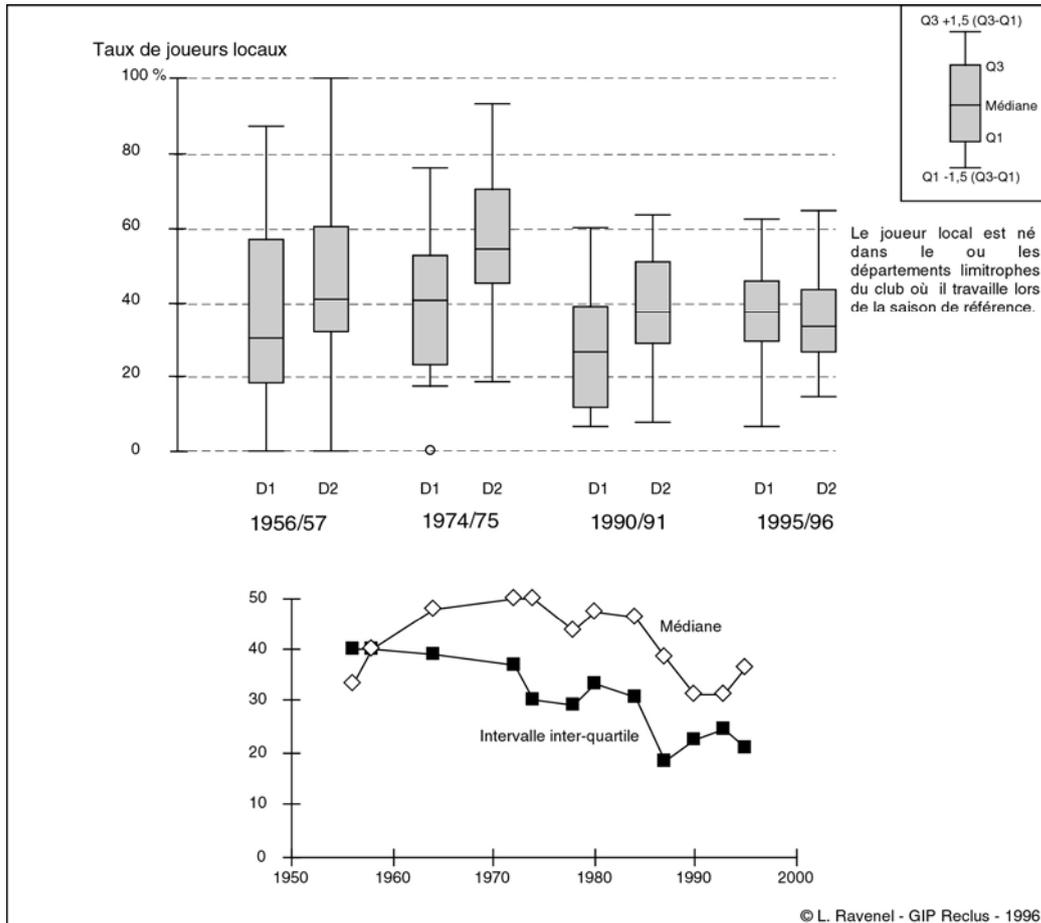
d'équipes menacées doivent appliquer ses recommandations qui, par des mesures de restriction, réduisent les déficits en jouant sur le poste budgétaire le plus malléable : la masse salariale. Les clubs visés par les contrôleurs se séparent de leurs meilleurs éléments, engagent des joueurs moins renommés ou font appel aux jeunes. Outre une baisse sensible du nombre de professionnels¹, cette régulation entraîne un apport effectif des centres de formation qui, réactivés, fournissent une part importante des joueurs locaux. Cet effet est nettement matérialisé par la diminution des écarts puis la jonction entre les deux divisions, la première égalant le niveau de la seconde. Plus nombreux, mieux équipés et plus prestigieux, les centres de D1 ont attiré les meilleurs jeunes éléments, les apprentis footballeurs préférant intégrer une équipe confirmée de l'élite plutôt qu'un club de seconde zone².

L'évolution du Montpellier-Hérault-Sporting-Club peut nous servir d'exemple car elle constitue une traduction remarquable du phénomène. En 1981, l'équipe accède pour la première fois à l'élite et recrute des "mercenaires", espérant ainsi garder sa place au sommet. La logique de recrutement ascensionnel et sensationnel est respectée car la formation locale n'est pas jugée suffisante pour assurer la nouvelle promotion. La saison 1981/82 devait être celle de la consécration mais une irrémédiable descente vers la deuxième division la remplace. Après cette mauvaise expérience, les dirigeants adoptent une nouvelle politique : ils exploiteront désormais les ressources locales pour doter l'équipe d'une âme. Des joueurs comme Blanc, Baills, Passi, Guédé, Soria sont les symboles du renouveau jusqu'à la nouvelle remontée en 1986. Une qualification en coupe de l'UEFA dès la première saison relance l'achat inconsidéré de nouveaux joueurs "talentueux" et cette nouvelle folie financière culmine en 1990 avec l'arrivée du duo Paille-Cantona. L'échec est cuisant et le club, au bord de la relégation, est sauvé par sa victoire en Coupe de France. En 1992, la DNCG le place sous tutelle à cause d'un passif financier de plus de 20 millions de francs. Le club ne peut plus gérer ses effectifs comme il l'entend et, par obligation financière, se tourne alors vers son centre de formation, seule solution trouvée pour alimenter la nouvelle équipe. Les résultats dépassent les espérances : une finale de Coupe de France, l'ossature de l'équipe de France Espoir et, en 1996, une place en Coupe d'Europe. L'équipe devient un exemple pour la France entière car les deux-tiers de son effectif sont issus du centre. La composante locale est forte car la stratégie de formation exploite l'espace de proximité. Ainsi, durant la saison 1995/96, cinq joueurs titulaires sont originaires de l'agglomération montpelliéraine : Bonnissel, Martin, Rouvière, Levèvre et Sanchez. Cette évolution a bien répondu aux crises successives, sortes d'exagérations locales des tendances nationales qui ont aussi affecté d'autres clubs français parmi lesquels Lyon, Rennes, Nice, Saint-Etienne ou Cannes figurent en bonne place.

¹Il y avait 909 pros en 1990/91 ; ils n'étaient plus que 858 en 1992/93.

²En parallèle, la restructuration du championnat de D2 en 1993 a permis l'engagement de nombreux professionnels.

Fig. IV.2 - L'homogénéisation spatiale du recrutement : les joueurs locaux dans les effectifs des clubs (1956-1995)¹



1.3.3 Une homogénéisation de la structure

Globalement, les valeurs du taux baissent entre 1956 et 1995, passant, pour les deux divisions confondues, de 42,3% à 36,73%. La réduction est sensible mais n'atteint pas les proportions alarmantes contre lesquelles s'insurge le milieu sportif. Pour la première division, la stabilité domine (de 37,3 à 36,7%), ce qui interroge sur la pertinence du discours identitaire. On comprend la perception à l'examen de la décroissance qui s'opère entre le milieu des années soixante-dix et 1993. Pendant cette phase, les chiffres précédents prennent une autre signification : 50,3% de joueurs locaux en 1974 contre 31,9% en 1993 dans les deux divisions et 41,7% contre 27,2% pour la première. La chute est alors indiscutable mais ne suffit pas à décrire l'évolution car la dynamique globale est liée au fonctionnement d'un système, récemment bouleversé par l'arrêt Bosman.

¹Pour les quatre saisons de référence, les données sont dans l'annexe IV.4.

Les différences se réduisent entre les clubs

La situation change lorsqu'on évoque une homogénéisation du territoire. Jusqu'ici, les joueurs étaient les individus statistiques mais, en prenant le club comme élément de référence¹, nous retrouvons une approche similaire à celle proposée par les cartes IV.10. À ce niveau, la réduction des disparités entre les équipes apparaît comme le principal enseignement et se vérifie à l'aide d'une évolution comparable des paramètres résistants (fig. IV.2).

Les diagrammes de distribution ont été réalisés pour des saisons charnières et, outre une trajectoire des médianes reproduisant la dynamique globale des joueurs, on observe une diminution générale des écarts entre les clubs. Le phénomène est souligné par la réduction de l'intervalle inter-quartile de 1956 à 1995 sans que les médianes suivent un parcours similaire. En 1956, si elles sont quasiment équivalentes à celles de 1995 dans les deux divisions, les écarts entre les individus sont tout autres. Ainsi, en 1956/57, le LOSC (D2) utilise uniquement des joueurs locaux : sur seize footballeurs métropolitains, onze sont originaires du Nord et cinq des départements limitrophes, chiffres d'autant plus étonnants que l'équipe ne compte aucun étranger². À Marseille, Lens ou Strasbourg, ce sont plus des 4/5 de l'effectif qui ont une origine locale. Mais, ces taux imposants masquent les disparités symétriques car trois clubs ne possèdent aucun joueur local : Monaco, Toulouse et Perpignan³. Par la suite, toutes ces différences se réduisent et les clubs tendent vers une sorte de valeur normative. En 1995, seules trois équipes bénéficient d'un effectif dont les origines locales dépassent les deux tiers : Lorient (64%), Nice (62%) et Lens (61%). À l'autre extrême, deux formations de deuxième division (Toulouse et de Châteauroux) ont un taux égal à zéro.

Une situation idéalisée

Les commentaires, les impressions se fixent sur des valeurs extrêmement élevées et l'hypothèse idiographique explique sans doute la prédominance d'un discours constatant la perte du caractère local. Le regard sur les années cinquante conforte la vision d'un âge d'or footballistique aux multiples vertus : les joueurs avaient encore "l'amour du maillot", répondait directement à une identification communautaire dont ils reflétaient les désirs et les aspirations ; âge d'or d'un professionnalisme sain, non gangrené par l'intrusion monétaire massive des années quatre-vingt. Vision mythique mais qui permet d'accepter et d'accréditer la thèse du sport sain par nature et dont la société serait l'élément pervers⁴. Mais, dès que ces préjugés sont évacués, la vision historique offre beaucoup de

¹Le taux de joueurs locaux est désormais calculé pour une équipe.

²L'aspect conjoncturel intervient car deux saisons plus tard, le LOSC, désormais en D1, ne compte plus que ... 66% de joueurs locaux.

³Cette absence de joueurs locaux coïncide souvent avec une forte proportion de joueurs non métropolitains dont beaucoup sont originaires d'Algérie.

⁴Sur ce point, nous souscrivons - en partie seulement ! - à la théorie critique du sport que propose J.M. Brohm. Nous renvoyons le lecteur à ses divers ouvrages et articles. Un bilan général des théories sociologiques sur le sport est présenté dans le chapitre introductif de (Quels Corps, 1995).

caractéristiques "modernes" car les affaires de corruption, les matches truqués, les transferts sournois ou les investissements douteux étaient manifestes. En cela, le rappel constant du joueur local comme élément d'intégrité et d'esprit sportif participe à une idéalisation de la situation car elle répond davantage au modèle idéologique que désirent les dirigeants du football.

Toutefois, nous ne voudrions pas seulement exposer notre avis critique car il existe un point sur lequel s'accordent nos commentaires. La baisse des taux trouve en effet une validité au regard des titulaires et non plus de l'effectif total¹. Dans les années cinquante, beaucoup d'entre eux étaient des locaux qui jouaient toutes les semaines, étaient représentés dans toutes les catégories d'âge et, surtout, diffusaient l'image identitaire des racines régionales. Aujourd'hui, ce sont davantage les jeunes professionnels ou stagiaires qui revendiquent ce caractère et, malgré une incorporation à l'effectif, ils passent beaucoup de temps sur le banc de touche, n'entrent qu'en complément ou pour pallier l'absence d'un titulaire. Néanmoins, si ces dispositions affectent le système d'une manière globale, chaque club est libre de choisir sa politique de titularisation. À titre d'exemple, sur les six joueurs locaux du PSG, seulement deux étaient titulaires lors de la saison 1995/96. En revanche, à Montpellier, les cinq avaient leur place acquise et donnaient une connotation autochtone à l'équipe.

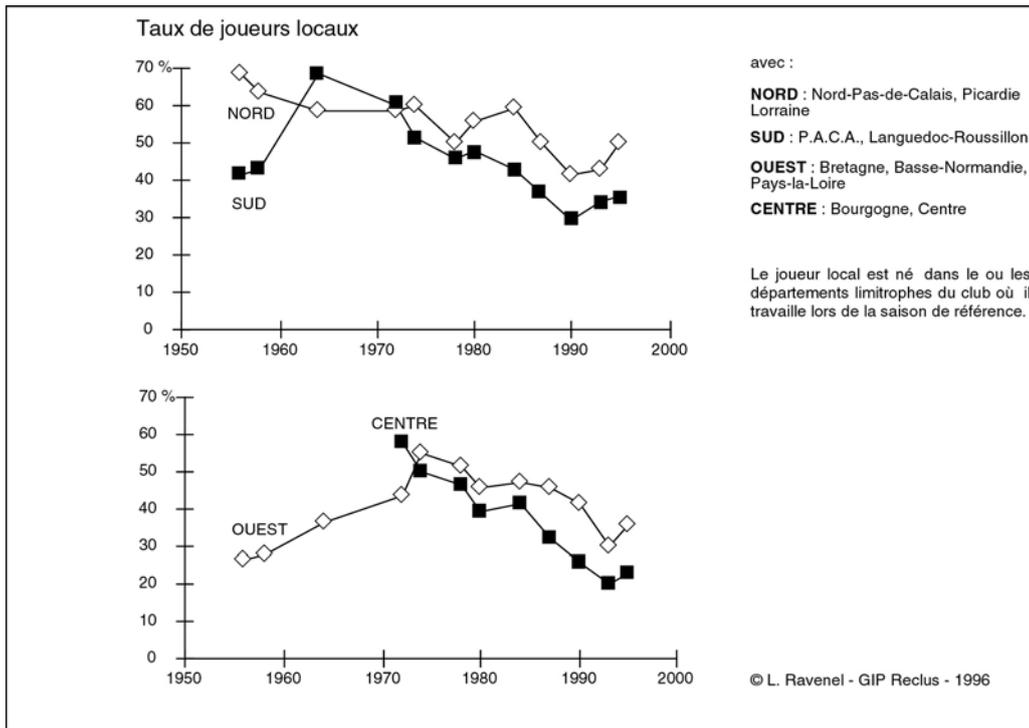
1.3.4 Le changement de système

Poursuivant notre analyse, nous avons cartographié les valeurs des clubs pour quatre dates charnières afin de percevoir spatialement l'évolution décrite ci-dessus. Leurs recrutements se sont adaptés à la dynamique globale mais ont aussi profité de stratégies d'échelles variables dépendant, entre autres, de leurs situations géographiques. Nous avons construit une carte pour les saisons 1956/57, 1974/75, 1990/91 et 1995/96 en gardant une discrétisation unique afin d'accréditer la modification des ordres de grandeur². Un regard englobant fait visuellement apparaître la dynamique principale car les contrastes de valeurs diminuent entre 1956 et 1995. Nous y avons adjoint les taux de joueurs locaux en fonction de quatre sous-espaces (Nord, Sud, Ouest et Centre) dont les trajectoires apportent une aide à l'interprétation (fig. IV.3).

¹Les titulaires sont les joueurs fondamentaux du club, ceux qui en incarnent à la fois l'image et l'ossature sportive. Ils sont parmi le "onze de départ" et, sauf blessure ou choix tactiques particuliers, disputent l'ensemble des rencontres.

²Les classes ont des étendues importantes car nous n'avons pas voulu donner l'idée d'une fausse précision, les taux étant calculés sur des quantités relativement faibles. Ainsi, sur l'ensemble des 579 effectifs analysés, la quantité moyenne ou médiane est de 14 joueurs métropolitains. Le calcul de taux sur ces valeurs est approximatif. Toutefois, il élimine les individus présentant moins de 8 éléments. Ces faibles effectifs nous ont toujours orienté vers l'utilisation de paramètres statistiques résistants.

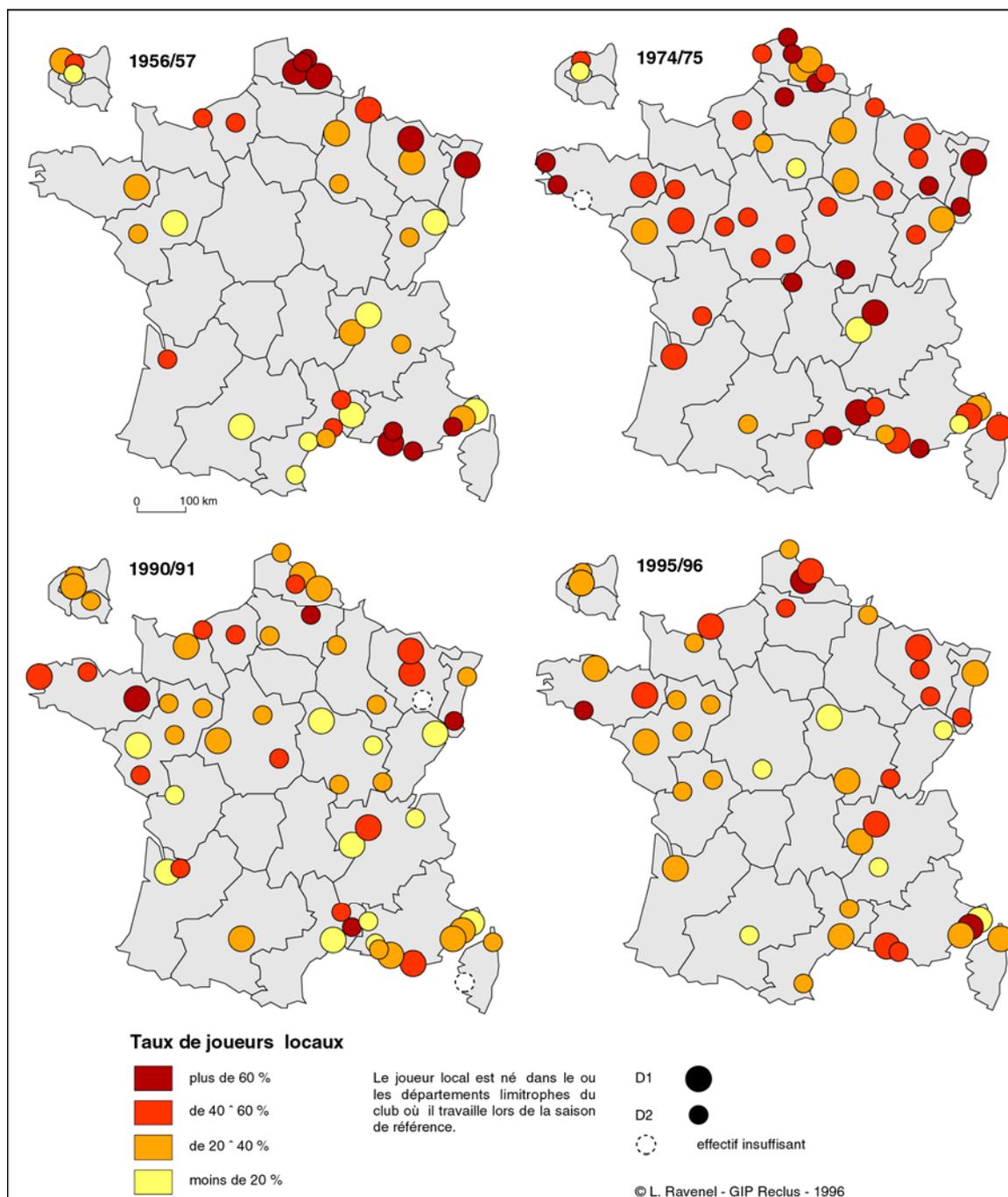
Fig. IV.3 - Les joueurs locaux selon quatre ensembles géographiques (1956-1995)



1956 : les clubs au cœur des zones de production

En 1956, les clubs du Nord de la France possèdent une exagération locale qui conforte l'étroite liaison entre les lieux de production et de consommation. L'importance des potentialités s'exprime pleinement par ces taux généraux dépassant les 60%. Sur les 91 joueurs métropolitains travaillant dans les six équipes du Nord, 62 ont une origine locale. La forte production peut être absorbée par les clubs présents car leurs objectifs coïncident avec les possibilités de recrutement comme le précisent A. Wahl et P. Lafranchi : "La direction des mines et de la sidérurgie a bien compris le parti qu'elles pouvaient tirer de la naissance d'un patriotisme d'entreprise et d'une identification à celle-ci au travers du déploiement d'une énergie collective et d'une volonté de vaincre affirmés sur le stade" (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 121).

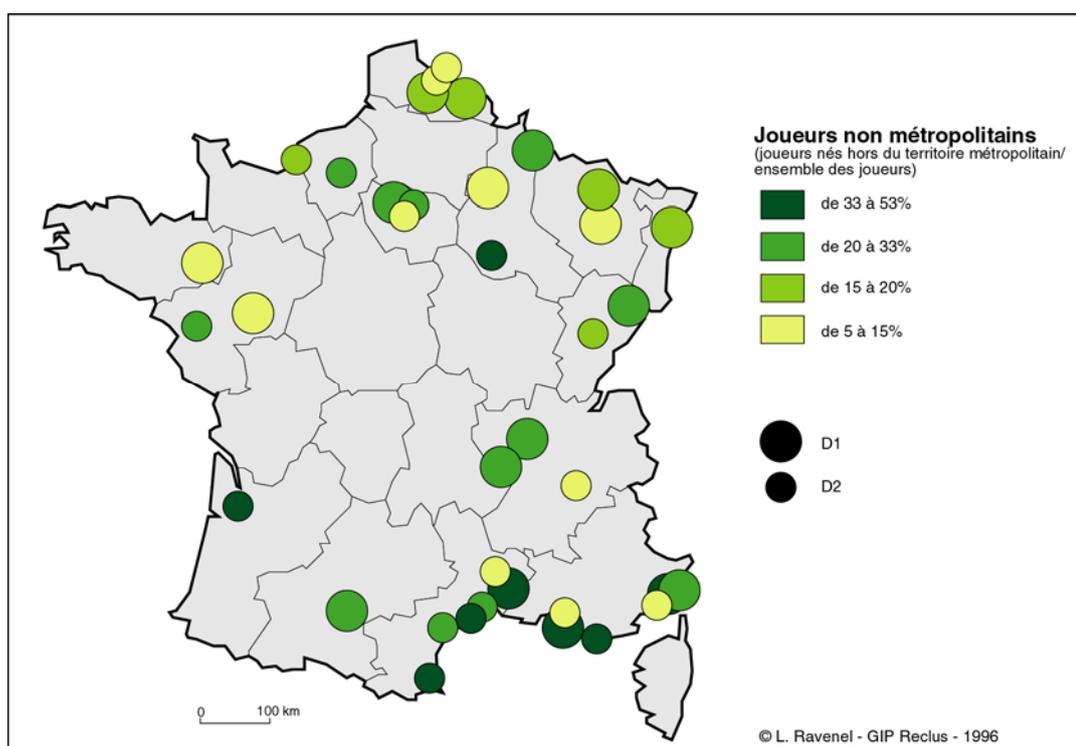
Cartes IV.11 - Évolution des joueurs locaux (1956, 1974, 1990 et 1995)



Sur les bords de la Méditerranée, les écarts entre les clubs sont beaucoup plus importants avec une faible ressemblance de voisinage. Si la moitié des joueurs montpelliérains ont des racines locales, un seul est dans cette configuration à Nîmes ou à Béziers. La disparité trouve son explication dans la forte présence étrangère à laquelle aspirent fortement les clubs du Sud durant cette période. La carte IV.12 montre, qu'à l'exception de Troyes où l'on dénombre 6 étrangers pour 12 métropolitains, les footballeurs allogènes travaillent uniquement pour des

équipes méditerranéennes. Ils sont 7 à Marseille, 9 à Nice, 6 à Sète et Toulon. Les Niçois ou les Perpignanais profitent de la proximité géographique pour intégrer respectivement trois Italiens et deux Espagnols. Mais, surtout, ce sont d'abord les joueurs issus des colonies africaines qui renforcent cette distribution méridionale par simple effet relationnel entre les grands ports. Le phénomène est encore amplifié par les décisions sportives qui, dès 1955, stipulent l'arrêt des importations. En effet, suite à une augmentation importante de la part des étrangers dans les effectifs professionnels entre 1945 et 1955¹, Paul Nicolas, président du Groupement depuis 1954, décida de stopper leur arrivée afin de préserver l'éclosion nationale. À partir de 1955/56, il interdit toute nouvelle entrée dans le championnat en limitant à deux les étrangers par équipe. Ces mesures, qui ne touchaient pas les joueurs du Maghreb et d'Afrique Noire, contribuèrent à augmenter mécaniquement leur représentativité parmi les non-métropolitains (Wahl et Lafranchi, 1995, pp. 137-138). Cette limitation quantitative peut aussi expliquer l'évolution positive du taux de joueurs locaux dans le Sud entre 1956 à 1964 car ces derniers prirent la place des étrangers non désirés (fig. IV.3). Enfin, à l'image de l'Olympique de Marseille et du FC Sète, les clubs méditerranéens avaient une tradition de recrutement allogène ancienne et appréciée du public.

Carte IV.12 - Les joueurs non-métropolitains (1956/57)



¹En 1946, il y avait un étranger en moyenne par club. Par la suite, les chiffres sont de : 1,62 (1947), 2,54 (1949), 3,23 (1951), 3,56 (1953), 3,45 (1955). D'après (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 132).

1974 : l'effet du National

En 1974, le National est terminé depuis deux saisons. Ses effets sont perceptibles car, outre la diffusion des clubs, la croissance générale des taux s'affirme et seulement quatre individus (deux clubs parisiens, Cannes et Saint-Étienne) ont moins de 20% de joueurs locaux. Les Verts sont en pleine période de gloire et leur succès provoque un élargissement majeur de la zone de recrutement : sur les 22 footballeurs de l'effectif, 3 répondent au critère de proximité. L'augmentation globale affecte toutes les grandes régions sans que l'on puisse noter de réelles disparités. Dans le Nord, ce sont d'abord les petits clubs apparus à la faveur du National qui monopolisent les meilleurs scores : sur les 14 joueurs de Cambrai, 13 sont originaires du ou des départements limitrophes tandis qu'à Hazebrouck, ils sont respectivement 11 sur 12. À l'inverse, les grandes formations de première division ont des taux inhabituels : Lille ne compte que 4 joueurs locaux (sur 13) et Lens, 7 sur 19. Sur la côte méditerranéenne, les contrastes ont diminué et l'on peut remarquer les disparités temporelles. En 1956, Nîmes était peu insérée dans l'environnement local, situation totalement inversée en 1974 : si les étrangers sont toujours aussi nombreux (6), le club possède 13 joueurs locaux sur les 17 métropolitains. La situation est similaire à Béziers ou à Cannes et montre qu'une politique de recrutement n'a rien de fixé, elle évolue au gré des circonstances. La figure IV.3 précise une évolution importante car, contrairement à la dynamique générale, la baisse des taux s'amorce dès 1956 dans le Nord et 1964 dans le Sud. Avant la création du National, qui allait automatiquement augmenter le recrutement indigène, les clubs des régions originelles ont déjà entamé un processus dégressif qui indique l'ébauche d'un recrutement moins empirique car "*les dirigeants hésitaient moins à chercher des recrues au loin*" (*ibid.*, p. 119). Les vieilles régions de football sont les initiatrices car, avec l'instauration des concours du jeune footballeur, la généralisation des sélections régionales, leurs équipes, bien implantées et réputées, ont facilement élargi leurs aires de péremption.

Les clubs éclos dans le centre et l'ouest du pays ont aussi des taux élevés, surtout à l'extrémité bretonne. Quimper a la totalité de son effectif en provenance du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan, soit 15 joueurs sur 15. Toutes ces formations ont amené de nombreux locaux vers le haut niveau et, par la suite, leur ont offert une probabilité d'insertion dans le monde professionnel. Elles ont servi de débouchés à de jeunes joueurs qui n'avaient pas eu jusqu'ici des éventualités de carrière. Les arrivées de Lorient, Quimper, Brest, Laval ou encore Châteauroux ont valorisé les potentiels existants au niveau des licenciés. La figure IV.3 indique cette croissance continue des clubs de l'Ouest qui, à partir de 1974, se conformeront à la baisse générale.

1990 et 1995 : un recrutement ubiquiste

La saison 1990/91 présente beaucoup de faibles taux : 12 équipes (7 en D1 et 5 en D2) emploient moins de 20% de joueurs locaux, 4 seulement en ont plus de 60%. La baisse générale affecte toutes les régions à l'exception du Nord qui

préserve quelques reliquats autochtones : le tiers de l'effectif lillois vient de la proximité, la moitié à Lens. Contrairement aux années cinquante, il est quasiment impossible de définir et d'observer une régionalisation. Le voisinage n'entraîne aucune ressemblance car ce sont d'abord le statut du club et sa politique qui déterminent le choix des joueurs. En 1995, malgré un taux global identique à celui de 1956, le territoire présente une structure quasi homogène dans laquelle les individus extrêmes ont presque tous été évincés.

Lorient est l'un des rescapés. Sa forte orientation bretonne s'explique par l'emploi de plusieurs joueurs amateurs et volonté d'enracinement local. Après plusieurs années de montées et relégations entre les deuxième et troisième divisions, le FC Lorient compte profiter des défections conjuguées de Brest et de Quimper pour prendre durablement l'ascendant. Au nord, Guingamp a éliminé Saint-Brieuc ; à l'est, le Stade Rennais est inamovible et, pour Lorient, la possibilité de devenir un troisième pôle passe par une politique de recrutement ciblée. Son entraîneur, L. Gourcuff, l'explique ainsi, en terme de concurrence spatiale : *"Notre rayon d'action, c'est le bassin lorientais. Il y a suffisamment de quantité et de qualité de jeunes joueurs pour bien faire. La suite, c'est d'éviter la fuite vers le Stade Rennais ou Nantes."*¹ Cette politique est spatialement limitée et correspond parfaitement à notre définition du joueur local. Son application (11 joueurs sur 17 originaires du Morbihan, du Finistère ou de l'Ille-et-Vilaine) se manifeste directement dans la valeur du taux. Cette persévérance localisée reste néanmoins exceptionnelle car, aujourd'hui, la plupart des autres équipes se disposent autour de la médiane.

Un changement d'état

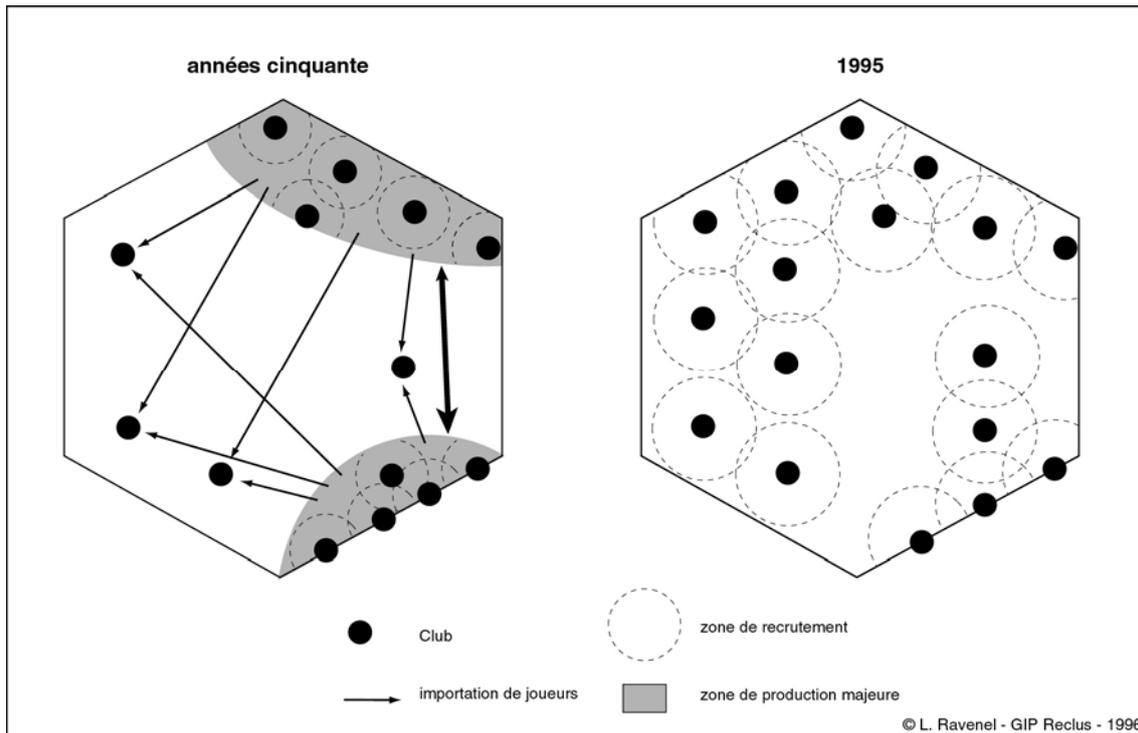
Quand nous suggérons la disparition des contrastes régionaux, nous invoquons un processus sous-jacent de production dont la nature s'est modifiée. Contrairement aux années cinquante, l'origine des joueurs présente aujourd'hui une certaine ubiquité spatiale car elle est davantage déterminée par la présence des clubs que par une propriété foncière de l'espace. Les locaux sont pourtant en proportion sensiblement équivalente mais, les équipes ayant changé de localisation, les zones de recrutement ont automatiquement couvert tout le territoire national. Pour exprimer clairement cette modification, nous proposons un modèle graphique décrivant l'organisation spatiale aux deux dates (fig. IV.4).

Dans les années cinquante, les clubs sont encore très dépendants des conditions locales de production car le recrutement est empirique, utilise un réseau de relations et de connaissances spatialement limité. Les émissaires supervisent directement les jeunes joueurs des clubs amateurs de la région qui leur ont été signalés. Le nouveau professionnel est introduit dans le milieu en raison de sa proximité géographique et, s'il naît dans une région éloignée des centres névralgiques sportifs, sa participation au championnat national sera surtout le résultat d'un concours de circonstances favorables. En 1948, par exemple, Montpellier engage Dominique Colonna, le gardien de Corte, car le vice-président

¹*France-Football*, n° 2599, 30 janvier 1996, p. 20.

du club héraultais est originaire de cette ville (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 119). Toutefois, comparés aux méthodes de recrutement des années trente, des progrès ont déjà été réalisés notamment par l'exploitation des diverses sélections régionales et nationales. En 1956, les transferts existent, des joueurs changent de clubs mais la liberté manque. En raison d'un contrat léonin, les dirigeants ont la mainmise sur les mouvements de leurs employés et les orientent selon leurs désirs.

Fig. IV.4 - Le changement du système de production de joueurs (1956-1995)



Le modèle distingue donc deux grandes zones de production qui correspondent aux aires originelles du football. Les clubs ont une présence ancienne, une tradition qui fonde l'importance. Dans le Nord, ils exploitent un potentiel local que constituent les cohortes de mineurs et d'ouvriers. Dans le Sud, si l'on note la présence massive de joueurs aux patronymes italiens, on ne peut établir une même relation spatiale entre région industrielle et production de footballeurs : c'est d'abord la présence des équipes qui induit l'accès au professionnalisme. Hors de ces zones, le vide. Quelques clubs dans l'Ouest ou en Rhône-Alpes mais leur nombre n'est pas suffisant pour promouvoir les jeunes locaux engagés en quantités trop faibles. À l'inverse, ces équipes les importent depuis les zones de production grâce aux transferts qui inaugurent une organisation par vases communicants.

Aujourd'hui, le système de production est organisé à l'échelle nationale et les éléments prometteurs ne passent plus au travers des mailles du filet, quelles que soient leurs régions d'origine. Les dirigeants ont institué des méthodes de détectations à tous les échelons géographiques. L'évolution concerne aussi les clubs

car leur diffusion à l'ensemble du territoire a automatiquement resserré le maillage du territoire sportif. Accompagnant cette modification, les centres de formation ont officialisé le club professionnel dans sa fonction productrice au détriment certains de conditions extra-sportives. S. Béaud et G. Noiriél proposent cette différenciation principale entre les deux époques avec l'exemple du recrutement de deux grands joueurs : "*Là encore la différence entre Kopa et Fernandez est significative. Constamment le premier a attendu que les grands clubs professionnels du Nord viennent le chercher, pensant que sa réputation locale suffisait à le faire connaître. Fernandez appartient à une génération où d'emblée un jeune de talent s' imagine qu' il sera professionnel et voit dans le sport un moyen de promotion sociale*" (Béaud et Noiriél, 1990, p. 88). À l'époque de Kopa, les bons joueurs attendent les clubs car ils savent que le réseau local de relations exerce son action mais trente ans plus tard, l'accès au professionnalisme est devenu une véritable stratégie. Avant d'être engagé au centre de formation du PSG, L. Fernandez avait posé sa candidature et effectué des stages à Avignon et Nancy.

Volontairement, nous n'avons pas représenté une zone de production majeure car nous validons d'abord la notion d'homogénéisation. Si par ailleurs, nous n'avons pas non plus matérialisé les importations ou exportations de joueurs, c'est en raison d'une interconnexion maximale entre les clubs. Il n'est plus possible de dégager des flux principaux ou majeurs dans un système où chaque élément a désormais une fonction de production, de consommation et d'échange.

2. Le système des transferts

Les transferts définissent ce système d'échanges entre les lieux du football mais, quand on les évoque, des préjugés hantent le discours et s'opposent à une analyse cohérente. Leur fonctionnement se perçoit difficilement dans sa globalité car il résulte davantage d'une composition d'ensembles disparates. Dans sa conclusion au premier colloque de géographie des sports, R. Ferras avait témoigné de son intérêt pour les migrations sportives : "*Le sport dominical glisse peu à peu vers un substitut au chômage, générant des courants migratoires vers les lieux où l'on peut offrir aux joueurs un emploi. Simon Genest a parlé des joueurs de hockey québécois et canadiens gagnant l'Allemagne, la France, la Suisse. On connaît les milieux de joueurs de pelote basque fixés à Mexico. On laissera de côté les mouvements browniens de la foire aux footballeurs*" (Ferras et Pociello, 1990, p. 356)¹. Son sentiment devant les transferts ressemble à une indifférence géographique car le phénomène paraît totalement désordonné et, pris dans sa globalité, aucune organisation spatiale ne se discerne. Toutefois, nous ne pouvons accepter l'idée d'une conduite incompréhensible, voire chaotique devant lequel le géographe ne peut réfléchir.

Comme dans tout système de villes, les clubs forment un réseau interconnecté dans lequel les joueurs transitent. Mais, contrairement à l'analogie urbaine, ce réseau ne bénéficie d'aucune infrastructure concourant à sa matérialisation dans l'espace. Par ailleurs, il possède plusieurs propriétés théoriques. D'une part, si la LNF édicte certaines règles de limites temporelles ou financières, la direction des flux n'est soumise à aucune contrainte réglementaire puisque les clubs n'ont pas d'allégeances exclusives, sont quasiment indépendants. D'autre part, cette indépendance engendre une connexité maximale car tous ceux d'un même pays peuvent entrer en relation. Rien n'empêche un joueur du FC Gueugnon de signer au PSG ou un Strasbourgeois d'émigrer vers Cannes. À l'examen de ces dernières possibilités, les mouvements s'interprètent facilement comme browniens.

Néanmoins, la structure hiérarchique du réseau intervient pour réguler tous ces flux et, comme le précisent N. Catan *et alii*, "*c'est par une analyse des échanges entre les villes que l'état de la structure du réseau des grandes villes européennes peut être révélé. Un réseau n'existe que par les relations qui unissent les centres, par les hiérarchies que ces relations entretiennent ou affaiblissent, par les différentiels régionaux qu'elles peuvent introduire*" (Catan *et alii*, 1994, p. 66). L'analogie entre le réseau des villes et des clubs n'est pas un simple raccourci métaphorique. La structure sportive fonctionne par ses échanges, chaque équipe devenant un noeud par lequel transitent les joueurs. La connexité maximale permet toutes les mutations théoriques mais l'organisation globale n'échappe pas aux lois de la hiérarchie sportive. Le transfert lie les lieux de production et de consommation. Sans lui, les clubs devraient vivre dans un système d'autoproduction qui serait rapidement mis

¹D'après le *Petit Robert*, un mouvement brownien "est un mouvement désordonné de très petites particules".

en faillite. À chaque saison, les effectifs sont redistribués assurant une promotion ou une déqualification des joueurs. Dans ce réseau, les clubs se classent en fonction des politiques choisies ou imposées. Certains se spécialisent dans la production, alimentant le système dans son entier ; d'autres, optent pour une consommation à outrance tandis que la majorité adopte une position intermédiaire, gestion d'un équilibre précaire. Le système nécessite une répartition des tâches et se nourrit des disparités qui le composent.

Dès lors, l'analyse des échanges induit une définition des rôles, une partition des éléments car chacun obéit à sa propre logique. Les joueurs ne sont pas tous dans les mêmes situations, ne subissent pas les mêmes contraintes et n'aspirent pas aux mêmes objectifs. Avant d'examiner dans le prochain chapitre, les conséquences spatiales, nous voudrions présenter, expliquer le fonctionnement de ce réseau. Dans un premier temps, nous exposerons les rôles des divers acteurs avant d'exprimer la structure globale à l'aide d'un modèle segmenté.

2.1 Un positionnement des clubs sur le marché

L'opinion générale associe aux transferts des footballeurs des sommes qui dépassent l'imagination. Les chiffres additionnent les millions de francs et les médias, sensibles aux éclats monétaires, s'empressent de les commenter, surenchérissant promptement sur de nouvelles éventualités. Depuis le milieu des années quatre-vingt et l'introduction massive d'argent dans le football professionnel, le transfert s'est paré de connotations excessives, voire péjoratives, qui traduisent seulement une partie de la réalité. Les quatre grands clubs français de la décennie écoulée (Bordeaux, Marseille, Monaco et PSG) ont accumulé les performances en ce domaine engageant la plupart des joueurs confirmés. Lors de la saison 1986/1987, J.M. Faure et C. Suaud notent qu'un indice de mobilité de l'effectif différencie fortement ces quatre des autres équipes françaises (Faure et Suaud, 1994, p. 17)¹. L'Olympique de Marseille connaît ainsi 12 arrivées et 8 départs, Monaco 10 et 8 tandis que Nantes limite ces mêmes mouvements à 4 et 4. Cette unité et, *a contrario*, cette disparité avec leurs congénères du championnat, indique que le système des transferts ne peut s'analyser par référence à la totalité. A. Wahl et P. Lafranchi remarquent, eux aussi, qu'il existe plusieurs catégories de clubs face aux échanges : "*La première englobe les clubs anonymes de seconde division aux moyens très limités qui préfèrent acheter des joueurs en fin de contrat et dépassant l'âge de trente ans ou dont l'indemnité de formation demeure modeste. [...] La seconde catégorie de clubs est formée par la quasi-totalité de ceux de division nationale ; leurs*

¹Cet indice donne le nombre total de changement de clubs effectués durant la carrière professionnelle par les joueurs d'une même équipe.

moyens sont limités. Ils consacrent beaucoup d'argent à la formation, ce qui leur permet de toucher une forte indemnité de formation lorsqu'ils cèdent de jeunes vedettes. Ils s'efforcent d'engager des joueurs aux prétentions raisonnables. Il en va tout autrement pour les quatre grands clubs qui tiennent le haut du pavé depuis presque dix ans" (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 228). Cette catégorisation est à la base de notre analyse car elle donne à chaque groupe un rôle précis dans le fonctionnement général. Dans un premier temps, la description du système des transferts nécessite l'examen des raisons et des causes qui poussent les joueurs à changer de club. Nous verrons ensuite, comment et sur quels critères les regrouper avant d'examiner une première spécialisation liée à la hiérarchie sportive.

2.1.1 Les justifications aux changements

Dans cet ensemble aux multiples éventualités, de grandes orientations se dégagent et s'analysent selon les conceptions des clubs ou des joueurs. Contradictoires ou convergentes, elles précisent les modalités pour transférer ou être transféré. Depuis l'introduction du contrat à temps en 1969, les footballeurs négocient directement avec leurs employeurs et, en théorie, disposent de leur avenir. Mais, encore une fois, la célébrité, le niveau hiérarchique provoquent une très grande dispersion des situations professionnelles.

La gestion d'une carrière?

*"En fait le milieu du football réserve des surprises dans les deux sens. Parfois bonnes, parfois moins bonnes. C'est surtout moi simple qu'il n'y paraît. Ne serait-ce que parce que le sentiment n'a plus cours depuis une dizaine d'années. Autrement dit, mieux vaut savoir se faire respecter, conserver une certaine philosophie. Et, surtout il s'agit de ne pas trop attendre quand on voit que l'on est dans une impasse. Mais sans pour autant se précipiter. D'où, parfois, la difficulté. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, si je considère mon cas personnel, je n'étais pas voué à avoir la bougeotte. À Valenciennes, j'étais arrivé pour faire un bout de chemin. En guise de quoi, comme j'étais le seul à permettre le renflouement des caisses du club, il m'a fallu faire mes valises pour Marseille. Là encore, j'étais parti pour faire carrière. Raté encore une fois! Pour d'autres raisons. Idem à Paris où j'étais arrivé plein d'espoir en début de saison. Hélas, au bout de deux mois, il m'a fallu comprendre qu'il n'y avait plus de place pour moi. Mais, je ne me plains pas dans la mesure où je ne suis jamais resté en rade. J'ai toujours eu un club pour s'intéresser à moi. Et sur le plan familial, je n'ai pas encore été confronté au problème de la scolarité de mes enfants, puisque je n'en ai pas depuis longtemps."*¹

Thierry Laurey joue aujourd'hui à Montpellier et sa carrière est une suite ininterrompue de changements. Né à Rommilly-sur-Seine (Aube) en 1964, il intègre le centre de formation de Valenciennes en 1981 et deux ans plus tard, il signe un premier contrat professionnel de quatre ans comme le demande le règlement découlant de la Charte Nationale du football. Un an avant la fin de ce

¹Thierry Laurey, *L'Équipe*, 22 janvier 1991, p. 7.

premier contrat¹, il signe à Marseille mais la saison se passe mal et le joueur est prêté à Montpellier². Dans l'Hérault, il donne entière satisfaction, acquiert une réputation d'envergure mais, à la fin de la saison, il part bien involontairement à Sochaux : Marseille se sert de lui comme une monnaie d'échange pour le transfert de F. Sauzée. Après deux ans dans le Doubs, Paris lui propose une nouvelle aventure mais elle tourne court et Saint-Étienne le récupère pour la fin de la saison avant de le voir repartir définitivement pour Montpellier où il est installé depuis 1991. T. Laurey aura donc changé sept fois de club et pas toujours selon ses propres choix : *"Pour le reste, à l'expérience, il est délicat de parler de profil de carrière. Le choix des joueurs est en effet souvent restreint puisque nous n'avons pas souvent tous les éléments en main. On doit s'attendre à être mis devant le fait accompli."*³

L'exemple montre que les migrations peuvent s'assimiler à tout changement dans une vie professionnelle ponctuée de promotions, d'opportunités, de contraintes ou de licenciements. Cependant, le footballeur est soumis à la pression incessante du marché qui entraîne plusieurs catégories de mutations. Il y a d'abord la promotion, migration professionnelle rêvée, celle par laquelle le joueur franchit la frontière séparant l'anonymat de la célébrité ou la célébrité de la gloire. Elle ne concerne que les footballeurs réputés, en devenir, et change leurs conditions hiérarchiques. S. Marlet, ancien attaquant du Red-Star, appartient à cette catégorie quand il rejoint Auxerre et la Ligue des champions, oubliant les matches anonymes de Perpignan, Dunkerque ou Beauvais pour fouler les pelouses de Glasgow, Amsterdam et Dortmund. Les joueurs français partant aujourd'hui vers l'étranger appliquent ce même principe car, en signant dans un club italien, espagnol ou anglais, ils multiplient leurs salaires par des coefficients imposants. Tous aimeraient bénéficier de ces opportunités mais, la demande étant bien supérieure à l'offre, elles sont limitées à quelques individus.

La fin du contrat professionnel est une autre raison de muter. Le joueur arrive au terme de son engagement et se trouve libre sur le marché des transferts. Son club ne désirant pas le reprendre, il doit trouver une nouvelle équipe et, bien souvent, cette situation se solde par une régression. Au mieux, il obtient un contrat dans un club de niveau équivalent mais la recherche d'un emploi le place dans une situation précaire qui l'incite à accepter des offres au détriment de sa carrière sportive. Par conséquent, ces joueurs subissent plus leur mobilité qu'ils ne la décident et ceux qui évoluent dans des clubs obscurs de seconde division y sont particulièrement sensibles. L'UNFP estime que sur les 870 joueurs pros, 250 arrivent environ en fin de contrat chaque année et, parmi eux, 100 mettent fin à leur carrière. Une moitié parce qu'ils ont dépassé la trentaine, l'autre parce qu'ils n'ont pas trouvé de clubs. Depuis 1993, une nouvelle catégorie est apparue : celle

¹En transférant un joueur avant la fin de son contrat, le club de départ perçoit une indemnité pour compenser la rupture de l'engagement. Si le joueur va au terme de celui-ci, il est déclaré libre et le club ne touche rien, à l'exception d'une indemnité de formation.

²Dans le cadre d'un prêt, le joueur est toujours sous contrat avec le club acquéreur mais joue sous d'autres couleurs, le club bénéficiaire prenant en charge une partie ou la totalité du salaire. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette technique créatrice de liens.

³*L'Équipe*, 22 janvier 1991, p. 7.

des joueurs, surtout première division, qui préfèrent toucher des indemnités chômage équivalent à 57% du salaire et préparer leur reconversion, plutôt que d'évoluer dans une division inférieure¹.

Le retour aux sources

La fin de carrière peut aussi entraîner une dernière migration. Par les possibilités de reconversions offertes, certains clubs peuvent acquérir de bons joueurs en leur proposant à terme d'intégrer l'encadrement sportif ou une fonction commerciale dans la société sponsor. À l'approche d'une retraite incertaine, beaucoup ne restent pas insensibles à ces arguments. Le procédé s'applique à tous les niveaux et Laurent Cadu, anonyme footballeur de deuxième division, illustre cette catégorie de transferts. Formé à Nantes, il joue à Niort et participe à la montée du club en première division. À la fin de son contrat dans les Deux-Sèvres, il choisit la sécurité : *"J'ai eu la possibilité peu après mon arrivée de repartir évoluer en D2. Cependant, étant du coin, j'ai abandonné la perspective de faire carrière pour intégrer le tissu économique par le biais du foot. Les entreprises locales se sentent concernées par l'avenir du club ce qui facilite les opportunités de conversion."*² Évoluant aujourd'hui à Thouars (N1), il invoque dans son raisonnement une autre logique migratoire - souvent dépendante de la reconversion - qui le rapproche de ses origines géographiques. Après avoir travaillé dans plusieurs clubs sans souci de localisation, les dernières années facilitent le retour vers la famille, les relations. Quand Bruno Martini explique, à l'âge de 33 ans, son transfert depuis son unique club d'Auxerre vers Montpellier, l'argumentation familiale l'emporte sur tout autre motif : *"Bientôt nous quitterons à regrets le clan pour nous installer dans une maison à Montpellier. Je savais que l'adaptation serait facile ; toutes les vacances, nous les passons à Congénies dans ma belle famille d'origine espagnole, aussi, depuis mon mariage, je subis avec bonheur cette culture. Ils m'ont fait découvrir et aimer les ferias, les fêtes de village avec lâcher de taureaux, ferrades et autres raseteurs. Je suis tombé sous le charme de ce pays aux couleurs et senteurs merveilleuses. Ici, les gens sont à son image, tout est chatoyant, et le plaisir des yeux rejoint celui du cœur. Mon transfert nous a simplement permis de venir plus tôt nous installer ici."*³ Ce retour engage fréquemment le footballeur dans une déqualification car l'aspect géographique l'invite à réviser ses prétentions sportives. Il préférera assurer son cadre de vie, sa reconversion en choisissant une équipe de N1 ou N2 plutôt que de continuer ses migrations en France ou à l'étranger. Parfois, il sort du système professionnel en acceptant un poste de joueur entraîneur, faisant profiter sa ville natale de son expérience sportive.

Les motivations des clubs

Les clubs ont d'autres motivations que leurs employés car ils sont tributaires d'un budget, d'une stratégie ou de conceptions idéologiques, la première

¹France-Football, n° 2607, 26 mars 1996, p. 14.

²France-Football, n° 2580, 19 septembre 1995, p. 30.

³France-Football, n° 2580, 19 septembre 1995, p. 16.

explication étant bien souvent prioritaire. Le changement de statut sportif, qu'il s'agisse d'une promotion ou d'une relégation, provoque indubitablement un changement d'hommes. Lors d'une accession en première division, l'effectif est renouvelé par l'appel à des joueurs plus expérimentés. Les éléments majeurs sont conservés mais la plupart des autres, jugés insuffisants, sont amenés à quitter le club¹. À l'inverse, la rétrogradation entraîne une fuite des meilleurs qui doivent être remplacés par des joueurs moins réputés. Sans qu'il y ait besoin de promotion ou de rétrogradation sportive, tout événement positif ou négatif dans la vie du club se traduit dans sa politique de transferts. Sous contrôle financier, il laisse partir ses employés les mieux payés pour les remplacer par des hommes aux moindres prétentions ; accédant à une Coupe européenne, il se renforce, espérant par la même assurer son avenir sportif. Identiquement, un changement d'entraîneur a de grandes répercussions car le jeu est modifié et certains joueurs ne s'inscrivent plus obligatoirement dans les schémas tactiques envisagés.

Le recrutement implique automatiquement une séparation de même ordre car le nombre de contrats professionnels est limité à 19 en première division et 15 en seconde². La modification constante des effectifs est un besoin naturel dans la vie d'une équipe car les arrivants apportent une motivation supplémentaire, évitent la lassitude, accroissent les effets de concurrence qui poussent les joueurs à donner le meilleur d'eux mêmes (Chapuis et Thomas, 1988). Si certaines équipes désignent la mobilité comme forme suprême de management, d'autres choisissent la stabilité comme la garantie de leur pérennité. Aucune ne garde cependant le même effectif d'une saison sur l'autre : un minimum migratoire est demandé, tout simplement pour remplacer les joueurs qui mettent fin à leur carrière professionnelle.

2.1.2 Des flux de joueurs

Si le transfert revêt plusieurs formes juridiques, notre analyse considère d'abord cette mutation comme un mouvement géographique ou, plus exactement, comme un flux d'échanges à l'intérieur d'un réseau structuré hiérarchiquement. Mais, avant d'examiner cette caractéristique majeure, nous voudrions signifier la réalité de ces flux à l'aide de plusieurs exemples ainsi que les limites imposées à l'analyse.

Quelques règles juridiques

La juridiction du football a construit un attirail de mesures concernant les transferts afin de poursuivre plusieurs objectifs. D'une part, il s'agit de réguler et d'organiser les mouvements. Pour cela, la LNF a instauré une période stricte pendant laquelle les clubs peuvent engager de nouveaux employés. Jusqu'à la saison 1996/97, elle débutait à la fin du championnat et s'achevait à la reprise du suivant. Par la suite, les équipes avaient jusqu'au 31 décembre pour acquérir un

¹S'ils sont en fin de contrat, celui-ci n'est alors pas renouvelé. Dans le cas contraire, une place de second ou de troisième remplaçant incite le joueur au départ pour rechercher une place de titulaire.

²Les joueurs stagiaires, aspirant ou apprentis ainsi que les joueurs prêtés à un autre club ne sont pas comptabilisés dans ces limites.

nouvel élément, le "joker". Cette stricte limitation temporelle préservait la quiétude de la compétition, l'épargnant des mouvements incessants au gré des matches et des résultats. À partir de la saison 1997/98, une nouvelle période de transfert s'ouvrira pendant la trêve hivernale afin de permettre un rajustement des recrutements et l'on assistera à un deuxième ballet des footballeurs. À terme, l'internationalisation croissante du marché rendra caduque toute décision prise au niveau de la fédération nationale : l'harmonisation européenne risque de briser les limites édictées.

D'autre part, la LNF préserve la Charte du football en promulguant des règles draconiennes sur l'avenir sportif des joueurs stagiaires. Leurs clubs formateurs ont une priorité pour la signature de leur premier contrat professionnel, d'une durée de quatre ans minimum. Si l'accord entre les deux parties ne se réalise pas, ces jeunes peuvent rejoindre une autre équipe qui doit cependant acquitter une indemnité de formation fixée par le club formateur. Ce dernier point suscite un débat majeur dans le football européen et français car, jusqu'ici, la commission européenne de Bruxelles n'a pas reconnu officiellement cette particularité et, depuis l'arrêt Bosman, les riches clubs étrangers trouvent dans les centres de formation français un potentiel exploitable de joueurs à bon marché. À terme, si aucune règle n'est strictement imposée, c'est tout le système de formation institué depuis plus de 20 ans qui risque de s'effondrer. Pourquoi financer l'apprentissage de jeunes joueurs s'ils partent directement vers une autre équipe sans compensation? Les collectivités territoriales accepteront-elles encore un effort financier profitant à d'autres?¹ Ce point est essentiel car, de son approbation par les règles communautaires, dépend la pérennité du système des joueurs français.

La réalité des mutations

Afin de mieux comprendre les paramètres que nous utiliserons, examinons la situation de plusieurs clubs durant l'inter-saison 1995/1996. À Montpellier, 5 joueurs ont quitté l'équipe : 3 ont signé un contrat à Nantes, Niort et Lille ; deux autres ont été prêtés, respectivement à Guingamp et Bastia. D'une manière symétrique, 5 joueurs sont arrivés : un retour de prêt de Marseille, deux contrats en provenance de clubs français (Auxerre et Strasbourg), deux joueurs étrangers (Argentine et Sénégal). Dans ce cas, les arrivées ont compensé les départs. Toutefois, concernant les modifications de l'effectif, d'autres paramètres entrent en jeu car le club introduit des joueurs formés sur place. Un stagiaire est devenu professionnel, 3 autres ont intégré le groupe. En revanche, il n'y a eu aucun arrêt de carrière ni transfert vers le monde amateur. Au PSG, la même procédure de comptage fournit un bilan quantitativement et qualitativement différent (tab. IV.3). Sur les 8 joueurs délaissant la capitale, 5 sont partis vers une équipe étrangère : Weah est à Milan, Ginola à Newcastle, Ricardo et Valdo au Benfica de

¹Ce débat façonne l'actualité du football français et l'on peut se reporter à : COUDRIER D. (1997), "Formation : le foot français fait le dos rond", *France Football*, n° 2651, 28 janvier 1997, p. 15 ; LACOMBE R. (1997), "Comment Anelka a dribblé le PSG", *France Football*, n° 2650, 21 janvier 1997, pp. 13-15.

Lisbonne, Kombouaré à Sion. Le recrutement provient essentiellement de la première division française. À Montpellier, les partants ont tous incorporé des équipes hexagonales et l'on préfère introduire les joueurs du centre de formation dans l'effectif. Le niveau hiérarchique supérieur du PSG se discerne par ses mouvements importants et ses relations avec l'extérieur, au-delà du système national. Avec Alès, pensionnaire invétéré de la deuxième division¹, le bilan apporte de nouveaux éléments car 9 arrivées, 5 départs et 4 sorties sont comptabilisés. Si le total des mouvements place le club en position intermédiaire, une divergence majeure s'observe dans les sorties dont la quantité exprime un déclassement vers des équipes inférieures.

Tab. IV.3 - Le bilan migratoire de deux clubs (1995)

	Montpellier	PSG	
Arrivées	5	9	Arrivées : joueur en provenance d'un des 75 clubs*
Départs	5	8	Départs : joueur en partance pour l'un des 75 clubs
Entrées	4	3	Entrées : nouveau joueur (formation, étranger, clubs inférieurs)
Sorties	0	1	Sorties : arrêt, étranger, clubs inférieurs
Flux	10	17	

* Voir plus loin pour la définition des 75 clubs

Ces exemples montrent la complexité des chiffres et des situations. Les valeurs varient considérablement d'une saison à l'autre et, hormis quelques équipes possédant une politique sur le long terme, la constance ne qualifie pas la grande majorité des gestions. L'échelle de la saison révèle davantage la qualité de la conjoncture qu'une structure générale. L'analyse nécessite alors un recul appréhendé par un élargissement de la durée d'observation.

La limitation du système

Pour cela, nous avons construit une base de données en fonction des clubs présents entre 1987/88 et 1995/96. Nous avons comptabilisé les mouvements à l'aide d'une matrice indiquant de manière exhaustive le nombre de joueurs changeant de club entre deux saisons. En sommant ces tableaux sur toute la période, nous avons obtenu une matrice globale récapitulant l'ensemble des transferts. Derrière l'apparente simplicité de l'énoncé se cachent plusieurs difficultés majeures que nous devons évoquer car elles déterminent les limites de l'information.

De 1987 à 1995, 75 équipes ont participé aux championnats de première et deuxième divisions. Certaines, comme Saint-Dizier, Clermont-Ferrand ou Châtelleraut, n'ont résisté qu'une seule saison ; d'autres, au contraire, se sont

¹L'actualité nous rattrape car, depuis la saison 1996/97, Alès que l'on croyait inamovible à son poste, évolue en N1.

maintenues sur toute la période. Par conséquent, le problème consistait à définir l'ensemble des clubs sur lesquels nous allions établir le réseau de relation. Nous pouvions considérer les formations présentes à toutes les dates du recensement ou lors d'une saison précise mais nous limitions alors les potentialités de transferts. Ainsi, Le Mans n'est pas présent en 1987/88, ni en 1989/90 mais faut-il pour autant l'évincer du système global? Répondant par la négative, nous avons préféré garder la totalité des 75 clubs¹. Ce choix a déterminé les notions d'entrées et de sorties du système car, en limitant les individus, nous nous inscrivions dans un réseau avec ses propres frontières. Quand un joueur est transféré vers un club de National 1, il s'efface, passe au-delà des bornes fixées et sa dernière équipe devient une porte de sortie. Symétriquement, s'il est recruté à cet échelon, le club l'introduit dans le circuit comme il le ferait avec sa propre formation. Toutefois, cette argumentation théorique s'est rarement concrétisée car, d'une part, le nombre maximum d'équipes incorporées au système diminue automatiquement les possibilités de recrutement externe et, d'autre part, les sorties concernent majoritairement de jeunes joueurs n'ayant jamais été transférés auparavant, donc inconnus à notre analyse.

Les mêmes remarques s'appliquent aux transferts internationaux car, quand un joueur vient de ou part pour l'étranger, il quitte l'ensemble de définition. Néanmoins, entre 1987 et 1995, l'effet de frontière joue encore pleinement son rôle et les transferts internationaux de joueurs français sont extrêmement limités car l'arrêt Bosman n'a pas encore été rendu. En revanche, à partir de 1995, il serait fallacieux de couper le système des autres championnats européens. À l'inverse, les arrivées de joueurs étrangers sont considérées comme des entrées. Toutefois, les clubs français en recrutent peu de confirmés sur la scène internationale et se contentent souvent d'une importation directe depuis le pays origine, ce qui renforce notre interprétation.

Ainsi, notre démarche limite l'analyse aux transferts opérés entre les 75 clubs ayant participé à la première ou deuxième division de 1987 à 1995. Nous avons enregistré une moyenne de 236 joueurs transférés entre deux saisons² pour un total cumulé de 1 888 mutations. Le chiffre élevé se réduit fortement à l'échelle des clubs car, si Marseille a participé à 114 migrations, la contribution de Montceau-les-Mines se limite à 20, celle de Saint-Dizier à 5. Malgré une connexité théorique maximale de 2 775 liaisons³, seulement 1 018 se sont réalisées mais les chiffres décroissent rapidement dès qu'augmentent les quantités échangées : 451 relations sont supérieures à un joueur, 209 à deux joueurs, 104 à trois joueurs, 56 à quatre joueurs et 26 à cinq joueurs. Elles montrent l'extrême diversité des mouvements

¹Quand un de ces individus disparaissait vers le National 1 ou la division 3, nous avons comptabilisé ses bilans migratoires avec les équipes des deux divisions supérieures. Toutefois, cette rétrogradation entraînant une atténuation radicale de ses relations avec les autres éléments, son influence devenait quasiment nulle.

²Le maximum est de 276 (entre 1989/90 et 1990/91), le minimum s'observant entre 1993/94 et 1994/95 avec 217 transferts.

³75 clubs entraînent $((75 \times 74) / 2)$ liaisons théoriques. En effet, on exclut les 75 couples reliant un club à lui-même et, la matrice étant symétrique, on divise par 2 le résultat.

potentiels (561 n'ont eu lieu qu'une seule fois) mais aussi l'existence de relations privilégiées en nombre limité.

2.1.3 Un système hiérarchique

Pour décrire et comprendre ce système, nous sommes parti d'un postulat : la hiérarchie sportive des clubs influe sur la détermination des mutations. Si les motivations migratoires répondent à des logiques diverses, elles dépendent fortement de la qualité sportive du joueur et de l'équipe. On ne peut présenter sur le même plan les transferts mirobolants des internationaux recrutés par les grands clubs français ou européens dont la carrière se résume à une ascension permanente avec ceux des footballeurs modestes, anonymes, soumis à une concurrence immodérée et qui subissent la mutation plus qu'ils ne la dominent. Nous ne voulions pas raisonner dans la globalité des mouvements, ce qui aurait brouillé toute information et nous aurait ramené à l'indicible mouvement brownien. La logique est avant tout hiérarchique.

Une hiérarchie sportive

Nous avons classé les 75 clubs selon leurs performances sportives et défini cinq groupes hiérarchiques¹. L'année 1987 marque la fin de la domination bordelaise entamée en 1983. L'équipe gagne son dernier titre en 1986/87 avant de céder la place à Monaco (1987/88) et, surtout, à l'Olympique de Marseille. Revenu en première division trois ans plus tôt, le club phocéen gagne cinq titres consécutifs entre 1988 et 1993, dominant outrageusement, étrangement, le championnat français². Avec lui, un groupe toujours identique composé de Bordeaux, Monaco, PSG et Auxerre se partage les places d'honneur. Depuis 1993, le PSG remplace l'OM sans toutefois concrétiser le même palmarès élogieux. Période d'excès, qualifiée de "*temps de la déraison*" (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 217), cette phase de huit saisons connaît un marché des transferts florissant car dominé et régulé par des équipes aux moyens démesurés. Impérieuses, elles forment un groupe à part que distingue la performance sportive : Marseille est en tête avec un classement médian de 1, suivi de Monaco (3), Paris (3), Auxerre (4,5) et Bordeaux (5,5). Si la présence du club bourguignon est sportivement justifiée, nous ne l'avons pas inclus dans ce premier groupe car, tant par sa politique que ses moyens financiers, Auxerre nuit à son unité. Des quatre clubs restants, deux ont connu la seconde division mais cette déqualification est davantage conjoncturelle que structurelle³.

¹La performance sportive est établie à l'aide de trois indicateurs : classement moyen, médian et le nombre de saisons effectuées en D1 ou D2 durant la période. Un certain nombre d'individus ont posé des difficultés en raison d'une inconstance chronique qu'une performance globale mesure mal. Nîmes, Toulon, Valenciennes passent en trois saisons de la première à la troisième division, d'autres sont rétrogradés pour des raisons extra sportives. Ces aléas sportifs et financiers nous ont conduit à réaliser quelques aménagements. Les résultats sont dans l'annexe IV.5.

²Depuis 1997 et l'affaire dite "des comptes de l'OM", les rumeurs de matches achetés, truqués se sont confirmées, mettant en doute cette prétendue suprématie.

³La différence entre les valeurs du classement moyen et du classement médian rendent compte de ces accidents.

Quand Bordeaux passe une saison au "purgatoire" (1991/92), il garde son effectif, termine en tête et réintègre directement l'élite. Enfin, ces quatre monopolisent les places dans les coupes européennes puisqu'ils représentent 40% des 163 participations françaises depuis 1956¹ et 70% depuis 1987 (27/38). Une seule saison (1994/95), le titre leur a échappé en revenant à Nantes que nous ne plaçons pas dans ce groupe pour les mêmes raisons qu'Auxerre.

Le deuxième groupe contient les pensionnaires attirés de la première division. Tout en suivant l'ordre de la performance, quelques difficultés apparaissent en raison des parcours cycliques de certains. À titre d'exemple, Lens connaît deux saisons en seconde division avant de remonter, d'accéder à l'Europe et de replonger. Le constat est identique pour Cannes, Toulouse ou encore Strasbourg². Mais, quand ils sont relégués, ils restent toujours favoris, surpassent les autres par leurs budgets, stades et spectateurs : la tendance efface

Tab. IV.4 - Les 5 groupes de niveau (1987-1995)

	Nb de clubs	Classement moyen	Saisons moyennes
Groupe 1	4	4,9	8
Groupe 2	15	12,2	7,6
Groupe 3	12	23,1	7,5
Groupe 4	18	29,6	5,3
Groupe 5	26	33,4	3,3

la conjoncture. Nous avons choisi d'inclure Toulon et Brest car, malgré leurs dépôts de bilan et rétrogradations hors du monde professionnel, leur intégration était parfaite pendant les saisons effectuées³. Le troisième groupe se différencie par l'importance de la deuxième division où les clubs sont restés plus de trois saisons. D'autre part, ils ont tous joué au moins une fois en première division et cette expérience leur donne une dimension hiérarchique supérieure aux autres pensionnaires de D2. Enfin, les groupes 4 et 5 sont composés uniquement de clubs de deuxième division et leur distinction est effectuée selon la performance sportive (tab. IV.4).

Des flux hiérarchisés

Chacun des 75 clubs est traversé par un flux de joueurs. Comme nous l'avons montré dans les exemples précédents, les footballeurs arrivent, partent et la somme de tous ces mouvements constitue un indicateur sur la propension à l'échange. Par conséquent, nous avons cumulé ces migrations sur l'ensemble de la période et affecté chaque club d'un flux total (carte IV.13)⁴.

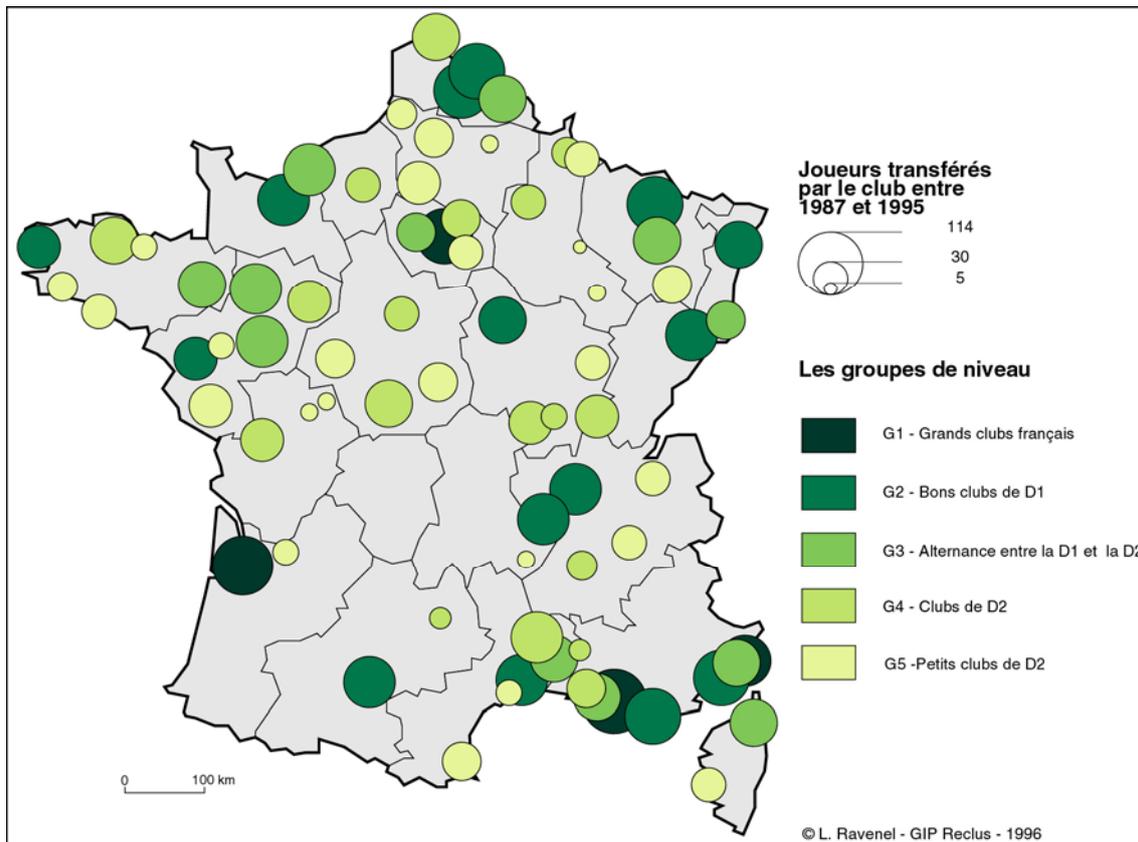
¹Les chiffres sont arrêtés à la fin de la saison 1994/95.

²Strasbourg, pourtant derrière Rennes et Le Havre, est intégré à ce groupe car malgré 4 saisons en seconde division, le club a disputé chaque fois les barrages et n'est jamais descendu en dessous de la deuxième place.

³Les nombres moyens de saisons équivalents à 7,6 (groupe 2) et 7,5 résultent de l'inclusion de trois clubs rétrogradés financièrement (Matra Racing inclus dans le groupe 3). Tous les autres membres de ces deux groupes sont présents pendant les huit saisons.

⁴Les valeurs des flux sont dans l'annexe IV.6.

Carte IV.13 - Les groupes de niveau (1987-1995)



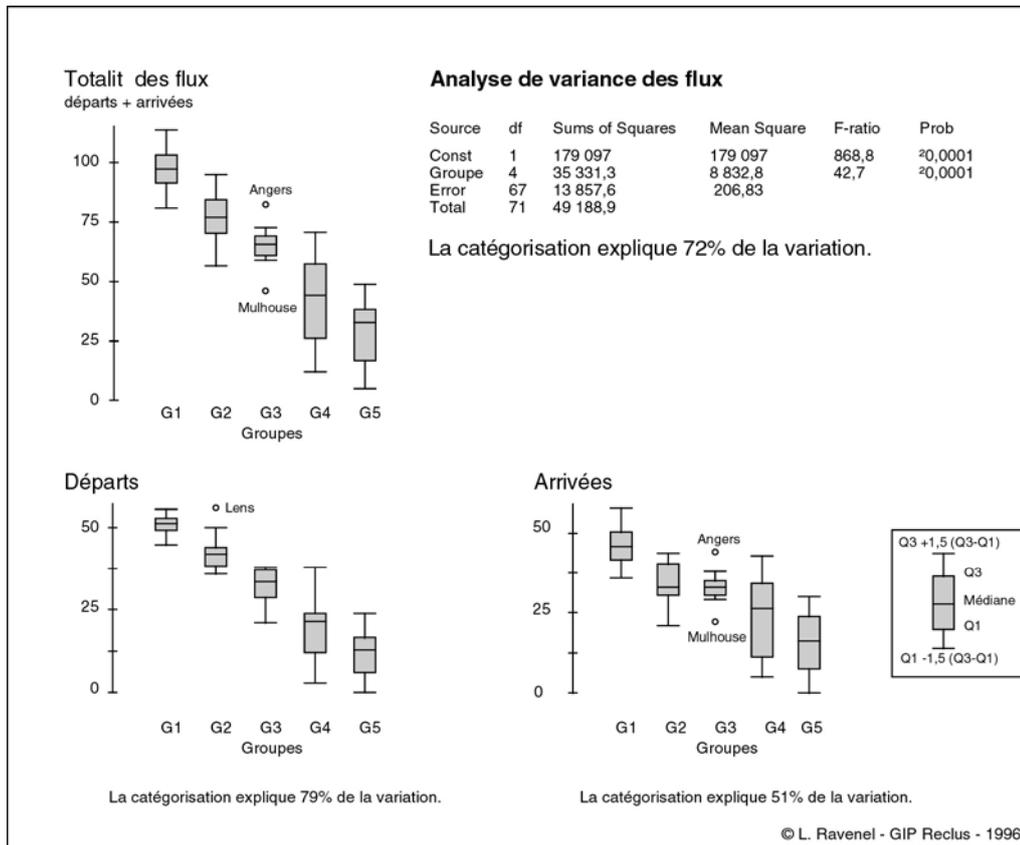
Avec respectivement 114, 100 et 95 transferts, Marseille, Bordeaux et le PSG forment le trio de tête démontrant que l'achat et la vente font partie intégrante d'une recherche permanente du succès. Suivent ensuite des clubs comme Lens, Metz, Lille ou Toulon, Monaco n'apparaissant qu'à la onzième place avec 81 mouvements. À l'opposé, les petites équipes transfèrent peu : seulement 40 joueurs à Perpignan, 43 à Mulhouse ou 10 à Saint-Quentin. Ces faibles quantités sont calculées à l'intérieur du système que nous avons défini et ne préjugent pas des transferts totaux effectivement réalisés. À titre d'exemple, Saint-Quentin a 3 départs et 7 arrivées constatés mais, le club n'étant resté que deux saisons en seconde division (1990/91 et 1991/92), cette faible participation diminue d'autant les potentialités de liaisons. Cependant, son flux minime indique clairement que les relations contractées n'ont pas continué après la sortie du système.

Un lien étroit semble exister entre l'appartenance à un groupe et le nombre de transferts. En conséquence, nous avons soumis ces quantités à une analyse de variance nous signalant que la partition explique 72% de la variation totale observée (fig. IV.5)¹. Notre impression visuelle est confirmée ainsi que les *a priori* sur la hiérarchie sportive. D'après les diagrammes de distribution, le premier groupe se distingue nettement par des quantités supérieures ; le troisième est plus

¹De cette analyse, nous avons soustrait trois clubs (Brest, Toulon et Matra-Racing) car leur relégation financière a totalement perturbé leurs flux de transferts.

homogène que le deuxième situé toutefois à un niveau au-dessus ; les deux derniers sont fortement hétérogènes et se particularisent nettement. En séparant les flux selon le sens du mouvement, l'information se précise car la catégorisation hiérarchique explique 79% de la variance des départs contre seulement 51% des arrivées. De cette dissymétrie, nous pouvons induire une hypothèse que nous vérifierons par la suite.

Fig. IV.5 - Analyse de variance des flux (1987-1995)



La forte relation dans le sens des départs montre que le niveau hiérarchique intervient davantage dans la diffusion des joueurs que dans leur réception à l'intérieur du système. Cette dissymétrie résulte principalement de la politique de formation à laquelle sont soumis tous les clubs professionnels et distingue deux facteurs qui agissent dans une direction commune. D'une part, en intégrant des joueurs formés sur place, les clubs limitent automatiquement les arrivées extérieures et développent leurs potentialités de diffusion. Par conséquent, la distinction des flux précise le rôle majeur des groupes supérieurs qui introduisent ces joueurs dans le système. D'autre part, en rejoignant le centre de formation d'une bonne équipe, le jeune footballeur aura beaucoup plus de chances de réussir sa mutation quelques années plus tard, même si son club formateur ne lui propose pas de contrat à la fin de son apprentissage. Étant issu d'une équipe réputée, sa probable déqualification ne l'exclura pas du système puisqu'il trouvera toujours un engagement dans un club de seconde zone. En revanche, si ce joueur a fait son apprentissage dans une équipe modeste, sans grande réputation et de faible qualité sportive, son transfert sera plus délicat et toute déqualification l'entraînera

vers l'extérieur. Ce mode opératoire induit automatiquement une meilleure explication hiérarchique des départs que des arrivées.

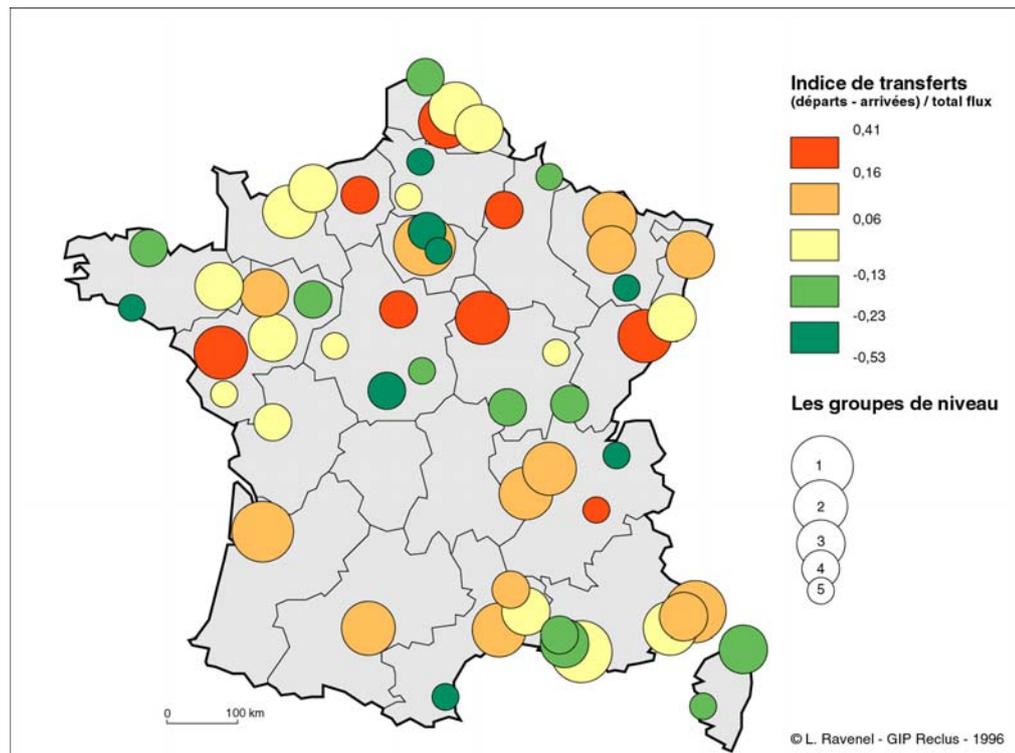
Une première spécialisation des clubs

Cette distinction entraîne pour certains clubs une véritable spécialisation qui leur évite l'achat intempestif d'éléments extérieurs et, à l'inverse, leur procure un potentiel de vente supérieur. Connaissant les départs et les arrivées, nous pouvons ranger les équipes par le calcul d'un indice de transfert¹. Une valeur positive indique une production de joueurs supérieure à la consommation tandis qu'une valeur négative montre que cette consommation dépasse la production interne. La carte IV.14 illustre clairement l'existence de deux sous-populations hiérarchiques répondant à une logique conjoncturelle pour les groupes 4 et 5, structurelle pour les trois premiers.

Dans les groupes inférieurs, les fortes valeurs négatives correspondent à des clubs ayant accédé à la deuxième division durant la période d'étude comme Lorient, Épinal, Perpignan, Amiens et connu une montée les astreignant à recruter dans le système. En revanche, les valeurs positives signifient une histoire sportive opposée avec une relégation hors du monde professionnel provoquant la fuite de leurs meilleurs éléments. Par conséquent, l'indice confirme bien une logique conjoncturelle due aux aléas de la compétition et aux ajustements humains nécessaires. Au contraire, pour les groupes supérieurs, l'explication est davantage structurelle car l'indice qualifie une politique volontariste. Nantes, Auxerre, Lens, Sochaux et, dans une moindre mesure, Montpellier, Saint-Étienne ou Monaco ont beaucoup plus fourni de joueurs qu'ils n'en ont absorbés. Nantes, un grand club formateur, en a transféré 57 : 21 sont arrivés en provenance d'autres clubs ; 36 l'ont quitté. L'équipe a donc introduit 15 footballeurs dans le système national. Ils sont encore 13 à Auxerre, 17 à Lens, 12 à Sochaux, 11 à Montpellier et 10 à Saint-Étienne. Ce sens migratoire n'est pas le résultat des relégations et promotions mais bien celui d'une politique délibérée de formation.

¹Nous avons calculé l'indice comme suit : (départ - arrivées)/totalité des flux. Afin de limiter l'aléa dû aux petits effectifs, nous avons exclu les clubs ayant eu moins de 30 mouvements ainsi que Brest, Toulon et le Matra-Racing en raison de leur spécificité chronique et connue. 20 clubs ont été ainsi éliminés. Voir annexe IV.6.

Carte IV.14 - Un indice de transfert (1987-1995)



En revanche, la géographie des clubs producteurs n'a pas une localisation particulière correspondant aux zones traditionnelles du haut niveau ou d'intenses pratiques. Cette ubiquité spatiale démontre que la spécialisation est un choix qui profite ou non des potentialités locales. L'espace n'induit pas la politique des clubs mais en est, au contraire, le produit.

2.2 Un système segmenté

Dans une étude économique consacrée aux joueurs professionnels, J.F. Bourg affirme : *"Alors que les néo-classiques privilégient le tout marché concurrentiel, le rôle des individus et les adaptations mutuelles des prix et des quantités et que les marxistes misent sur le déterminisme du comportement des travailleurs au sein de classes sociales, on postulera, dans la lignée du courant institutionnaliste, l'existence de contraintes qui limitent la rationalité parfaite des individus et on réservera une attention particulière au rapport salarial, centre de mécanismes de pouvoir. Les théories de la segmentation rejettent une conception uniformément continue du marché du travail et affirment le caractère nettement différencié des travailleurs comme des postes. Cette hétérogénéité se traduit par l'existence de segments réalisant une partition entre individus d'une part, entre emplois d'autre part. Cette discontinuité de l'offre de la demande de travail s'accompagne d'une distribution non aléatoire des joueurs sur les divers postes dont il convient de démontrer*

les mécanismes pour expliquer le fonctionnement du marché du travail dual" (Bourg, 1989, pp. 148-149). L'auteur démontre que l'étude du marché des transferts ne peut se concevoir selon les conceptions économiques classiques car "*le sport a sa propre logique*" (*ibid.*, p.148). Il propose alors un examen selon un modèle de segmentation dont nous voudrions exposer les grands traits avant de l'appliquer à notre propre analyse. Cette démarche n'est pas une simple vision théorique car elle correspond à l'essence profonde de la structure sportive. La description, la compréhension du marché éliminent pour un temps l'espace du raisonnement. Nous l'introduirons plus tard dans le modèle par l'intermédiaire des distances migratoires afin d'expliquer les effets résiduels.

2.2.1 La segmentation appliquée au marché des transferts

Secteurs primaire et secondaire

Le modèle économique de la segmentation s'insère dans un marché du travail dual qui discerne deux sous-populations¹. La première est constituée par les emplois primaires dont les caractéristiques majeures sont les rémunérations élevées, les possibilités de promotion et la sécurité salariale. À cela s'oppose une main d'oeuvre nombreuse, sous-employée, qui occupe des postes secondaires soumis à la précarité. Il existe une discontinuité très forte entre les deux segments économiques qui n'empêche pas la complémentarité car la persistance du déséquilibre maintient le système en l'état. Appliquée au marché des joueurs, les sous-populations impliquent des situations différentes, si ce n'est opposées.

Les footballeurs les mieux rémunérés composent le secteur primaire. En 1987/1988, 15% des professionnels gagnent la moitié de la masse salariale totale avec des revenus supérieurs à un million de francs par an (*Ibid.*, p.150). En 1988, le joueur le mieux payé est José Touré auquel le club bordelais verse 12 268 998 francs tandis que le rival marseillais ne donne que 8 612 360 francs annuels à son défenseur allemand Klaus Allofs². J.F. Bourg estime qu'une centaine de joueurs répondent à ce critère d'appartenance et, parmi eux, se trouvent la totalité des internationaux français et des vedettes étrangères. Une nouvelle division interne distingue un "segment supérieur" formé des célébrités et un "segment inférieur" remplissant les tâches routinières mais indispensables au bon fonctionnement de l'équipe : les artistes sont aidés par les éléments structurants. Dans ce secteur, la carrière est une suite de promotions, de négociations gratifiantes, sportivement et financièrement bénéfiques. La célébrité, la compétence protègent d'une reconversion délicate.

En dessous, le marché secondaire regroupe la grande majorité des joueurs. Ils évoluent dans des petites et moyennes équipes, sont bien rémunérés comparés à

¹ Pour cette présentation, nous utilisons essentiellement les deux articles de J. F. Bourg consacrés au sujet (Bourg, 1984, 1989). Pour plus de précisions sur ce modèle économique, l'auteur propose une bibliographie.

²CHAUMIER D. et CUMER J. (1990), "Salaires : le secret est levé", *L'Équipe*, 10 mai 1990, p. 3.

l'ensemble des Français¹. Toutefois, leurs carrières courtes², leurs rémunérations faibles au regard du marché primaire ne leur permettent pas des économies substantielles pour une reconversion facile car ils ne jouissent d'aucune médiatisation. Au contraire, ils subissent la loi de l'offre et la demande qui les pousse fréquemment vers la déqualification. De plus en plus touchée par le chômage³, cette population sportive ne reflète pas les rêves et les idéaux d'une carrière dorée. L'exemple d'Olivier Blino, anonyme joueur de Lorient, résume cette situation⁴. Né à Sablé-sur-Sarthe, il entre au centre de formation de Laval en 1980 à l'âge de seize ans. Trois ans plus tard, il est appelé en équipe première (D1) mais ne dispute aucun match. La saison suivante, toujours stagiaire, il joue six rencontres avant de signer son premier contrat professionnel en 1985 qu'il honore avec dix matches disputés. Pour l'aguerrir et lui permettre de jouer plus souvent, Laval le prête à Louhans-Cuiseaux, club de deuxième division dans lequel O. Blino évolue comme titulaire. De retour en Mayenne, il participe activement au jeu mais *"en fin de saison [1987/88], ma troisième en qualité de professionnel, j'apprends que Bruno Steck, alors niortais, est contacté par le Stade Lavallois. C'est lui qui jouera libero la saison suivante. C'est lui que l'entraîneur Michel le Millinaire a choisi. Que faire? Rester et prendre le risque de ne pas jouer? Partir? Oui, partir ..."* Son transfert étant bloqué par une indemnité de formation trop élevée, il quitte le circuit professionnel et joue deux saisons à Perpignan en troisième division avant d'être recruté par Dunkerque (1991/92), de partir pour Martigues (1992/93), revenir à Dunkerque (1993/94) et, enfin, rejoindre Lorient, le nouveau promu (1995/97). À aucun moment, il n'a été maître de sa carrière subissant et acceptant les seules offres proposées. *"Pour l'argent que nous gagnons? Mais, là encore, il y a amalgame entre les stars et le gros des joueurs professionnels. Les salaires, tout le monde en parle. Alors, parlons-en! De 1980 à 1982, en qualité d'aspirant, je touchais 600 francs par mois ... Nourri, logé, blanchi, il est vrai. Dans toute ma carrière, je n'ai jamais eu un salaire supérieur à 45 000 francs. Et des joueurs comme moi, il y en a des centaines."*

Des migrations préférentielles

D'après la théorie du modèle segmenté, le système ne cherche pas son équilibre à travers la mobilité mais, au contraire, par la préservation de la structure duale existante (Bourg, 1984, 1989). Peu de joueurs du secteur primaire descendent vers le secondaire en dehors de toutes raisons particulières (fin de carrière et rapprochement familial, blessure, excès, etc.). Dans le sens inverse, les transferts sont aussi bloqués car la qualité de la formation du secteur primaire lui procure une autoproduction suffisante. Ainsi, lors de la saison 1995/96, les clubs de première division ne comptent que vingt-six joueurs recrutés en deuxième et six en troisième. Tous ces footballeurs ont réussi des performances à l'échelon inférieur, ont été suivis, remarqués par des équipes aux moyens limités ou

¹Le salaire moyen d'un joueur de seconde division est d'environ 35 000 francs par mois.

²En 1990, la durée moyenne d'une carrière en D1 était de 8,2 années contre 4,96 en D2.

³En 1994, 15% des footballeurs professionnels était au chômage (Wahl et Lafranchi, 1995, p. 253).

⁴D'après l'interview du joueur dans *Le Footballeur Magazine*, n° 1, mars-avril 1996, p. 25.

formatrices. À titre d'exemple, Auxerre a promu C. Henna qui évoluait à Mulhouse, S. Lamouchi (Alès), L. Laslande (Saint-Seurin), P. Violeau (Niort) et G. Moureaux (Sète). Parmi les trente-trois, deux ont accédé au segment supérieur, à savoir : S. Lamouchi et Y. Djorkaeff, titulaires indiscutables de l'équipe de France.

La priorité des migrations est donnée aux marchés internes : elle est ascendante dans le secteur primaire ; majoritairement descendante dans le secondaire avec des sorties possibles du professionnalisme. Les clubs formateurs de première division alimentent la mobilité ascendante en produisant des joueurs qu'ils revendront aux grandes équipes. Quand il atteint ce segment supérieur, le footballeur aspire à la stabilité ou améliore sa position en partant désormais à l'étranger¹. Dans le secteur secondaire, on assiste plutôt à une déqualification générale en raison de la concurrence et de la surproduction du niveau supérieur. Comme l'explique J.F. Bourg, "*les joueurs cherchent tous à se protéger d'une manière ou d'une autre en construisant leur micro-système de relations privilégiées avec leur environnement. Certes, ces espaces sont de dimensions différentes et leur dimension respective correspond aux capacités des joueurs*" (Bourg, 1989, p. 153).

2.2.2 Un modèle appliqué aux clubs

Nous avons transposé ce modèle à l'aide des groupes de niveau définis précédemment afin de vérifier la pertinence du schéma qui, dans l'analyse de J.F. Bourg, reste somme toute théorique. Il s'agit alors de transposer les notions de secteurs primaire et secondaire aux équipes. L'analogie est facile car les meilleurs joueurs sont engagés par les meilleurs clubs et une hiérarchie parallèle existe entre les deux entités. Le groupe 1 se confond aisément avec le segment supérieur du secteur primaire tandis que le groupe 2 en représente le segment inférieur. Si les groupes 4 et 5 vérifient la notion de secteur secondaire, le groupe 3 occupe une position intermédiaire. Toutefois, une partie variable des effectifs étant composée de joueurs stagiaires, l'appartenance à une catégorie ne doit pas masquer l'hétérogénéité interne.

La table de mobilité des migrations

Les 1 888 mouvements observés entre 1987 et 1995 ont été catégorisés selon les groupes de départ et d'arrivée sous la forme d'une table de mobilité² (tab. IV.5). Elle n'est pas symétrique et propose donc deux sens de lecture. La première colonne contient les groupes de départs des joueurs, la première ligne les groupes d'arrivées. Ainsi, la ligne G1 englobe toutes les migrations à partir d'un club du groupe 1, soit un total de 204 déterminées par une somme en ligne. Ces mouvements se répartissent selon les groupes d'arrivées : 40 joueurs ont intégré

¹Depuis 1995/96, le départ à l'étranger ne nécessite plus l'appartenance obligatoire au segment supérieur et s'applique à tous les joueurs du secteur.

²Généralement, le terme de mobilité n'est pas employé sous une désignation géographique. Il qualifie davantage la mobilité sociale car ces tables sont fréquemment usitées par les sociologues.

un club de même niveau, 80 un club du groupe 2, etc. À l'inverse, une lecture suivant la colonne G1 indique la distribution des 186 arrivées dans les équipes de cette catégorie : 40 proviennent de G1 (la relation est symétrique pour la diagonale), 98 de G2, 32 de G3, etc.

Tab. IV.5 - Les mouvements intergroupes (1987-1995)

Groupes	G1	G2	G3	G4	G5	Total
G1	40	80	51	24	9	204
G2	98	171	142	126	107	644
G3	32	113	58	101	87	391
G4	10	70	64	88	100	332
G5	6	60	61	88	102	317
Total	186	494	376	427	405	1888

Ces chiffres démentent une segmentation hermétique car le moyen terme permet la réalisation de toutes les configurations. Les équipes de G1 attirent ainsi des éléments de G3 ou G4 et, surtout, les dispersent vers ces mêmes groupes d'une manière très dissymétrique. Pour G2, la collusion avec le secteur secondaire est beaucoup plus importante mais elle se réalise toujours selon un principe asymétrique. Cet écart au schéma économique s'explique par la correspondance analogique avec les clubs qui, comme nous le précisons, intègrent des joueurs de différentes catégories. Les centres de formations des groupes supérieurs diffusent en masse vers le secteur secondaire y assurant un remplacement rapide des footballeurs. Les sommes marginales montrent nettement cette dissymétrie entre les départs et les arrivées : pour les groupes G1 et surtout G2, ce sont les départs qui dominent tandis que l'inverse s'observe en G4 et G5. Le joueur montpelliérain Laurent Djaffo est l'exemple caractéristique de cette situation. Formé dans l'Hérault, il incorpore l'équipe première en 1991 mais ne s'impose pas véritablement. Remplaçant, rentrant occasionnellement en jeu, il quitte la première division à la fin de son contrat pour rejoindre Niort et passe donc de G2 à G4. Son statut de joueur n'a pas changé car il est toujours dans une position instable¹ mais le grade de son club a diminué.

Le prêt de joueurs vers les clubs inférieurs est une autre manière d'amplifier les relations entre les deux secteurs. Cette pratique est devenue courante depuis le début des années quatre-vingt et se manifeste comme un système relationnel organisé entre des équipes de niveaux dissemblables. Le prêt remplit deux objectifs complémentaires. Pour le club prêteur, il assure un débouché immédiat aux jeunes issus de son centre de formation qui ne peuvent prétendre d'emblée à la titularisation. Barrés en première division, beaucoup préfèrent obtenir une place à l'étage inférieur et continuer ainsi leur apprentissage avant de revenir munis d'une plus grande expérience sportive. Pour les acquéreurs, cet apport enrichit leurs effectifs sans dépenses inconsidérées². Comme l'explique l'entraîneur du

¹À Niort, L. Djaffo n'a joué que 10 fois lors de la saison 1995/96.

²Le club acquéreur ne paye pas d'indemnité de transferts mais seulement la totalité ou une partie du salaire. Par ce moyen, certains clubs peuvent payer des footballeurs jouant dans des équipes adverses. Ainsi, le PSG a pris en charge la moitié du salaire de X. Gravelaine (soit 200 000 francs) quand celui-ci était prêté à Guingamp. Le PSG, qui avait fortement investi dans le joueur, ne pouvait le laisser sans jouer et perdre probablement le bénéfice d'une revente future.

Mans, "c'est d'abord une démarche économique. Avec un budget restreint, cela permet d'approcher des garçons qui sortent des antichambres de division 1 et qui sont donc susceptibles d'avoir un bon rapport qualité-prix."¹ Comme nous le verrons, ce système fonctionne selon un réseau géographique privilégié mais, pour l'instant, nous le considérons comme un lien supplémentaire entre les deux secteurs qui s'exprime d'une manière symétrique car les prêts ont une durée limitée à deux ans maximum, période après laquelle le joueur retourne dans son club d'origine².

Des relations conformes au modèle segmenté

Hormis ces remarques importantes, le modèle segmenté est vérifié par la pertinence des mouvements dans les marchés internes. La théorie voudrait que le primaire privilégie les migrations ascendantes, l'inverse se produisant dans le secondaire. La prédiction se confirme car un mouvement asymétrique se remarque entre G1 et G2 : il y a 98 passages de G2 à G1 contre 80 de G1 à G2. Seules les relations avec ce premier groupe vérifient la notion d'ascendance car, que cela soit avec G2, G3, G4 ou G5, la dissymétrie est à la défaveur des migrations descendantes. Tous les autres couples obéissent au schéma inverse : les migrations descendantes sont supérieures aux ascendantes. De la même manière, le nombre de mutations est en relation directe avec le niveau des groupes comme le montrent les tables IV.6.

Tab. IV.6 - Migrations préférentielles en fonction des groupes (1987-1995)

Les arrivées dans G1 décroissent de G2 vers G5 et cette même distinction s'observe dans le sens des départs. La relation est encore validée pour les groupes 2 et 5 mais perturbée en G3 et G4 en raison de la place prépondérante de G2. Ce dernier groupe constitue la catégorie modale dans le sens des arrivées avec une décroissance de la domination en fonction du niveau. Il est le fournisseur majoritaire de

Arrivées (en %)

Groupes	G1	G2	G3	G4	G5
G1	21,5	16,2	13,6	5,6	2,2
G2	52,7	34,6	37,8	29,5	26,4
G3	17,2	22,9	15,4	23,6	21,5
G4	5,4	14,2	17	20,6	24,7
G5	3,2	12,1	16,2	20,6	25,2
Total	100	100	100	100	100

Départs (en %)

Groupes	G1	G2	G3	G4	G5	Total
G1	19,6	39,2	25	11,8	4,4	100
G2	15,2	26,5	22	19,6	16,6	100
G3	8,2	28,9	14,8	25,8	22,2	100
G4	3	21,1	19,3	26,5	30,1	100
G5	1,9	18,9	19,2	27,8	32,2	100

G4 avec plus de 29% des transferts réalisés. En revanche, dans le sens des départs, le secteur primaire inférieur est bien moins accueillant car s'il reçoit prioritairement les joueurs de G3, ceux de G4 ou G5 sont en troisième et quatrième position. Cela indique une nouvelle fois le caractère de G2 qui communique en

¹Thierry Froger, *France-Football*, n° 2642, 26 novembre 1996, p. 22.

²Le prêt facilite parfois l'achat et le transfert du joueur mis à l'essai pendant une saison. Dans ce cas, il ne revient pas dans son club origine.

priorité avec le secteur supérieur (52% des arrivées en G1 proviennent de G2) tout en générant des flux importants vers le secteur secondaire.

Une segmentation produite par le monde sportif

Le constat et la description du tableau peuvent être formulés statistiquement afin de préciser et de valider la structuration des données. Dans ce but, nous avons analysé les transferts à partir de méthodes spécifiques aux tables de mobilité, ces dernières constituant un cas particulier de l'étude générale des tableaux de contingence. La technique employée utilise le schéma général des modèles log-linéaires tout en développant parallèlement ses propres constructions qui seront testées en référence aux données réelles. L'étude statistique confirme notre observation et nous l'exposons en détail dans l'annexe IV.7 (principes, exemples, résultats). À ce stade, la conclusion est une vérification de la segmentation qui s'impose par conséquent comme la structure réelle de l'information. Vérifiée sur huit saisons, l'hypothèse proposée par J.F. Bourg se confirme : la modélisation des transferts par un système segmenté impose un schéma d'analyse fondé sur une différenciation hiérarchique entre les acteurs, sur une dualité constante. À l'image de notre démonstration sur les rapports entre la taille des villes et le niveau des clubs, le marché se nourrit de l'inégalité entre les participants, une inégalité structurelle. Loin de résorber les disparités, le système les entretient, les maintient en l'état car elles sont nécessaires à sa bonne organisation. La logique d'une dépendance mutuelle, d'une constante liaison s'exprime au sein d'une structure sportive dans laquelle le succès des uns se fait obligatoirement aux dépens des autres. Pour gagner toujours plus, les grands clubs ont besoin des défaites des plus petits ainsi que de leurs meilleurs joueurs. Par définition, la compétition sportive produit toujours un gagnant et un perdant entretenant automatiquement le déséquilibre qui se stabilise sur le rapport entre les groupes. Le système a besoin de plusieurs grands clubs aux moyens financiers importants qui achètent, promeuvent les meilleurs joueurs du pays. Il nécessite aussi une quinzaine de compétiteurs engagés dans l'élite pour organiser une compétition de haut niveau et un grand nombre d'équipes de seconde ou de troisième zone dans lesquels les joueurs exclus du secteur primaire peuvent trouver un emploi.

Selon J.F. Bourg, cette segmentation est entretenue par le système de formation élaboré pour contrer l'évolution du statut des footballeurs (Bourg, 1989, pp. 154-157). En obtenant le contrat à temps au début des années soixante-dix, les professionnels ont inversé le rapport de force qui les unissait aux clubs en devenant acteurs à part entière. Les dirigeants ont perçu dans cette évolution le dommage irréparable qu'aurait causé une augmentation des masses salariales en raison de la concurrence intensifiée. En ordonnant la formation, les instances du football ont rétabli leur position dominante grâce au développement de nouvelles formes d'emploi : *"Pour déduire les tensions sur le marché du travail, le groupement des clubs a créé des centres de formation afin d'augmenter l'offre du travail et de peser sur le prix moyen du travail. L'offre excédentaire n'est pas un simple désajustement. Elle est nécessaire au bon fonctionnement du système sportif qui a besoin d'un tri, d'une circulation des joueurs"* (Bourg, 1989, p. 156). Ainsi, chaque saison une quantité de

jeunes joueurs arrivent sur le marché du travail et limite d'autant les prétentions financières de toute une catégorie de professionnels. Le choix d'un système productif a ainsi bénéficié aux clubs du secteur primaire.

3. Un réseau multiéchelle d'échanges

Derrière le modèle hiérarchique qui définit les acteurs et les relations, l'espace a disparu, s'est effacé ou du moins s'est limité à un bornage des mutations. Les questions posées sur les niveaux sportifs, les préférences de transferts l'écartent du raisonnement, montrent son inutilité dans le fonctionnement du marché. À aucun moment, nous n'avons évoqué un rapport dual entre le système et une production spatiale. Au niveau national, les clubs s'organisent sur tout le territoire et les relations se profilent quelles que soient les distances en privilégiant les aspects hiérarchiques. On parle de transferts, de mutations sans se préoccuper de la localisation des points de départs ou d'arrivées. Une migration de Metz vers Toulouse ou de Metz vers Strasbourg possède une valeur identique. Il en est de même pour une relation *a priori* équivalente entre Paris-Bordeaux et Marseille-Bordeaux ou, à un niveau inférieur, entre Louhans-Gueugnon et Guingamp-Rodez. Le système produit alors un seul espace, unique, englobant tout le territoire. Mais, n'existe-t-il pas un espace produit à un niveau inférieur, un horizon régional bâti sur une structure reflétant aussi l'état du système? Par le discours, les faits, on entrevoit les relations qui s'établiraient à une autre échelle par la connaissance du voisin, de ses joueurs et dirigeants, la connaissance forgée par des rencontres dans les divisions inférieures, dans les concurrences de recrutements ou de subventions, la connaissance liée à une tradition d'échanges. En théorie comme en pratique, il est impossible de valider un modèle gravitaire quelconque. Le joueur se rapproche d'un flux immatériel dans son appréhension de la distance qui n'intervient pas comme une barrière physique aux transferts. Les relations interclubs priment et c'est dans leurs constructions que l'espace intervient. Assiste-t-on à une manifestation résultant du système général et/ou sommes-nous devant l'existence d'un système spatial nouveau provenant d'une véritable création régionale? Il ne s'agirait pas alors d'une simple reproduction à l'identique du niveau supérieur mais de l'incorporation des propriétés par une spécificité régionale. À l'image du système des transferts, on s'aperçoit pourtant d'une contradiction permanente entre les deux logiques car une collaboration certaine s'observe entre les deux grands groupes hiérarchiques. Ne pourrait-on pas plutôt envisager un découpage des rôles sur le plan spatial? Non pas une partition horizontale (entre régions) mais une intégration multiéchelle. Le système se nourrit des oppositions existant entre les clubs ; ne prendrait-il pas aussi sa force dans sa capacité à jouer suivant les échelles?

L'analyse des transferts et du recrutement impose une telle approche car les stratégies spatiales des équipes doivent s'interpréter selon le degré d'appartenance à chacun des niveaux géographiques. Cette conception se fonde sur les hiérarchies sportives qui, à la manière du modèle du lieu sportif, agissent sur les distances de recrutements. Chaque échelon introduit alors une problématique singulière. Par définition, le niveau national est l'espace de référence des première et deuxième divisions. Chaque équipe y participe avec une intensité variable qui dépend de la place consentie aux autres niveaux. L'échelle concerne les recrutements qui

obéissent au modèle segmenté et pour lesquels la proximité, l'éloignement sont des notions abstraites dans la gestion d'une carrière. L'immense majorité des joueurs correspond à ce schéma et, comme nous le montrerons, la distance intervient seulement d'une manière résiduelle. Elle fait apparaître une échelle régionale ou locale qui est étroitement liée à la formation des jeunes joueurs. Ce deuxième niveau implique une politique envers les clubs amateurs qui, si elle peut aussi prendre une valeur nationale - l'exemple auxerrois le démontrera - ou internationale, accorde sa préférence à la proximité géographique. Un réseau de relations se tisse afin de mailler le plus étroitement possible un espace à la solde du club. Au-delà, l'échelle internationale ouvre un vaste espace de recrutement qui n'est plus seulement limité aux grandes équipes mais étroitement régi par des réseaux préexistants.

Le club n'est pas affecté à une échelle géographique exclusive. Il participe à chacun des niveaux, y définissant une stratégie et des objectifs particuliers. Si la qualité sportive est encore fondamentale pour cette implication, la dérégulation du marché et l'ouverture des frontières préparent un nouveau cadre. Le système s'adapte aux changements et tente une auto-organisation par l'officialisation des relations privilégiées. Derrière les mouvements désordonnés, pointent de nouvelles et futures organisations, véritables réseaux structurés du football moderne.

3.1 Le niveau accroît la distance

Dans la première partie, nous avons introduit le modèle du lieu sportif pour exprimer la distribution des clubs en fonction de la hiérarchie urbaine. Appliqué au marché des joueurs, il définit les rapports entre la distance et la valeur de l'équipe. Il officie d'une manière générale, produit des espaces emboîtés car plus le niveau sportif est élevé, plus le club participe aux échelles géographiques supérieures. Ces conjonctions théoriques se vérifient par l'intermédiaire des lieux naissance et confirment les hypothèses que nous avons suggérées. D'autre part, et d'une manière surprenante, des constatations identiques s'observent dans les transferts. L'espace national du modèle segmenté introduit la distance dans ses explications résiduelles.

3.1.1 Des espaces emboîtés

Le modèle du lieu sportif appliqué au joueur

J.P. Augustin et A. Garrigou ont vu dans les mouvements des joueurs de rugby l'élaboration d'un système conforme au modèle du lieu sportif (Augustin et

Garrigou, 1985). Réalisant l'analyse sur l'ensemble des clubs du Sud-Ouest, ils ont déterminé quelques principes élémentaires de circulation mettant en jeu les distances et les niveaux hiérarchiques. Les équipes des villages, des petites villes inscrites dans des divisions départementales ou régionales composent un premier ensemble gouverné par l'autarcie du recrutement. Les clubs utilisent uniquement les joueurs indigènes ou des communes alentour quand elles ne possèdent pas d'équipes. Les aptitudes physiques, techniques ne sont pas des critères de sélection, ces derniers étant remplacés par l'appartenance territoriale. Ainsi, peu de joueurs s'expatrient vers les niveaux supérieurs malgré les capacités parfois exprimées. Un second niveau sportif distingue les équipes évoluant dans la hiérarchie inférieure des poules nationales. Elles recrutent les bons joueurs de l'arrondissement qui sont attirés par une perspective séduisante sans avoir les inconvénients d'une expatriation. Ils viennent alors renforcer les effectifs locaux toujours en quantité majoritaire. Enfin, un troisième niveau s'apparente aux équipes de l'élite qui recrutent en fonction des aires d'influence des villes tout en essayant de s'approprier les meilleurs joueurs du marché. Chaque niveau est caractérisé par un mode de recrutement : recrutement de voisinage, de sélection, d'élection (Augustin, 1995, p. 83).

Le système des engagements rugbystiques décrit aussi une organisation applicable au football amateur. Le recrutement de voisinage convient aux équipes de district mais devient "de sélection" dès que le cap de la Division d'Honneur est franchi. Les N3 et N2 s'inscrivent encore fortement dans des limites régionales mais certains joueurs proviennent déjà de régions plus lointaines, voire de l'étranger. Le statut promotionnel attire et un système parallèle au professionnalisme se développe, amplifié par le nombre de jeunes sortant des centres de formation¹. Toutefois, compte tenu des faibles sommes en jeu, des adaptations nécessaires au monde du travail, ces transferts nationaux s'effacent devant une réalité beaucoup plus locale. En revanche, passées les limites du professionnalisme, les images se brouillent, les règles se compliquent. La dimension spatiale augmente sensiblement avec la prédominance des échelles nationale et internationale. La migration du joueur semble s'effacer dans un système où prime la hiérarchie sportive et dont l'espace est encore le révélateur.

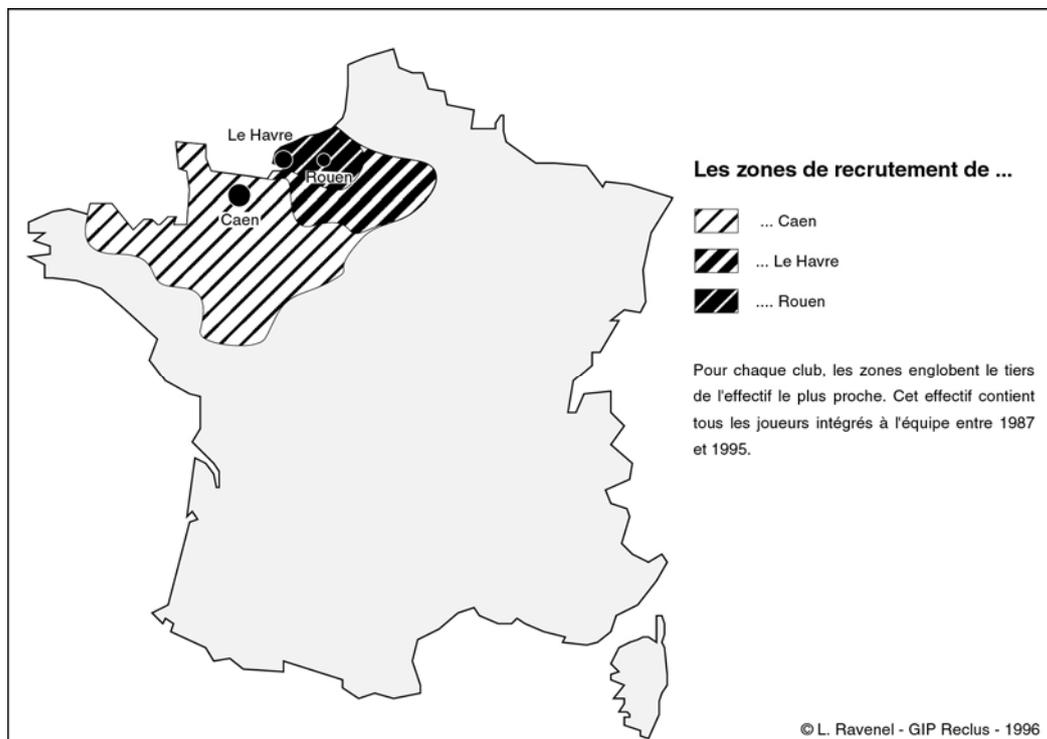
Une vérification sur les lieux de naissance

En 1974, J. Rooney mettait en évidence un système sportif emboîté dans le recrutement des basketteurs (Rooney, 1974, pp. 239-40). Étudiant l'origine des joueurs universitaires de l'Indiana, il montrait que les meilleurs collègues avaient les aires de recrutements les plus vastes. Reprenant ces travaux, J. Bale arriva aux mêmes conclusions avec les 92 clubs professionnels de la ligue de football anglaise (Bale, 1981, pp. 38-39). La France n'échappe pas à ce constat désormais classique et l'analyse des taux de joueurs locaux nous a déjà révélé une différenciation

¹Les revues spécialisées diffusent nationalement les annonces de clubs promotionnels recherchant des joueurs. Les offres sont toujours accompagnées de propositions professionnelles annexes en rapport ou non avec l'activité sportive.

importante entre seconde et première division, constatation qui se retrouve expressément avec les groupes de niveaux. De 1987 à 1995, les clubs de G1 ont employé en moyenne 22,8% de joueurs locaux contre 33,7% pour G2, 39% pour G3, 37,7% pour G4 et 40,4% pour G5. La différence maximale entre les deux premiers groupes confirme les deux fonctions du secteur primaire, à savoir : la consommation et la production. En revanche, la progression hiérarchique s'arrête entre G3 et G4 signifiant certainement la moins bonne qualité des centres de formation en seconde division. Pour le groupe 5, le taux plus élevé traduit davantage l'incorporation de joueurs amateurs dans des équipes qui alternent entre le bas de la seconde division et les championnats inférieurs.

Carte IV.15 - Les aires de recrutements de Caen, Le Havre et Rouen (1987-1995)¹



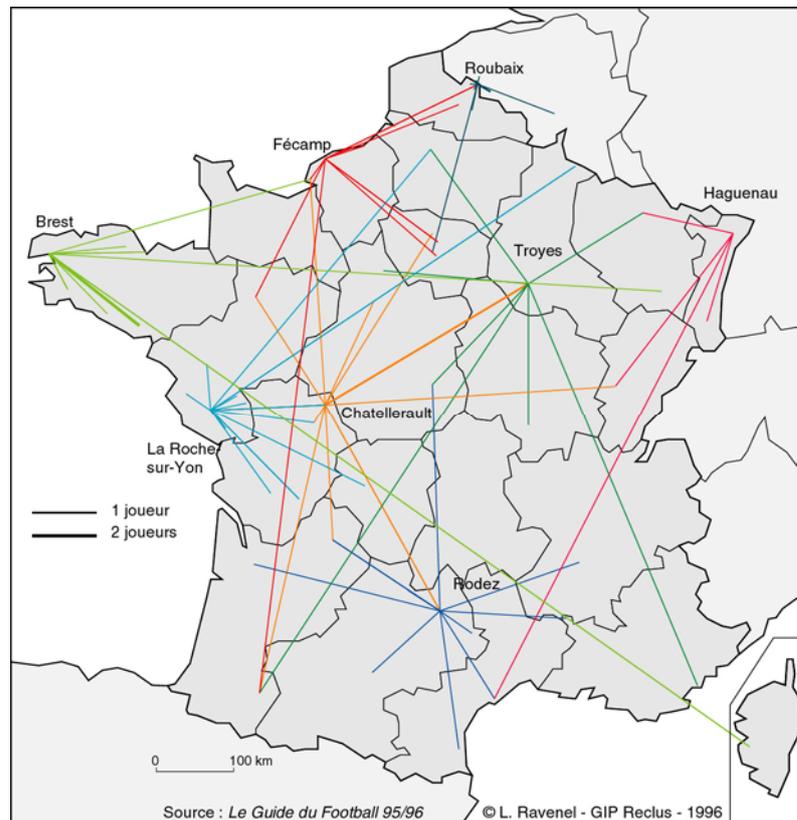
Pour matérialiser dans l'espace cette notion récurrente et universelle, nous avons pris l'exemple de trois clubs situés en proximité mais de niveaux sensiblement dissemblables sur la période d'étude. Caen (G2), Le Havre (G3) et Rouen (G4) illustrent cet emboîtement hiérarchique. Pour tous les joueurs y ayant évolué de 1987 à 1995, nous avons déterminé une aire de recrutement en fonction des lieux de naissance et du tiers de l'effectif le plus proche selon les principes exposés dans le premier chapitre. Sur les 36 footballeurs rouennais recensés, 12 proviennent de la Seine-Maritime. Le Havre comptabilise 60 joueurs mais sa zone dépasse les frontières strictes du département car les 20 premiers sont originaires de la Seine-Maritime mais aussi de l'Oise, des Yvelines et du Calvados. Le niveau supérieur entraîne un élargissement de l'aire de recrutement car, pour Caen, le

¹Les données sont dans l'annexe IV.8.

tiers des 58 joueurs englobe un espace qui s'étend des Côtes-d'Armor à la région parisienne et qui se superpose aux zones des équipes précédentes (carte IV.15).

Jusqu'en 1995, le niveau international répondait aussi au modèle du lieu sportif : recruter à l'étranger indiquait pertinemment la qualité du club. Cette prospection hors des frontières était alors une marque d'intégration internationale et de niveau hiérarchique élevé. Si, en dessous de la seconde division, on ne note qu'un très faible recours aux immigrants sportifs, en revanche, dès que le professionnalisme s'installe, la dimension internationale surgit par la quantité et la qualité des joueurs. La distance de recrutement agit invariablement et entretient sa relation hiérarchique. Sur la période 1987-1995, la répartition des étrangers¹ par groupes de niveau indique clairement le respect relationnel : ils sont 22,3% en moyenne dans les clubs du premier groupe, 20,6% (G2), 19,4% (G3), 14,1% (G4) et 15,6% (G5). Déterminée avant l'arrêt Bosman, cette constatation offre un regard qualitatif et désormais éphémère sur l'étranger.

Carte IV.16 - Les transferts de National 1 (1995)



¹Dans notre base de données, la qualité "étranger" est définie en fonction du lieu de naissance et non de la nationalité.

3.1.2 La proximité affecte les transferts

La réalité spatiale des transferts

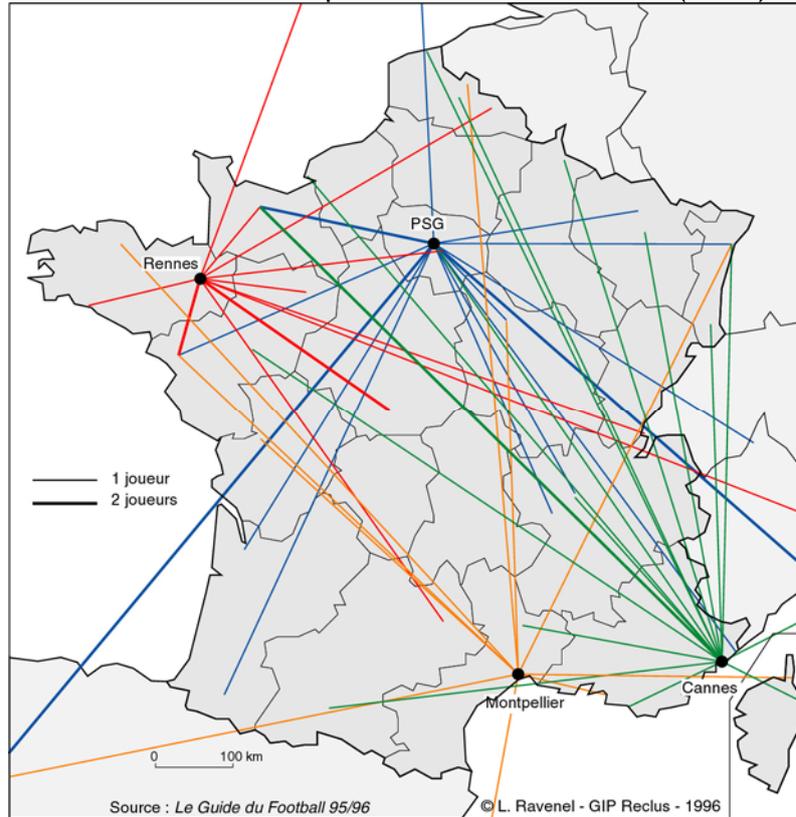
Existe-t-il une correspondance spatiale entre les aires de recrutement déterminées par les lieux de naissance et le marché des transferts? De prime abord, la question laisse supposer l'existence de deux contraintes associées à chacune des origines : la naissance traduit un positionnement du club par sa politique de formation tandis que le transfert implique les joueurs recrutés et non formés. Par conséquent, la distance n'est plus nécessairement calculée entre un lieu de production et un lieu de consommation mais entre deux éléments d'un réseau hiérarchisé. Si le même phénomène se reproduit, les distances d'échanges devraient être en fonction du statut du club, hypothèse qui se vérifie facilement par l'examen de niveaux forts dissemblables. Ainsi, nous avons cartographié les transferts concrétisés par 8 clubs de N1 lors de l'été 1995. Malgré quelques chevauchements, les résultats attestent une régionalisation fort poussée (carte IV.16)¹ Le club de Roubaix connaît douze mouvements avec cinq arrivées contre sept départs². La proximité géographique est maximale car la relation la plus éloignée s'opère avec le club d'Ivry-sur-Seine tandis que la position frontalière permet de recruter des joueurs en Belgique. Quant aux autres équipes, si la majorité de leurs relations se situent dans l'espace proche, aucune règle n'empêche des migrations plus lointaines. Toutefois, celles-ci restent très minoritaires, improbables en raison du peu de professionnels évoluant à ce niveau³.

¹Le sens de la relation (départ ou arrivée) n'est pas spécifié sur la carte. En revanche, quand deux clubs ont des relations similaires, la couleur indique le club d'arrivée.

²Deux joueurs ont quitté le club sans précision de destination.

³La rétrogradation financière de Pau explique les quelques départs lointains depuis le club.

Carte IV.17 - Exemples de transferts en D1 (1995)



L'espace relationnel prend une toute autre dimension quand on compare ces modestes équipes à leurs consœurs de première division (carte IV.17). Pendant le même été, que cela soit à Montpellier, Paris, Rennes ou Cannes, l'influence régionale a disparu, remplacée par des emprises nationale et internationale obligatoires qui détachent la position géographique du club de l'origine ou de la destination des transferts. Le même raisonnement permettrait encore d'élargir cet espace avec l'exemple des grands clubs européens pour lesquels la nationalité du joueur n'est plus un critère déterminant.

Les distances appliquées aux transferts

Tab. IV.7 - Les distances des transferts entre les clubs (1987-1995)

À l'aide du modèle segmenté, nous avons testé l'effet de proximité au sein du système des transferts. Cette démarche n'est pas effectuée dans l'espoir

Groupes	G1	G2	G3	G4	G5	Distances moyennes
G1	517 km	425	418	362	383	G1 426
G2	425	470	396	385	377	G2 409
G3	418	396	465	409	361	G3 400
G4	362	385	409	374	336	G4 374
G5	383	377	361	336	407	G5 366

d'une hypothétique relation que l'exemple précédent semble invalider pour le monde professionnel. Nous recherchons davantage de quelle manière s'insère la distance dans la hiérarchie. Pour cela, nous avons repris les tables de mobilité en reliant chaque déplacement individuel à la distance séparant les deux clubs et, par

le cumul des sommes migratoires, calculé des distances moyennes entre les groupes (tab. IV.7). Les chiffres obtenus n'ont pas de valeur dans l'absolu et doivent être utilisés dans un souci comparatif¹. Pareillement, en cumulant tous les transferts affectant un groupe précis, une distance peut être attribuée à chaque niveau. La variation est alors conforme à la hiérarchie avec une décroissance en fonction de la qualité du groupe entrant dans la relation.

Tab. IV.8 - Les distances théoriques (1987-1995)

Groupes	G1	G2	G3	G4	G5	Distances moyennes
G1	532 km	489	455	473	488	G1 480
G2	489	500	443	453	460	G2 461
G3	455	443	451	438	438	G3 441
G4	473	453	438	437	430	G4 440
G5	488	460	438	430	442	G5 445

Toutefois, cette première comparaison reste sensible à la localisation des équipes. Les distances internes à chaque groupe ne sont pas identiques et nous ne savons pas si l'information perçue résulte d'un effet hiérarchique ou structurel. Nous devons donc confronter les résultats obtenus à ces distances théoriques internes qui se calculent aisément par l'intermédiaire des distances moyennes de toutes les relations possibles (tab. IV.8)².

À l'exception du groupe 5, l'ordre est respecté mais la réduction importante des écarts montre avec quelle prudence nous devons analyser cette information. Néanmoins, les moyennes générales théoriques, toujours supérieures aux valeurs réelles, précisent une influence de la distance : certains transferts de proximité sont favorisés au profit d'autres plus éloignés. Cette différence se retrouve pour toutes les cases du tableau à l'exception des relations internes au groupe 3. Comme nous l'avons proposé avec les tables de mobilité, nous pouvons comparer la table réelle des distances avec le modèle théorique. Le χ^2 calculé (141,3 pour 10 ddl.) nous permet de rejeter l'hypothèse d'indépendance et les contributions relatives de chaque case dans sa détermination apportent une information supplémentaire (tab. IV.9).

¹Les valeurs des cases s'obtiennent de la manière suivante. Tout d'abord, les distances kilométriques "à vol d'oiseau" entre les équipes remplacent les transferts. Cumulées et divisées par le nombre total de transferts correspondants, elles deviennent des distances moyennes. Ainsi, pour (G1, G1), les 40 mouvements (14 entre Bordeaux et Marseille, 7 entre Bordeaux et Monaco, etc.), une distance totale de 20 675 km est calculée. Divisée par 40, nous obtenons la valeur arrondie de 517 km. D'autre part, le tableau est présenté sous une forme symétrique qui ne distingue plus les arrivées des départs : afin de simplifier, seules les relations ont été retenues.

²À titre d'exemple, il existe 6 liaisons à l'intérieur du premier groupe car chacun des 4 clubs peut théoriquement communiquer avec les 3 autres produisant donc 12 relations que l'effet de symétrie réduit à 6. Elles déterminent une distance cumulée théorique de 3 193 km donc une distance moyenne de 3193/6 km, soit 532 km.

Tab. IV.9 - Contributions des cases à la valeur du χ^2

Groupes	G1	G2	G3	G4	G5	Contributions
G1	0,3	5,9	2,1	18,7	16,1	G1 22,7
G2		1,2	3,6	7,3	10,6	G2 15,1
G3			0,3	1,3	9,8	G3 9
G4				6,3	14,5	G4 25,3
G5					1,9	G5 27,8

En effet, le tableau indique clairement que les cases situées hors du modèle ajusté au système des transferts contribuent le plus à la valeur du χ^2 calculé¹. Les mouvements entre G1 et G4 ou G5, entre G2 et ces mêmes groupes ou encore entre G3 et G5, manifestent ainsi d'une prédilection pour la proximité. Seule exception, les 188 migrations entre G4 et G5 qui sont incluses dans le modèle "Quasi Diagonal". Cette constatation est très importante car elle précise l'influence de la distance. Premièrement, le signe des écarts toujours négatif à l'exception de (G3, G3), indique des migrations dont les distances réelles sont inférieures aux théoriques. Par conséquent, la proximité intervient de manière globale. Deuxièmement, elle affecte majoritairement les relations hors du modèle qui, par définition, prédit des échanges privilégiant la hiérarchie sportive adjacente et minimisant l'influence de la distance. En clair, quand une équipe communique avec une autre équipe hiérarchiquement éloignée, la relation a plus de chances de s'établir en proximité qu'au regard d'un échange avec un club de niveau semblable. Selon ce principe, une relation de même niveau a une forte probabilité d'échelle géographique nationale ; en revanche, réalisée avec un club inférieur ou supérieur, l'échelle régionale domine.

Ce constat n'affecte qu'une faible quantité de transferts mais sa mise en évidence statistique constitue la preuve d'une structure impliquant la distance dans une régionalisation du territoire. Cet aspect résiduel suppose une autre échelle d'application engageant une nouvelle problématique car, pour les clubs de haut niveau, cet espace de proximité privilégie le recrutement de formation et les relations vers le monde amateur, si difficilement perceptibles dans le système national.

3.2 Les espaces concurrentiels de la formation

Dans cette perspective, la situation géographique du club détermine quelque peu sa politique spatiale. La proximité d'un autre recruteur entraîne une

¹Nous renvoyons à l'annexe IV.7 où le modèle est développé et expliqué en détail.

concurrence sévère, des adaptations qui se réalisent selon le prestige ou l'histoire. Certaines zones du territoire sont plus recherchées car elles détiennent d'importantes ressources de jeunes joueurs tandis que d'autres sont délaissées, à l'abandon ou sous la domination d'une seule équipe, chasse gardée des recruteurs locaux. La dimension historique intervient avec force car elle impose la durée et l'ancrage des relations. Toutefois, la référence multiéchelle exige un ajustement car la totalité des effectifs ne permet pas l'observation des politiques régionales. En revanche, si les stratégies spatiales de la formation produisent toujours un espace dans lequel interfère le niveau qualitatif, le modèle du lieu sportif formule que ces jeunes joueurs proviennent majoritairement d'une zone de proximité car, lors de leur recrutement, ils ne sont pas encore dans le milieu professionnel. L'examen de leurs profils géographiques élimine alors les perturbations dues aux transferts nationaux ou internationaux qui répondent à d'autres logiques. Ce changement d'individus renseigne sur l'espace de proximité, sur les écarts sensibles au modèle général.

3.2.1 Le passage à la formation

Nous aurions volontiers mené une étude à partir des effectifs des centres de formation mais, malheureusement, ces données sont restées inaccessibles. Toutefois, ce manque a été compensé par notre base de données et l'existence d'une analyse complémentaire (Braun, 1991). Pour une partie des joueurs ayant évolué en première division, nous avons retrouvé le club qui les avait insérés dans le monde professionnel¹ et, grâce à l'incalculable travail de D. Braun, nous avons pu dégager les grandes caractéristiques de cette nouvelle population².

La formation dans l'espace de proximité

Le point essentiel est la confirmation d'une plus grande proximité dans l'origine du recrutement. Lors de la saison 1989/90, 26,4% des professionnels sont issus du ou des départements limitrophes tandis que cette proportion s'élève à 56,5% pour les pensionnaires des centres (Braun, 1991, p. 11). En ne considérant que les footballeurs nés en France métropolitaine, les taux s'élèvent respectivement à 37 et 66,1%³. Ces chiffres corroborent clairement les hypothèses que nous suggérons sur la variation des taux de joueurs locaux en l'expliquant par la place accordée aux footballeurs issus des centres. Cette quantification est encore améliorée car l'étude recense la localisation du club amateur dans lequel le jeune joueur a été recruté dès l'âge de 14-15 ans. Cette précision limite une erreur intrinsèque au lieu

¹Nous ne proposons aucune statistique sur ces données car elles ne concernent qu'une population réduite de joueurs. En revanche, nous utiliserons ces résultats pour les exemples cartographiques.

²Dans cette étude sommaire mais unique, l'auteur compare la population professionnelle à celle des centres de formation en fonction des lieux de naissances et du dernier club amateur connu. L'analyse est effectuée sur 839 apprentis footballeurs.

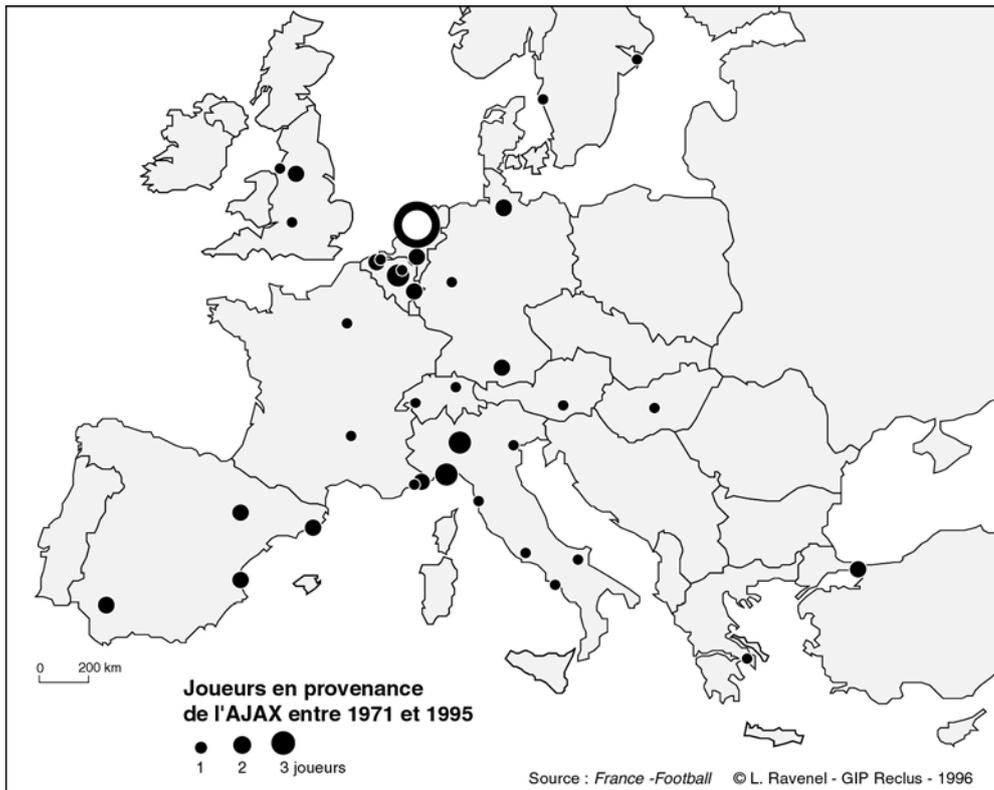
³Pour la même saison, nous trouvons dans l'effectif des clubs de première et deuxième division un taux de 37,66% de joueurs locaux ce qui montre la très bonne qualité de nos données. D. Braun s'est servi de la liste des joueurs ayant disputé au moins cinq matches pendant la saison 1989/90.

de naissance, à savoir : l'oubli des migrations pendant l'enfance. Cette fois, le taux de locaux atteint 64,1% sur l'ensemble des joueurs (étrangers compris). Cette nouvelle référence distingue aussi une modification dans l'origine des non-métropolitains : ils représentent 14,5% des pensionnaires selon le lieu de naissance mais plus que 5,3% selon le dernier club amateur. Ainsi, près des deux tiers de ces jeunes - qui proviennent quasiment tous d'Afrique et des Dom-Tom - jouaient déjà en métropole avant leur recrutement par un club professionnel.

La formation de proximité ne peut faire l'impasse sur l'Ajax d'Amsterdam, grand club international qui illustre parfaitement cette politique. L'exemple ne concerne pas directement le football français mais il montre que ce schéma géographique s'adopte comme une philosophie du succès. Si l'Ajax pousse à l'extrême la logique multiéchelle en s'impliquant fortement à tous les niveaux spatiaux, il demeure une référence formatrice inaccessible qui lui procure une domination européenne soldée par 25 titres de champion national, 12 Coupes des Pays-Bas et 6 Coupes d'Europe. Sa stratégie est simple : il recrute des jeunes joueurs dans un rayon maximal de 50 km autour d'Amsterdam, les utilise quelques saisons avant de les transférer fort cher vers les autres grandes équipes européennes (carte IV.18). Cette limite géographique du Grand Amsterdam a été instaurée pour le bien-être des jeunes, leur "développement harmonieux" car, en raison des faibles distances, ils restent au sein de leurs familles et préservent ainsi une vie équilibrée. Depuis quelques années, l'Ajax a recruté et formé beaucoup de joueurs en provenance du Surinam. Ce métissage sportif ne résulte par d'une internationalisation de la formation mais d'une exploitation maximale des banlieues d'Amsterdam où réside une importante communauté originaire de l'ancienne colonie néerlandaise. Le choix géographique s'appuie sur un potentiel de 1 083 000 habitants duquel il faut extraire deux à trois joueurs professionnels chaque année. Pour cela, les observateurs sillonnent tous les quartiers et chaque club de l'agglomération est en contact avec l'Ajax pour lui signaler les enfants prometteurs. En complément, la popularité permet d'accélérer les vocations car tout jeune footballeur sait que le club peut lui donner une chance. Toutefois, selon le principe d'une appartenance multiéchelle, ce recrutement local n'empêche nullement une recherche internationale qui s'exprime par l'arrivée de Nigériens, Zaïrois, Russes et Sud-Américains. Comme tous les grands, il prospecte en Afrique, Amérique du Sud et Asie afin de repérer le plus tôt possible les joueurs de l'avenir¹.

¹Sur la formation à l'Ajax : VALENTE A., AGUILAR P. (1995), "Ajax, le tremplin hollandais", *France-Football*, n° 2556, 4 avril 1995, pp.14-15 ; SIMON F. (1995), "Les fleurons de la Youth Education", *France-Football*, n° 2563, 23 mai 1995, p. 9 ; LE ROY C. (1996), "Ajax ou les nouveaux philosophes", *France-Football*, n° 2641, 19 novembre 1996, p. 6.

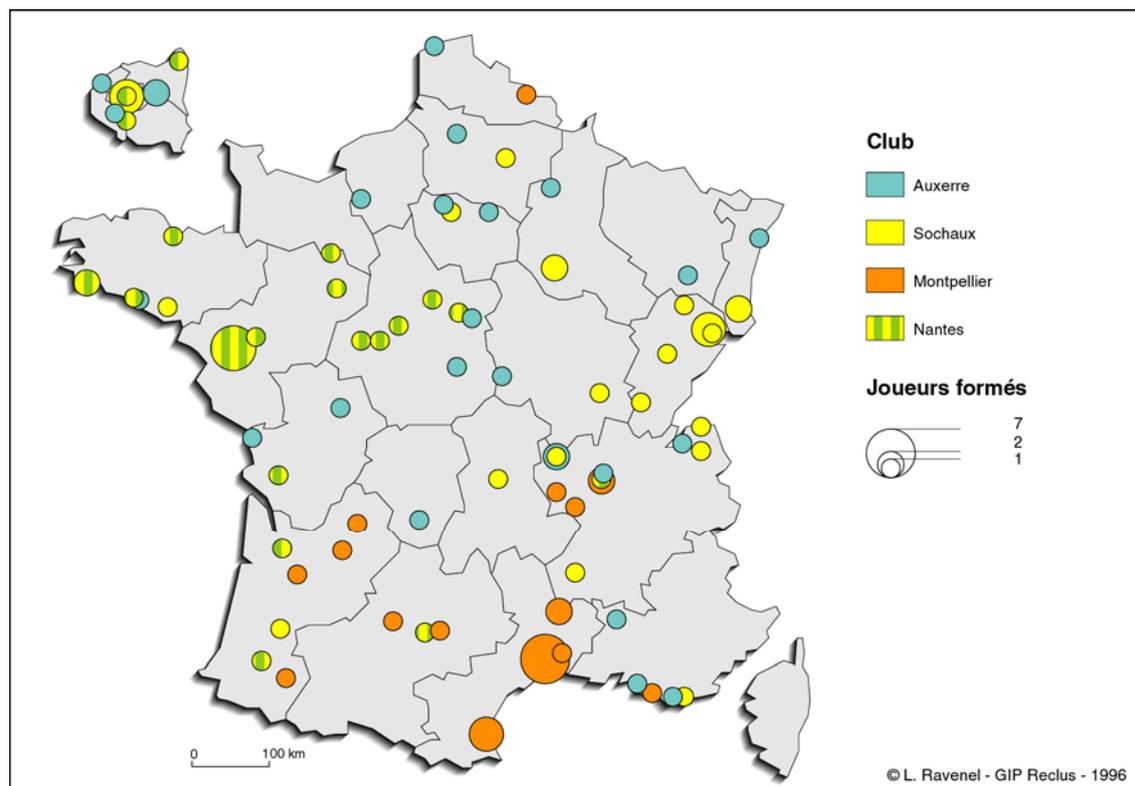
Carte IV.18 - Les principaux joueurs formés et transférés par l'Ajax (1971-1995)



Ce choix de la proximité immédiate est moins systématique dans les centres de formation français, davantage envisagés comme des mondes clos pour l'apprentissage du football. Tous leurs détracteurs se sont d'ailleurs acharnés à démontrer les méfaits du déracinement : joueurs coupés des réalités de la vie quotidienne, univers totalement accès sur le football, manque d'ouverture¹. Toutefois, le développement régulier des centres dans les clubs professionnels, la concurrence, le maillage du territoire a atténué progressivement l'isolement puisque aujourd'hui 64% des jeunes proviennent du ou des départements limitrophes. Néanmoins, comparée à la politique de l'Ajax, celle des clubs français privilégie un espace plus vaste en raison des différences de densités. La proximité hollandaise ne peut être reproduite à Montpellier, Nantes, Sochaux ou Auxerre car la population touchée dans un même rayon d'action serait d'une bien trop faible ampleur. Le besoin d'élargir les zones de proximité crée nécessairement des effets de concurrence qui s'exercent aux frontières de l'influence ou dans les aires elles-mêmes.

¹Voir, par exemple, (Guillou, 1994, pp. 165-174)

Carte IV.19 - Lieux de naissance des joueurs formés et ayant joué à Auxerre, Sochaux, Montpellier et Nantes (1987-1995)



L'espace des clubs formateurs

Certains clubs n'ont pas attendu 1973 pour conduire une politique d'autosuffisance en produisant la majorité des joueurs utilisés. Sochaux et Nantes figurent parmi les illustres précurseurs ayant assuré leur pérennité financière grâce à la formation et la vente des meilleurs éléments. Ils y ont trouvé le moyen d'équilibrer leurs budgets réduits en profitant pour un temps des futurs talents amenés à partir vers des équipes mieux classées. Nous avons représenté l'origine des recrues de Nantes, Sochaux, Montpellier et Auxerre, clubs réputés pour leurs qualités formatrices, qualités que nous avons pu vérifier par l'indice de transfert (carte IV.19)¹.

Nantes, Sochaux et Montpellier définissent trois aires géographiques presque exclusives : les "canaris" s'approprient le grand Ouest recrutant en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire et dans la région Centre ; Montpellier se limite au quart Sud-Ouest tandis que Sochaux est fortement implanté dans le Nord-Est. Chaque équipe restreint ses prétentions à l'extérieur des zones réservées car leurs émissaires ou correspondants locaux ne peuvent concurrencer ceux des

¹La carte, comme les suivantes, nécessite une précision supérieure à l'échelle départementale en raison des recouvrements possibles. Pour cela, les lieux de naissances correspondent aux communes de naissance des joueurs. D'autre part, il s'agit seulement d'un échantillon car nous n'avons recensé que les joueurs ayant participé à la première division entre 1987 et 1995. Les échecs ne nous sont pas connus.

autochtones. Leurs fortes influences régionales ajoutent un effet supplémentaire car les adolescents regardent préférentiellement dans leur direction. Sur la Côte d'Azur, on rêve de l'OM mais, dans l'Ouest, Nantes suscite les espoirs footballistiques. Se rappelant des grands joueurs passés au travers des mailles du filet auxerrois, Guy Roux déclarait : "*Le dernier en date se nomme Patrice Loko. J'ai rendu visite à son père à sept reprises. Rien à faire. Son fils, comme la plupart des jeunes de la Ligue du Centre, voulait aller à Nantes. J'ai même fait sauter son petit frère de sept ans sur mes genoux. J'ai tout essayé. En vain.*"¹

Les conflits apparaissent aux frontières, là où les dominations absolues font place à la chance, au hasard, aux relations particulières. La région Rhône-Alpes subit les influences de Sochaux ou Montpellier tandis que dans le Sud-Ouest, les "lionceaux" sont remplacés par les "canaris". Ces emprises possèdent toutes une dimension temporelle car elles fluctuent suivant les périodes. Ainsi, en 1980, F. Sauzée, originaire d'Aubenas dans l'Ardèche, est recruté par Sochaux, un des rares clubs à la formation reconnue. Dix ans plus tard, Lyon ou Montpellier ne l'aurait sûrement pas laissé partir vers la Franche-Comté. Certaines zones sont plus propices à la concurrence car peu de clubs y sont implantés. Ainsi, l'extension nantaise ou montpelliéraine en Aquitaine accompagne la faiblesse de l'exclusivité bordelaise ou toulousaine. D'autres, enfin, renferment un potentiel exceptionnel qui n'est pas exploité par le club local : les régions parisienne et marseillaise en sont les exemples parfaits.

Auxerre recrute sur l'ensemble du territoire

De son côté, l'équipe auxerroise propose un schéma tout à fait particulier. Sur les 27 joueurs intégrés au circuit professionnel entre 1987 et 1995, aucun n'est originaire de l'Yonne, un seul de la région Bourgogne. Auxerre est l'exemple type de la réussite formatrice car, dès son accession à la première division en 1980, l'équipe s'est spécialisée dans la production et la revente de ses joueurs. Cette ambition, élevée désormais au rang de dogme, de tradition et d'exemplarité, s'est inscrite sur l'espace national délaissant la proximité². La réputation et la réalité de grand club formateur confère à l'AJA cette dimension qui attire les futurs footballeurs car ceux-ci connaissent la qualité et le sérieux de l'apprentissage. Cette situation aboutit à une sorte de paradoxe car, selon notre proposition, l'échelle régionale privilégie la formation. En théorie, toutes les équipes peuvent recruter sur l'ensemble du territoire à l'image des transferts qu'elles effectuent. Mais, cela nécessite un effort considérable, un réseau étoffé de relations que peu de clubs peuvent se permettre. En revanche, l'AJA est obligée de changer son échelle géographique, d'élargir son espace de recrutement car, en raison de la spécialisation choisie, elle doit accroître son potentiel de découverte, foncièrement

¹L'Équipe Magazine, n° 733, 6 avril 1996, p. 79.

²L'existence d'une section "sport-étude" à Auxerre à laquelle l'AJA participe activement attire les jeunes de la région à l'inverse du centre de formation. Mais il est symptomatique qu'aucun de ces joueurs potentiels n'ait accédé à la carrière professionnelle.

réduit sur le plan local. L'ancienneté du dispositif, les réussites exemplaires complètent la stratégie.

Le recrutement de B. Boli en 1982 est exemplaire car le joueur a été confronté à trois de ces clubs formateurs. Né en Côte-d'Ivoire, il réside avec une partie de sa famille dans la banlieue parisienne, à Romainville, où il exerce ses talents dans le club local. Tenté par une aventure professionnelle, il contacte le FC Nantes qui lui propose un essai mais les deux jours passés dans l'Ouest ne convainquent pas les dirigeants nantais. La chance vient quelques mois plus tard à la faveur d'une rencontre de championnat : *"En novembre, le CA Romainville a joué le match de notre destin. Nous recevons Auxerre, le 9 novembre 1981, en championnat et, tout le monde tremble de plaisir. Auxerre est déjà le plus gros rafleur de jeunes de l'Hexagone. Des recruteurs partout, un réseau à toute épreuve, au sommet deux hommes, Daniel Rolland, responsable de la formation, et Guy Roux, entraîneur en chef, éducateur et maquignon, expert ès football ... "* (Boli, 1994, p. 80). Remarqué lors de la rencontre par les Auxerrois, il se heurte à un nouveau problème : le club de Romainville a signé un partenariat avec le FC Sochaux, *"bon club, en cette année 1982, plus coté qu'Auxerre, bonne école de jeunes, la meilleure et parrainée par Peugeot. [...] Je pourrais toujours faire de la mécanique si je ne fais pas carrière"* (*ibid.*). Mais, la signature pour le club doubiste n'a pas lieu car les responsables bourguignons avancent des arguments convaincants avant la manifestation physique des émissaires franc-comtois.

Cet exemple décrit une démarche effectuée à plusieurs échelles géographiques. Tout d'abord, il y a une demande envers Nantes car l'efficacité formatrice et sportive de l'équipe est à son apogée¹. Le second principe fait intervenir le partenariat par le développement du réseau relationnel. Enfin, et paradoxalement, la proximité joue en faveur d'Auxerre car c'est par l'intermédiaire d'une rencontre de championnat (Romainville et Auxerre jouent dans le même groupe géographique) que B. Boli est remarqué. Pour Nantes, l'éloignement constitue un handicap car le joueur n'a pas pu démontrer toutes ses qualités lors d'un stage de sélection où le stress et l'inquiétude réduisent bien souvent les potentialités des candidats. En revanche, la relation de proximité privilégie la connaissance sur une plus longue période et permet de mieux juger le candidat. Un nouveau regard sur la carte auxerroise montre d'ailleurs les absences de la Bretagne et du Sud-Ouest : quelques faiblesses dans le réseau de recrutement subsistent encore.

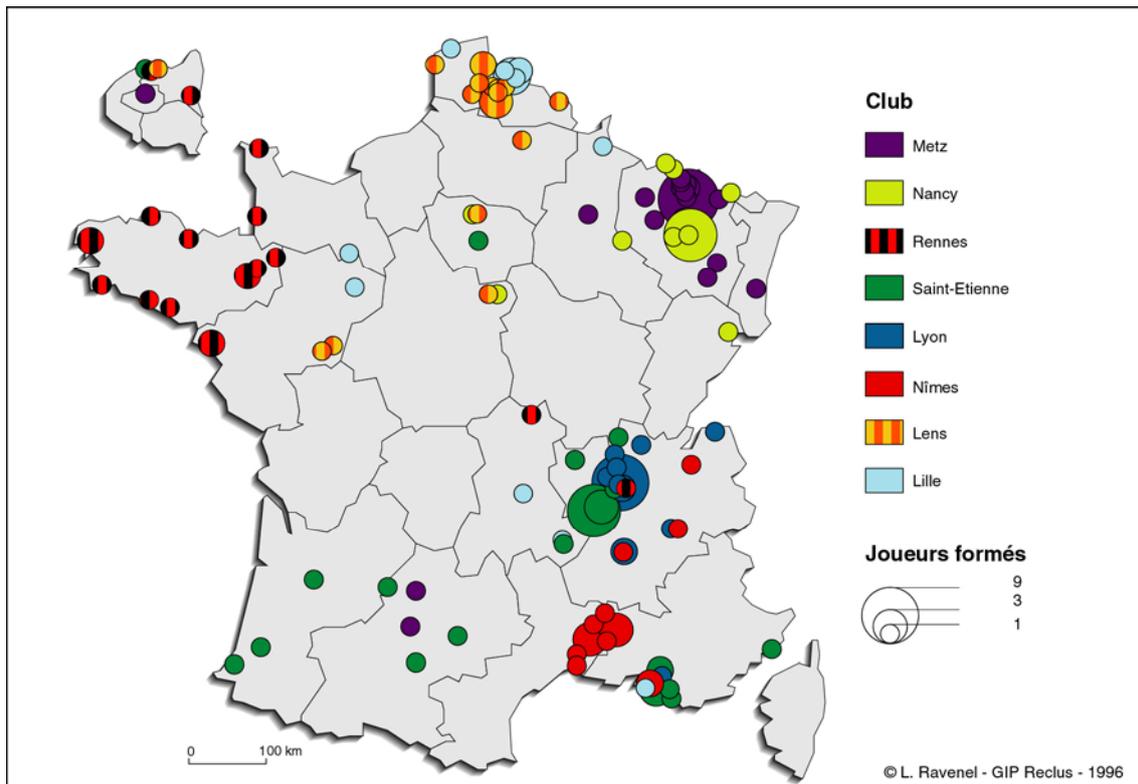
¹De 1976 à 1982, Nantes gagne 3 titres de champions et termine quatre fois deuxième de la compétition.

3.2.3 La concurrence généralisée

Des clubs en proximité

D'autres clubs proposent des aires plus réduites en raison de politiques volontaristes ou d'effets directs de concurrence. À l'exemple des doublets Metz-Nancy, Lyon-Saint-Étienne, Lille-Lens ou encore Montpellier-Nîmes, la proximité de plusieurs équipes bloque sensiblement la zone de recrutement (carte IV.20).

Carte IV.20 - Lieux de naissance des joueurs formés et ayant joué dans plusieurs clubs français (1987-1995)



Dans sa ville, le club professionnel détient le monopole du recrutement et ne laisse pas échapper la compétence locale, généralement licenciée dans une de ses sections amateurs. Le jeune joueur opte pour la sécurité en demeurant au sein de son environnement familial car, en cas d'échec, son cadre de vie et ses relations seront au moins préservés. La fibre locale et le supportérisme entraînent aussi ce choix privilégié car l'entrée au centre de formation poursuit souvent le rêve d'enfance. Les communes limitrophes ou du département répondent aux mêmes schémas mais, au-delà de cette première limite, les espaces préférentiels s'individualisent plus difficilement et répondent davantage aux structures relationnelles du club. Entre Metz et Nancy, nous n'avons, par exemple, comptabilisé qu'un seul joueur né dans la Meurthe-et-Moselle et jouant à Metz, la relation étant identique dans le sens inverse¹. En revanche, la limite des

¹D'une manière similaire, le phénomène se répète entre Lyon et Saint-Étienne (un joueur de chaque côté), entre Montpellier et Nîmes (deux Gardois dans l'Hérault et un Héraultais dans le

départements limitrophes dépassée, le recrutement se diversifie : deux joueurs des Vosges vont à Metz, celui de Haute-Marne part à Nancy.

Une formation spatialement limitée permet au club de revendiquer certains objectifs identitaires, comportementaux ou démagogiques vis-à-vis du public et des médias nationaux. À Metz, où nous avons identifié 21 joueurs locaux formés sur un total de 29, cette politique profite au discours et à l'image, véritables porte-drapeaux de l'identité régionale. *"Nous avons depuis toujours défendu les valeurs de notre région qui sont : ténacité, volonté, courage, abnégation, sérieux, discrétion. Et cela va bien au-delà du terrain. Pas d'excès ni dans la défaite ni dans le succès"*, explique l'entraîneur messin, vantant sa politique de recrutement¹. Les mêmes constatations et argumentations pourraient être reprises à Lyon, Rennes ou Lille tant la formation insiste sur l'appartenance régionale. Parmi les recrues du Stade Rennais, 70% viennent de Bretagne² et le club se targue de cette régionalisation car elle présente un atout pour son attractivité. À Lyon, les apprentis footballeurs sont exclusivement d'origine rhône-alpine et la proximité de Saint-Étienne empêche tout développement vers l'ouest. Depuis le début des années quatre-vingt, l'Olympique Lyonnais s'est doté de structures qui lui permettent d'assurer sa relève interne. Avec la nomination de formateurs compétents, une section d'enseignement sport-étude s'est développée en parallèle, encourageant le recrutement des meilleurs footballeurs régionaux³. Grâce à cette politique reconnue⁴, le club voudrait s'assurer du monopole local car beaucoup d'équipes extérieures racolent encore dans la région lyonnaise. S. Blanc (Montpellier), J.M. Ferri (Nantes) ou encore S. Lamouchi (Alès) ont ainsi échappé aux recruteurs de l'Olympique. À Nîmes, depuis la relégation en National 1, les "crocodiles" retrouvent une stratégie régionale qui avait fait leur gloire dans les années cinquante. Les valeurs du club s'exprimaient par l'osmose entre les acteurs et les spectateurs, sur un engagement physique maximum revendiqué par une culture régionale. Quand cet amalgame est respecté, Nîmes devient *"une terre de football. Les gens ont été élevés dans ce milieu et il suffit que les joueurs affichent un esprit de combattant sur le terrain pour que tout le monde revienne."*⁵

Saint-Étienne présente une toute autre structure qu'une politique de formation a instaurée de longue date. Depuis les années soixante, le club recrute dans toute la France, espace que ses succès nationaux lui ont permis de couvrir grâce à l'aura des Verts. De cette période, terminée en 1982 avec l'affaire de la "caisse noire", Saint-Étienne garde certaines particularités régionales avec un recrutement bien implanté dans le Sud-Ouest de la France. Il résulte d'une symbiose entre les

Gard) ou entre Nantes et Rennes (un joueur de Loire-Atlantique à Rennes, aucun de l'Ille-et-Vilaine à Nantes). En revanche, cinq joueurs du Nord ont été formés à Lens contre un seul joueur du Pas-de-Calais formé à Lille.

¹France-Football, n° 2642, 26 novembre 1996, p. 12.

²France-Football, n° 2599, 30 janvier 1996, p. 12.

³France-Football, n° 2596, 2 janvier 1996, p. 19.

⁴L'Olympique Lyonnais a reçu le titre de meilleur club formateur pour les saisons 1994/95 et 1995/96.

⁵K. Firoud, ancien entraîneur du Nîmes Olympique, France-Football, n° 2612, 30 avril 1996, p. 38.

relations établies par le recruteur P. Garonaire et le succès de plusieurs joueurs exemplaires tel J.M. Larqué, originaire de Pau et capitaine de la grande équipe. Avec le déclin stéphanois et la montée en puissance bordelaise, la source s'est progressivement tarie, faute d'émulation et de réussite. Toutefois, l'implantation subsiste dans la région marseillaise où le potentiel immense n'est pas exploité par le club local.

Une faible valorisation des espaces locaux

Joueur de l'OM, J. Cantona résidait aux Caillols, un quartier populaire de la banlieue marseillaise "entre garrigues et mer". Ayant décrit ces "quelques kilomètres carrés remarquablement fertiles qui produisent de nombreux professionnels" (Braun, 1991, p. 11), il dresse le triste constat du pillage généralisé : "Voilà pourquoi, tous les ans, Guy Roux vient superviser les gamins du quartier, comme en pèlerinage. Parce qu'ici, quand tu es bon, ce n'est pas à l'OM que tu peux jouer. Non ce serait trop simple ... Il faut partir à Nice, à Monaco, à Auxerre, à Sochaux. L'OM ne s'est jamais tellement intéressé à ce qui est le plus formidable vivier de la région. Mon frère, Éric, était demandé dès son plus jeune âge par les meilleurs clubs, sauf par l'OM. Et quelques années plus tard, l'OM a dû payer 22 MF pour qu'Auxerre vende le meilleur joueur marseillais." Et d'ajouter : "C'est exactement ce qui ne doit plus jamais arriver. L'OM doit regarder devant sa porte, ne plus rater les grands qui se forment sous son nez. C'est urgent. Je connais un gamin surdoué qui joue à Vitrolles. Ça fait des années que tout le monde lui promet un avenir radieux Et c'est à Monaco qu'il a signé. Il n'a eu aucune proposition de l'OM."¹

La sentence est sévère pour le club marseillais qui a toujours méprisé la formation, lui préférant les transferts mirobolants. Pourtant les jeunes locaux "rêvent tous de jouer au Stade Vélodrome, comme ils rêvent de porter ce maillot"², mais la politique de l'OM a toujours pris une autre voie (Bromberger, 1995, pp. 157-59). Par conséquent, les autres équipes profitent de l'aubaine pour exploiter le potentiel non utilisé. Les jeunes joueurs immigrent ainsi vers les nombreux centres de formation régionaux, vers Toulon, Martigues, Nice, Cannes ou Monaco. Vitrolles revendique sa place à l'ombre du géant phocéen en essayant "de relancer les laissés-pour-compte des clubs régionaux. Modestement, avec nos qualités qui sont la vaillance, la solidarité, l'esprit de groupe, on arrive à exister dans le département qui compte certainement le plus de clubs de haut niveau au kilomètre carré."³ À Martigues, on souligne encore l'indifférence remarquable et traditionnelle de l'OM envers tous ses voisins qui pourraient lui servir d'annexes formatrices si des relations se concrétisaient. Mais, "l'OM a toujours fonctionné sur le vedettariat : la formation des joueurs qui prend du temps et à laquelle nous sommes très attachés, n'a pas sa place à Marseille où les résultats doivent être immédiats"⁴. Entre 1987 et 1995, nous n'avons comptabilisé que neuf professionnels issus des rangs phocéens et, sur ce nombre, trois seulement sont nés dans les Bouches-du-Rhône (carte IV.21). En plus de son

¹France-Football, n° 2557, 11 avril 1995, p. 11.

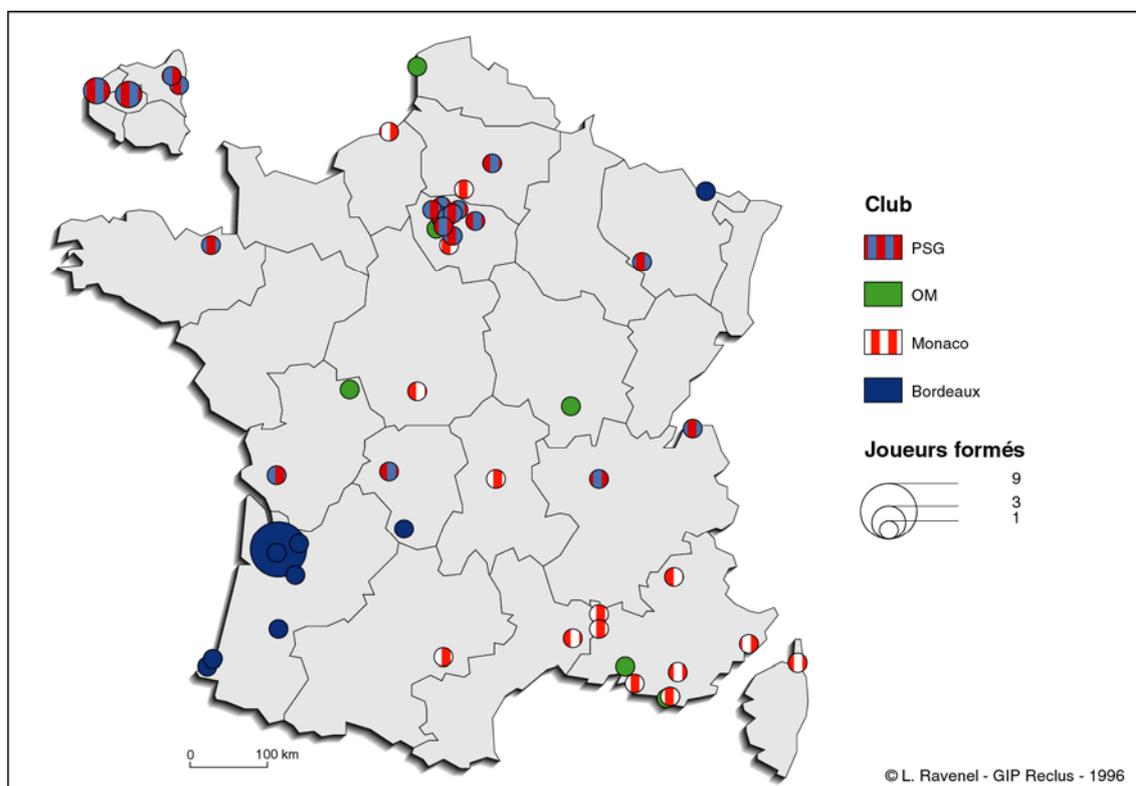
²G. Gili, entraîneur de l'OM, France-Football, n° 2557, 11 avril 1995, p. 10.

³C. Dalger, entraîneur de Vitrolles, France-Football, n° 2635, 8 octobre 1996, p. 28.

⁴P. Lombard, président du FC Martigues, France-Football, n° 2631, 10 septembre 1996, p. 44.

désintérêt envers les talents locaux, l'OM recrute en périphérie. Toutefois, cette politique a changé avec la descente en deuxième division et la volonté de bâtir, enfin, une politique locale. Mais résistera-t-elle aux désirs d'un public habitué aux vedettes étrangères et de dirigeants aveuglés par le vedettariat?

Carte IV.21 - Lieux de naissance des joueurs formés et ayant joué au PSG, à Marseille, Monaco et Bordeaux (1987-1995)



Dans la région parisienne, la situation est sensiblement identique au PSG. Si nous avons relevé 22 joueurs formés au club, peu d'entre eux ont continué dans l'univers professionnel. Le recrutement est fortement régionalisé mais les jeunes ne sont insérés qu'une ou deux saisons dans l'effectif avant de disparaître vers les horizons inférieurs. Ils peuvent se tourner vers les autres clubs de la capitale mais tous, à l'exception du Red-Star, n'offrent aucune carrière professionnelle. Le fonctionnement du système étant plus descendant qu'ascendant, l'émergence de joueurs parisiens est donc mécaniquement limitée. Comme dans la région marseillaise, les autres clubs de l'hexagone ont tous des émissaires qui scrutent les championnats amateurs, espérant profiter de la masse démographique et du peu d'offre locale. Ainsi, Montpellier possède son propre correspondant qui, ancien entraîneur de Versailles, a pour mission de recruter des jeunes, de superviser les rencontres des ligues régionales¹. Monaco, Saint-Étienne, Bordeaux, Metz, Nancy et tous les autres agissent identiquement sur un espace sans véritable monopole.

¹France-Football, n° 2622, 9 juillet 1996, p. 16.

Le partenariat avec les amateurs

Les relations avec le monde amateur sont à l'origine de cette structuration géographique. Avec l'exemple de B. Boli, nous avons évoqué le partenariat qui unissait le club de Romainville et le FC Sochaux. En 1982, ces accords officiels étaient relativement rares, concernaient essentiellement les clubs formateurs qui déployaient ainsi leur important réseau de relations. Avec le renouveau de la formation, ces accords se sont multipliés entre les clubs professionnels et amateurs selon un principe de proximité géographique. Ces contrats de partenariat répondent à plusieurs objectifs qui satisfont les deux parties¹. Les professionnels ont la primauté dans la détection des jeunes talents : le club amateur les avertit quand ses éducateurs découvrent des joueurs répondant aux critères de sélection. Des émissaires viennent alors superviser le candidat, le convoquent pour des séances supplémentaires et peuvent lui proposer un contrat d'aspirant. À son niveau, le club amateur domine déjà un espace d'où convergent les meilleurs éléments régionaux. Il s'occupe donc d'une strate à laquelle le professionnel n'a pas accès. En contrepartie, l'équipe reçoit des aides matérielles (ballons, maillots, etc.) et humaines (stages, formation des éducateurs), reconnaissance de son travail apprécié. Le partenariat n'oblige pas le joueur à rejoindre le club contractuel. Pour les mineurs, la décision revient aux parents qui seront extrêmement sensibles aux conditions d'hébergement, de reconversion ou d'éloignement. Les accords augmentent les probabilités de détection avant l'arrivée de la concurrence et, par la même, la signatures des familles. D'autre part, en concluant ces contrats dans la ville, le département ou la région, le club professionnel remplit pleinement sa mission de service auprès du monde amateur car il participe à la vie sportive locale, suscite l'engouement et l'émulation chez les plus jeunes et sert de justification non négligeable aux subventions des collectivités territoriales. Au terme de leur suppression officielle en 1999, elles seront d'ailleurs remplacées par des contrats d'objectifs axés sur la formation et ces partenariats².

Montpellier est ainsi engagé auprès de Sète - second club du département (N1) - et d'Alès depuis la relégation de ce dernier en National 1. Les accords engagent les partenaires dans des échanges mutuels : Alès et Sète proposent leurs meilleurs jeunes au centre montpelliérain qui, en compensation, leur prête plusieurs stagiaires. Rodez et Angoulême projettent aussi une relation future avec le MHSC, toujours sur la base de transferts s'effectuant au profit de jeunes amateurs. Dans la région parisienne, le Red-Star 93 a signé une convention avec 19 équipes amateurs de Seine-Saint-Denis remplissant ainsi les objectifs assignés par son principal actionnaire, le département³. Même le PSG, soutenu massivement par la ville de Paris et la région Île-de-France, possède 16 équipes filiales qui lui permettent d'espérer une meilleure exploitation de son vivier régional⁴. Enfin, à Marseille, le

¹Ces informations proviennent d'entretiens avec L. Momée, éducateur au club de Montélimar, club sous contrat avec Monaco.

²Voir le chapitre 2 de la deuxième partie.

³*France-Football*, n° 2611, 23 avril 1996, p. 37.

⁴LACOMBE R. (1995), "Paris fonce vers l'an 2000", *France-Football*, n° 2590, 28 novembre 1995, p. 8.

dépôt de bilan de l'OM et sa reprise par la ville sous la forme d'une Société d'Économie Mixte, ont imposé plusieurs conventions locales avec des clubs amateurs de la ville¹.

Ces politiques, prescrites ou souhaitées, conduisent à la création de véritables réseaux locaux entre professionnels et amateurs. Elles ont de grandes chances de développement car elles sont fortement liées aux possibles subventions des collectivités locales. Ces relations ont toujours existé mais prennent aujourd'hui des tournures officielles qu'encourage le système de financement.

3.3 Un réseau structuré en formation

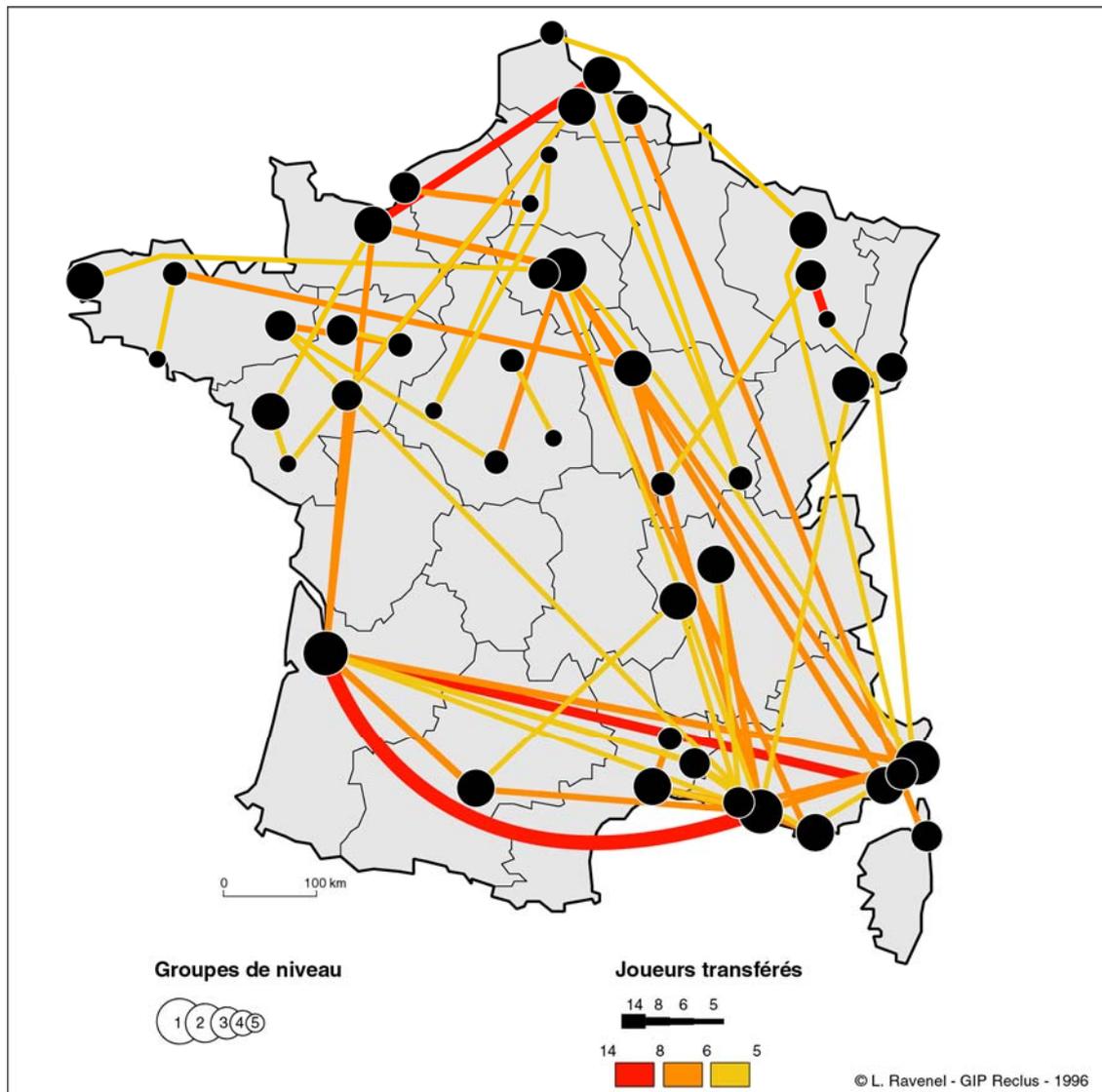
L'apparition d'une structure relationnelle entre les clubs de haut niveau repose sur deux hypothèses. Tout d'abord, elle semble inhérente à la logique des transferts et suit en cela le modèle fondé sur le niveau hiérarchique. Les meilleurs clubs orientent le réseau, le stimulent par la masse des opérations réalisées. Leur présence, leur frénésie commerciale sont indispensables à l'ensemble du système. En laissant partir sa vedette vers un grand club, l'équipe obéit à des contraintes financières, ces dernières l'emportant malheureusement bien souvent sur les stricts aspects sportifs. De fait, la disparition d'un ténor entraîne la morosité sur le marché car la demande, plus faible, nuit aux échanges fructueux. "*La rétrogradation de l'OM appauvrit les autres clubs*", titrait *La Tribune*² après une étude sur l'importance marseillaise dans l'économie footballistique. Ensuite, une deuxième structure fondée sur la proximité se manifeste pour les individus qui ne répondent pas au modèle global et dont les migrations sportives s'apparentent à un mouvement résiduel. Cette seconde composante s'inscrit majoritairement dans des relations de partenariat à l'image des accords avec le monde amateur. Encore à l'état préliminaire, l'officialisation du réseau français n'atteint pas les performances espagnoles ou italiennes mais quelques signes trahissent une évolution jugée pourtant inéluctable à l'échelle européenne.

La matérialisation spatiale des transferts fait apparaître ces structures latentes qui, au-delà de la relation nationale d'ordre hiérarchique, montrent l'existence de composantes régionales. Ces organisations sont encore difficilement approchables car elles restent du domaine officieux, les clubs affichant leur plus grand scepticisme à l'égard de toute allégeance qui briderait leurs hypothétique et relative indépendance.

¹*France-Football*, n° 2592, 12 décembre 1995, p. 32.

²*La Tribune*, 4 mai 1994.

Carte IV.22 - Les flux supérieurs à 4 joueurs (1987-1995)¹



3.3.1 Les grandes équipes orientent le réseau

Des relations privilégiées

Le raisonnement hiérarchique rend délicat la représentation spatiale du réseau et les quelques exemples proposés jusqu'ici ont mis en avant toutes les complications liées à l'implantation linéaire. La cartographie des 1 888 transferts - si elle n'est pas techniquement impossible - produit un document illisible en raison de la multitude des directions et quantités. Une réduction draconienne de l'information s'avère indispensable pour accéder, non pas à une simplification, mais à la structure profonde des échanges. La perte, le rejet, l'oubli de la masse se

¹Ces mouvements ne distinguent plus les sens de départs ou d'arrivées : il s'agit d'une relation symétrique entre deux clubs par le nombre de joueurs échangés lors de la période définie. Les résultats sont dans l'annexe IV.9.

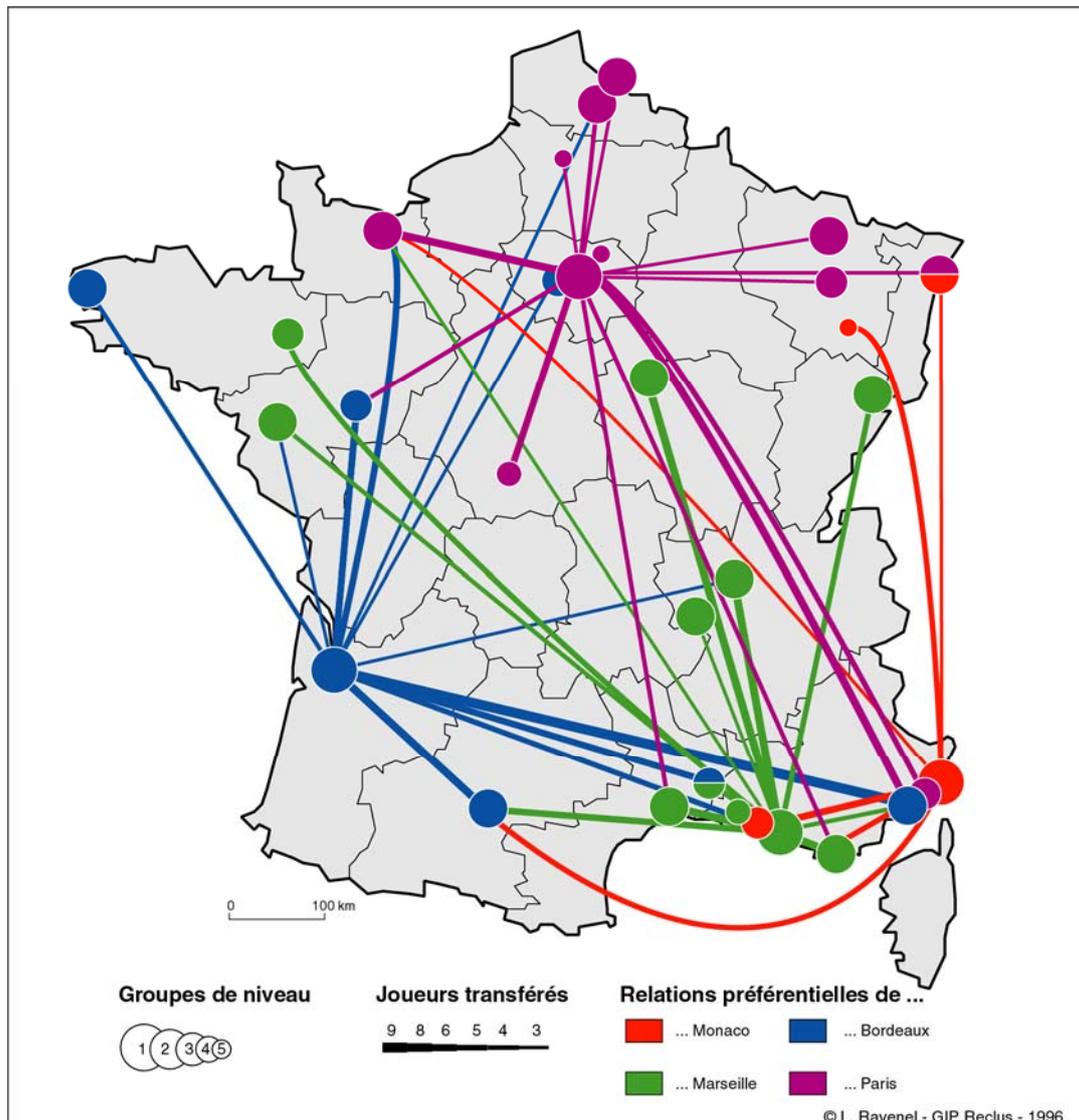
font au profit de quelques relations privilégiées qui sous-tendent le système. Seulement 56 connexions concernent plus de 4 joueurs échangés et ne représentent que 8,7% des transferts observés. En retenant ce seuil, nous acceptons la modalité comme descripteur principal. Elle devient l'expression de la structure car elle traduit une dominante dans l'activité des transferts, fonction des quantités et de la qualité hiérarchique des clubs. Cette nouvelle partition élimine les connexions mineures, inséparables d'un modèle aléatoire. Ce choix réducteur privilégie les individus qui orientent géographiquement le réseau et les cartes font apparaître cette organisation qui, sans ce filtre, serait noyée au sein d'un "bruit informatif" (carte IV.22).

Avec une totalité de 14 joueurs échangés, Marseille et Bordeaux apparaissent comme les principaux animateurs du marché. Conclusion attendue car les clubs communiquent toujours prioritairement avec des éléments de niveaux semblables. Cette prédilection peut apparaître surprenante car, entre 1987 et 1993, ces deux incontournables ont poursuivi une guerre verbale ponctuée de menaces et de diffamations. C. Bez à Bordeaux, B. Tapie à Marseille composaient ce couple infernal du football-business, s'accusaient mutuellement de tous les maux et se diffamaient par voie de presse dans un manège médiatique orchestré pour le plaisir de tous. Au-delà des déclarations et de la rhétorique du pouvoir, l'entente s'avérait indispensable, inévitable. L'inflation des salaires, encouragée avec les consentements du Matra Racing, de Monaco et du PSG, limitait foncièrement les alternatives migratoires des joueurs les mieux rémunérés, secteur supérieur du marché primaire. L'arrêt Bosman n'ayant pas encore promu le joueur français à la mode européenne, les transferts internes ne proposaient qu'une ou deux directions. Seul l'OM pouvait offrir à Roche, Giresse, Ferreri, Pardo, Tigana ou Durand, des salaires équivalents ou supérieurs à ceux des Girondins tandis que, dans l'autre sens, la même opération se répétait avec Huard, Genghini, Allofs, Bell, Cantona, Deschamps, Prunier et Dutuel. Tout en se détestant chaleureusement, les deux géants étaient complémentaires au sein du système économique.

La situation se retrouve dans tous les autres championnats où les échanges entre concurrents directs constituent une masse financière démesurée devant laquelle les divers discours ne tiennent plus¹. Les joueurs passent allègrement d'une ambiance à l'autre produisant des scènes où toute la quintessence du supportérisme s'exprime : adulé une saison, haï la suivante, le footballeur voit sa qualité effacée devant les comportements partisans. Financièrement, ces 14 migrations représentent des sommes considérables car elles impliquent les joueurs les mieux rémunérés. Si l'on pouvait remplacer tous les transferts par leurs correspondances monétaires, l'axe Bordeaux-Marseille, comme tous ceux concernant les groupes hiérarchiques élevés, aurait une importance exceptionnellement accrue.

¹On notera toutefois une exception en Écosse où la haine entre les Celtic et les Rangers est si tenace que tout échange bilatéral est voué à l'échec.

Carte IV.23 - Les transferts depuis les clubs du premier groupe (1987-1995)¹



Une domination des grandes équipes

Un examen précis des 56 premières relations montre qu'elles impliquent majoritairement des clubs appartenant aux groupes supérieurs : 28,6% des couples sont composés avec G1, 31,3% avec G2, 21,4% avec G3 mais seulement 10,7% et 8% pour les deux derniers groupes. La proportion correspond somme toute aux transferts totaux réalisés par chacune des catégories mais, comme le premier groupe ne contient que quatre individus, la présence de Bordeaux, Marseille, Monaco et Paris s'avère primordiale. Ils dirigent un maximum de flux vers les groupes inférieurs ou par relations internes, comme celles entretenues par les trois représentants du "Sud" : Bordeaux échange sept footballeurs avec Monaco qui fait de même avec Marseille. Bordeaux, toujours, dirige un véritable faisceau en

¹Nous avons cartographié toutes les relations supérieures à 3 joueurs ou plus et choisi la relation modale comme relation préférentielle.

direction des clubs méditerranéens (Cannes, Nîmes, Toulon ou Toulouse) tout comme Marseille (Montpellier, Toulon, Nîmes, Toulouse). Afin de préciser ces influences, nous avons construit une carte complémentaire indiquant les connexions entretenues avec les équipes hiérarchiquement inférieures (carte IV.23).

Plusieurs espaces dirigés chacun par un grand club se distinguent plus ou moins nettement. Marseille a instauré un réseau sur la côte méditerranéenne devant lequel Monaco s'incline. Le club de la principauté a établi deux partenariats : l'un avec Martigues, l'autre avec Épinal pour le prêt de jeunes joueurs stagiaires. Bloqué au sud, il a réussi quelques percées loin de ses bases (Guingamp, Angers et Épinal) sans être devancé par une autre équipe. Bordeaux domine vers l'Ouest (Nantes, Angers, Toulouse) tandis que Paris construit des relations privilégiées avec les clubs du Nord et de l'Est. Marseille se distingue par sa domination exercée sur les clubs formateurs comme Auxerre, Saint-Étienne, Sochaux et Montpellier qui deviennent les centres de formation annexes de l'OM. À ce titre, les rapports avec le club bourguignon sont exemplaires. Les médias opposent avec plaisir la petite préfecture de l'Yonne et la métropole phocéenne sous couvert d'une dichotomie géographique que résumant parfaitement les propos de J.M. Ferreri, joueur de l'OM acheté à Auxerre : *"Évidemment, on peut regretter le manque de folie, mais Auxerre, c'est 45 000 personnes à la campagne et Marseille, c'est un million d'habitants dans le Sud."*¹ Malgré la distance sociologique, sportive et géographique, les deux éléments se complètent merveilleusement, sont interdépendants. De 1988 à 1993, l'OM a déboursé plus de 55 millions de francs pour s'offrir les services de Cantona, Roche, Ferreri, Dutuel et Prunier, joueurs formés à l'école auxerroise pour la plus grande satisfaction marseillaise. Cette masse financière a fait de l'OM *"le premier sponsor d'Auxerre"*².

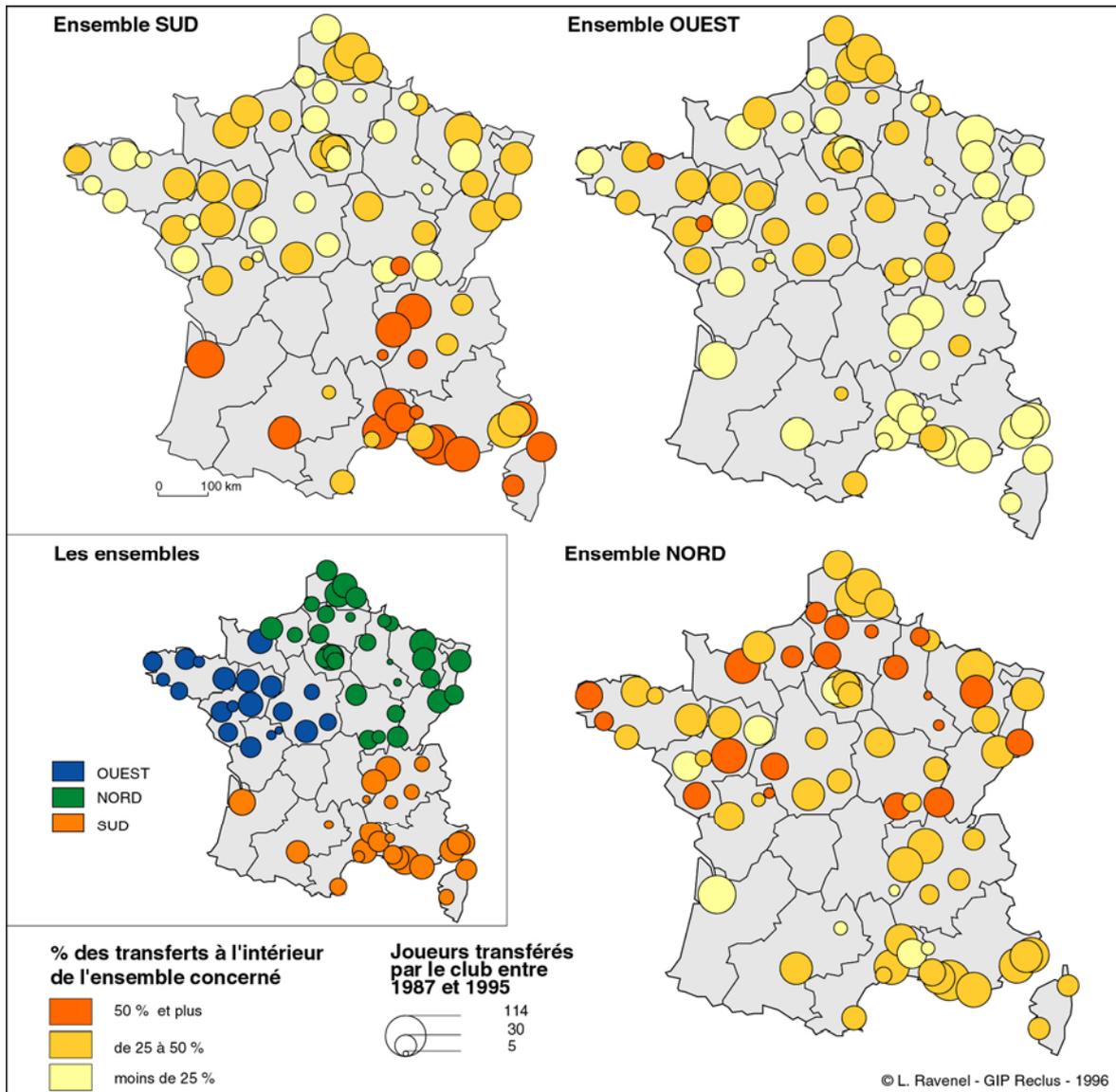
Un autre indicateur vient renforcer l'influence des grandes équipes car si l'on partitionne le territoire en trois ensembles géographiques ("Nord", "Ouest" et "Sud"), la distinction endogène des transferts s'explique principalement par le niveau hiérarchique. Pour chaque individu, nous avons ainsi calculé la part des relations entretenues avec les équipes de son ensemble géographique et la carte résultante montre des différences qui nous semblent significatives (carte IV.24). Les relations du "Sud" sont nettement plus internes car sur les 1 372 transferts réalisés par les équipes "méridionales", 52% ont lieu dans le même ensemble contre 45,5% dans le "Nord" et 42,1 dans "l'Ouest". La carte indique clairement cette prédilection car la majorité de ces équipes entretiennent plus de 50% de leurs relations avec leurs congénères géographiques. Cette différence s'explique certainement par la présence relative de clubs hiérarchiquement élevés. 54,2% dans l'ensemble Sud appartiennent aux trois premiers groupes de niveaux, le taux étant de 42,6 pour le territoire national. La multiplication des bonnes équipes dans un espace proche amplifie les chances de relations, fonde peut-être l'existence d'un réseau régional à l'intérieur du système national. À l'inverse, un nombre élevé de

¹France-Football, n° 2609, 9 avril 1996, p. 20.

²La Tribune, 4 mai 1994, p. 15.

petites formations aux faibles capacités de transferts ne permet pas aux relations de se développer dans un espace de relative proximité. Le schéma est applicable à "l'Ouest" où l'on compte seulement 30% de clubs appartenant aux trois premiers groupes.

Cartes IV.24 - Les transferts à l'intérieur de trois ensembles géographiques (1987-1995)

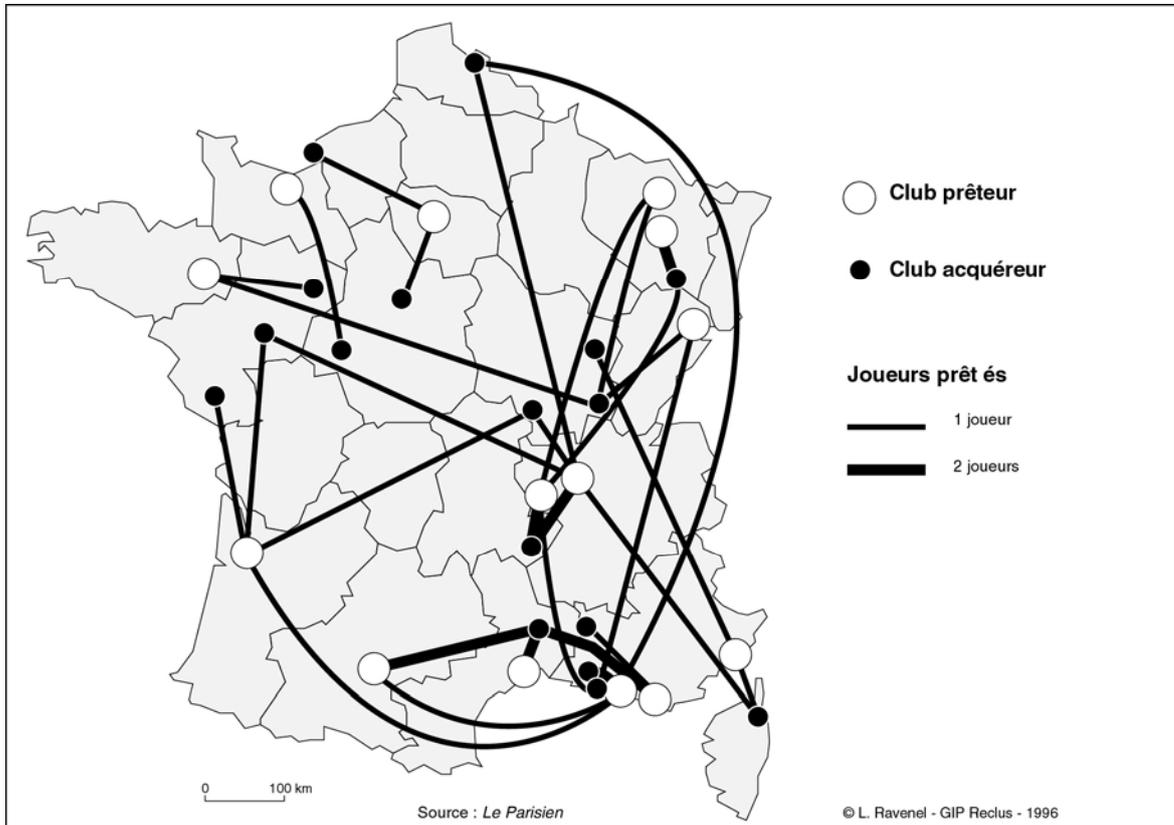


3.3.2 Une structure par le prêt et le partenariat

Plusieurs relations de proximité instaurées entre clubs de niveaux différents apparaissent sur la carte IV.23 : Nantes-La Roche-sur-Yon, Nancy-Épinal, Paris-Châteauroux, Montpellier-Alès, Guingamp-Lorient, Le Havre-Beauvais ou Rennes-Le Mans. Pour la plupart, ces transferts ne se soldent pas par des achats

définitifs mais par des prêts qui profitent aux deux parties. Nous voudrions montrer qu'ils constituent un second marché favorable à l'émergence d'une nouvelle structuration.

Carte IV.25 - Les joueurs prêtés (1990/91)



Les fonctions du prêt

Le prêt a quatre fonctions principales qui entrent, pour la plupart, dans les stratégies gestionnaires des ressources humaines. Tout d'abord, si le joueur a des difficultés relationnelles avec son entraîneur, ses collègues ou le public, son club peut l'envoyer ailleurs jusqu'à la fin de la saison. À la sortie d'une longue blessure, le prêt à l'étage inférieur permet aussi une sorte de convalescence. D'une manière détournée, il est encore utilisé comme une monnaie d'échange lors d'un transfert rémunérateur¹. Enfin, le joueur stagiaire est souvent prêté à un club de deuxième division pour s'aguerrir et continuer sa formation, sorte de stage de fin d'études

¹Avant 1988, une règle de la LNF stipulait que le joueur prêté comptait à la fois dans l'effectif du club prêteur et acquéreur, ceci afin de limiter les plus riches dans un achat inconsidéré de joueurs qu'ils transféreraient par la suite. La suppression de la mesure en 1988 a favorisé les échanges ubuesques donnant lieu à une véritable foire au footballeur. Tel fut le cas de B. Reuzeau, joueur lavallois recruté par Marseille durant l'été 1990 et "prêté" trois semaines plus tard à Lille, sans qu'il ait véritablement donné son avis : il lui fallait choisir entre le jeu et le banc de touche.

qui unit deux niveaux hiérarchiques au sein d'un projet commun. Lors de la saison 1990/91, sur un total de 38 joueurs prêtés, 33 ont quitté la première pour la seconde division¹ et, en 1996/97, sur les 27 joueurs passés en seconde division, 20 sont en provenance d'une équipe hiérarchiquement supérieure.

Ces mutations se fondent sur un réseau d'équipes "amies" qui possèdent une philosophie de jeu concordante. Le directeur sportif de Rennes explique clairement cette position envers les jeunes joueurs du club : *"Il est bien évident que l'on ne prête pas nos joueurs à n'importe qui. On les place dans des clubs où l'on connaît les entraîneurs et dont le style se rapproche de celui que nous leur avons enseigné. Cette tendance va se développer car les centres de division 1 sont de plus en plus fournis et ces jeunes n'ont pas tous l'opportunité de jouer rapidement au plus haut niveau. En les prêtant, on leur donne la possibilité de s'aguerrir."*² À titre d'exemple, la carte des prêts lors de la saison 1990/91 (carte IV.25) distingue fortement Alès, le Puy ou Épinal. Le club gardois possède ainsi six joueurs de Toulouse, Marseille et Montpellier ; Le Puy est intimement lié à Saint-Étienne et Lyon tandis qu'Épinal se lie à Nancy. Ce dernier cas est symptomatique d'une politique volontariste car le club spinalien n'a pas de véritable structure formatrice malgré son statut professionnel : il préfère prendre en pension des jeunes joueurs en provenance d'équipes mieux nanties³. À terme, chaque formation de première division est susceptible de développer un tel modèle avec plusieurs partenaires inférieurs liés par des contrats d'échanges. Ce mode de relation est encore embryonnaire, sa généralisation n'est pas un principe accepté parce qu'il impose sournoisement la permanence hiérarchique : on ne peut envisager de partenariat solide avec un club en concurrence dans le même championnat⁴.

Ce système relationnel est fortement développé en Italie où chaque équipe phare domine des filiales régionales qui jouent dans les séries inférieures. Ces clubs de seconde zone s'occupent de la formation et, par la suite, leurs meilleurs éléments rejoindront les effectifs de la série A suivant les priorités affinitaires. Non institutionnalisée pour les équipes de l'élite, l'apprentissage est donc délégué aux niveaux inférieurs. Il est d'ailleurs étonnant de constater le parcours des joueurs du segment supérieur qui, contrairement à leurs homologues français, proviennent majoritairement des divisions inférieures. Comme en Angleterre, l'existence de quatre niveaux professionnels amplifie la différenciation dans les sources de financement⁵.

¹AUGENDRE F. (1990), "Le joueur devient un objet de spéculation", *Le Parisien*, 10 août 1990, p. 10.

²G. Lefillâtre, *France-Football*, n° 2642, 26 novembre 1996, pp. 22-23.

³*France Football*, n° 2557, 11 avril 1995, p. 32.

⁴Par exemple, Montpellier a attendu la descente d'Alès en National 1 pour officialiser leurs fortes connexions. À l'inverse, une coopération avec Nîmes semble impossible car les "crocodiles" comptent retrouver au plus vite l'élite de la compétition.

⁵Pour plus de précisions, il nous faudrait comparer la situation française avec une étude identique sur le championnat italien, étude qui, à notre connaissance, n'existe pas encore.

L'exemple du PSG

En France, cette coopération peut être illustrée avec l'exemple du PSG. En plus des conventions signées avec plusieurs équipes amateurs de l'Île-de-France, trois clubs professionnels sont en bonne place dans son réseau : Châteauroux, Laval et le Servette de Genève.

S'il n'existe aucun accord officiel entre la Berrichonne de Châteauroux et le PSG, des liens très étroits unissent néanmoins les deux équipes en la personne de M. Denisot, président parisien depuis 1991 et ancien président castelroussin¹. Malgré son départ, il occupe toujours un poste honorifique et garde un "droit de regard" sur l'évolution de son ancienne équipe. Passée en quelques saisons du National 1 à la première division, la Berrichonne le doit en grande partie aux aides amicales du président parisien. De 1991 à 1995, cinq joueurs de la capitale ont porté les couleurs castelroussines, le grand club faisant fructifier le vivier de son centre de formation dans l'Indre. En 1996, la politique change et Châteauroux, "*de succursale, se mue en laboratoire*"², car le PSG lui propose deux joueurs portugais recrutés par ses soins qui ne peuvent entrer pour l'instant dans son effectif. Le manager castelroussin explique : "*Il [le manager général du PSG] avait été séduit et nous les a fortement recommandés. Dans ces conditions, il peut garder un oeil plus attentif sur leur progression. [...] On ne courait pas un gros risque en les prenant, d'autant plus que, vu l'état du marché, il fallait être plus malin que les autres. On a activé nos réseaux. Mais n'allez pas croire que nous sommes inféodés au PSG! Bien qu'il existe une profonde amitié, nous sommes libres de nos mouvements*".³ Du côté parisien, ce nouveau procédé veut inaugurer l'aide mutuelle entre clubs amis : "*C'est la première fois que nos relations se matérialisent dans le sens inverse. Leur cas est l'exemple type de ce que le PSG attend d'un club partenaire. J'avoue que nous n'avons pas discuté longtemps pour concrétiser ces transferts. Avec le temps et l'autre réussite de Leroy à Laval, nous comptons d'ailleurs ancrer ces pratiques dans la durée. Elles sont la traduction des nouvelles options prises par le PSG.*"⁴

Nouvelles options qui se manifestent par une activation des liens envers les anciens membres du club. Laval répond à ce deuxième principe car l'entraîneur mayennais est l'ex-adjoint du coach parisien qu'une manière commune de travailler rapproche : "*Effectivement, je n'ai pas à me plaindre avec le PSG. Je connais bien la maison et mes relations facilitent les échanges, d'autant plus que Michel Denisot veut de plus en plus travailler avec ses anciens cadres dans ce domaine. Leroy, Ode ou Ducrocq, je les connaissais. C'est moi qui les ai choisis.*"⁵ À cela s'ajoute les relations du sponsor, en l'occurrence celles de Canal Plus, qui vient d'acheter le Servette de Genève et de nommer à sa tête le directeur sportif de ... Châteauroux. La première

¹La montée de Châteauroux en première division (1997/98) a soulevé de nombreux problèmes relationnels et montré la nécessité d'une répartition hiérarchique des rôles dans un partenariat.

²VERDENET F. (1996), Châteauroux, une pépinière de luxe", *France-Football*, n° 2629, 27 août 1996, p. 17.

³P. Trottignon, *ibid.*.

⁴M. Denisot, *ibid.*.

⁵D. Troch, entraîneur de Laval, *France-Football*, n° 2642, 26 novembre 1996, p. 23.

opération se conclut rapidement avec le transfert de C. Pouget dans la capitale. Sur ce plan, la chaîne répète une politique engagée par les grands sponsors internationaux qui favorisent les échanges entre clubs sous contrat comme on a pu l'observer avec la firme Opel ou Parmalat¹.

Le réseau parisien devrait fonctionner sur un partenariat hiérarchique dirigé par la capitale mais cette orientation menace les indépendances locales. Malgré les avantages retirés par Châteauroux, les inconvénients d'une trop forte subordination sont rapidement apparus : *"On est pas fous et on voit bien qu'une ligne Paris-Genève-Berrichonne est l'objectif de ces gens [les dirigeants parisiens]. Nous, on veut conserver l'identité de la Berrichonne et non pas qu'elle devienne la troisième roue de la charrette. Avec l'épisode des prêts parisiens et la venue de deux joueurs portugais que Denisot nous avait refilé pour faire plaisir à son ami Barbosa, on a eu un avant-goût de ce qui peut se passer. Heureusement qu'on a réussi à les recaser car ce type nous avait vendu des mules pour des chevaux de courses."*² Le système implique nécessairement une domination et des allégeances que peu de clubs français veulent avaliser car tous désirent insidieusement jouer les premiers rôles, objectif de toute entreprise sportive. Le partenariat devient pourtant une solution quasi obligatoire car les meilleurs centres de formations appartiennent aux équipes de première division qui, par conséquent, produisent et consomment les joueurs professionnels. Devant cette conjoncture, les clubs de N1, N2 et N3 ne peuvent pas subsister en vendant leurs éléments car ceux-ci sont attirés dès l'adolescence par le niveau supérieur.

Les collectivités locales peuvent encourager cette complémentarité hiérarchique à l'avenir. Après la dispersion des aides publiques, la concentration des investissements dans une structure organisée peut s'avérer une solution au financement des clubs français. Mais cette issue passe obligatoirement par une acceptation des positions sportives, par un partage des rôles. Encore une fois, l'initiative est parisienne avec l'exemple du Paris Football Club qui évolue en N1. Troisième équipe de la capitale derrière le PSG et le Red-Star, son président³ s'est fixé un objectif de complémentarité plus que de concurrence. Il désire s'allier avec le PSG pour un partage des rôles au sein de l'agglomération : *"Le PFC a toujours un rôle intéressant à jouer dans les années à venir. Hormis son aspect social et de lutte contre la délinquance dans notre arrondissement, sur le plan sportif, il peut devenir un partenaire idéal pour la ville de Paris et le PSG. Il serait envisageable que nous marchions main dans la main avec ce grand club afin qu'il nous prête certains de ses joueurs en vue de les aguerrir. Dans cette hypothèse, il est primordial que nous nous qualifions pour la future troisième division professionnelle."*⁴ Le projet se fonde sur un financement commun des deux équipes par la Mairie de Paris et Canal Plus qui versent aujourd'hui près de cinq millions de francs au PFC. La synergie peut se développer car les deux équipes n'agissent pas à la même échelle géographique : le PSG a une vocation

¹L'exemple de la Parmalat est édifiant car la firme s'est engagée dans onze clubs de football. Voir : NOTARIANNI R. (1996), "Parmalat : les enjeux du stade", *France Football*, n° 2604, 5 mars 1996, p. 22.

²G. Combe, vice-président de Châteauroux, *France-Football*, n° 2654, 18 février 1997, p. 23.

³D. Bariani, député du vingtième arrondissement de la capitale.

⁴D. Bariani, *France-Football*, n° 2589, 23 novembre 1995, p. 30.

internationale tandis que le PFC mise essentiellement sur son rôle social et la détection de jeunes joueurs. Ce partenariat implique une répartition et une préservation des rôles. En cas de réussite sportive, l'accession du PFC à la seconde division provoquerait un débat entre ses deux actionnaires et, compte tenu de l'objectif développé, il n'est pas sûr que la promotion puisse être acceptée, du moins théoriquement¹.

¹*France-Football*, n° 2644, 10 décembre 1996, p. 29.

Ouvrages et articles cités dans la quatrième partie

- AUGUSTIN J.P., GARRIGOU A. (1985), *Le Rugby démêlé : essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret.
- AUGUSTIN J.P. (1990), "La percée du football en terre de rugby : l'exemple du Sud-Ouest Français et de l'agglomération bordelaise", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 97-109.
- AUGUSTIN J.P. (1995), *Sport, Géographie et Aménagement*, Paris, Nathan.
- AURIAC F., BRUNET R. (dir) (1995), *Atlas de France, Volume 2 : Population*, coordonné par Y. CHAUVIRÉ et D. NOIN, Montpellier/Paris, GIP Reclus/La Documentation Française.
- BALE J. (1981), *Sports and Place : a Geography of Sport in England, Scotland and Wales*, London, C. Hurst and Company.
- BALE J. (1983), "Changing Regional Origins of an Occupation : the Case of Professional Footballers in 1950 and 1980", *Geography*, n° 68, pp. 140-148.
- BÉAUD S., NOIRIEL G. (1990), "L'immigration dans le football", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 83-96.
- BOLI B. (1994), *Black Boli : autobiographie*, Paris, Grasset.
- BOURG J.F. (1984), *Salaire, Travail et Emploi dans le football professionnel*, Limoges/Paris, Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges/Fédération Française de Football, coll. "Droit et économie du sport".
- BOURG J.F. (1989), "Le marché du travail sportif" in ANDREFF W. (dir.) (1989), *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz, pp. 145-169.
- BRAUN D. (1986), "Football et immigration", *L'Équipe*, 28-30 janvier 1986.
- BRAUN D. (1991), "Démographie du football français", *Foot*, 5, 12 et 19 janvier, p. 11.
- BROMBERGER C. (1995), *Le Match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- CATAN N., PUMAIN D., ROZENBLAT C., SAINT-JULIEN T. (1994), *Le Système des villes européennes*, Paris, Anthropos.
- CAZAL J.M., CAZAL P., OREGGIA M. (1992), *L'Équipe de France de Football : l'intégrale des 497 rencontres (1904-1991)*, Paris, Fédération Française de Football.
- CHAPUIS R., THOMAS R. (1988), *L'Équipe sportive*, Paris, PUF, coll. "Pratiques corporelles".
- DELAUNAY P. et alii (1992), *100 ans de football en France*, Paris, Atlas.
- FAURE J.M., SUAUD C. (1994), "Un professionnalisme inachevé : deux états du champ du football professionnel en France, 1963-1993", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 7-25.
- FERRAS R., POCIELLO C. (1990), "Une synthèse pour demain" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 353-362.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1987), *Sports en France*, Montpellier/Paris, Reclus/Fayard.
- MATHIEU D. (1990), "Les productivités différentielles des espaces du football professionnel en France" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 51-60.

- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (1990), "La France" in BRUNET R. (dir.), *Géographie universelle*, Vol. 2 France, Europe du Sud, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, pp. 8-214.
- QUEL CORPS ? (1995), *Critique de la modernité sportive*, Paris, Éditions de la Passion.
- ROLLAN F., RENEAUD M. (1995), *Tennis : pratiques et société*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- ROONEY J. (1969), "Up from the Mines and Out of the Prairies : Some Geographical Implications of Football in the United States", *Geographical Review*, vol. 59, pp. 471-492.
- ROONEY J. (1974), *A Geography of American Sport : from Cabin Creek to Anaheim*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.
- WAHL A., LAFRANCHI P. (1995), *Les Footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, coll. "La vie quotidienne".
- YETMAN N.R., EITZEN D.S. (1973), "Some Social Demographic Correlates of Football Productivity", *Geographical Review*, vol. 63, pp. 553-557.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

*“C'est vrai qu'il y a actuellement dans le monde
des choses beaucoup plus graves.
Mais c'est un coin de ciel bleu
ce match de football.”*

(Roland et Larqué, 1993, art. 386)

Le football professionnel d'aujourd'hui n'est plus celui de 1932, ni celui des années cinquante, ni certainement celui du prochain millénaire. Il a changé, subissant ou devançant les mutations de la société. Faut-il rappeler rapidement que le jeu a considérablement évolué depuis les premiers pas du professionnalisme. Les systèmes tactiques ont été bouleversés, remis en question par des entraîneurs et chacune de ces innovations a permis l'émergence de nouvelles équipes, voire de nouveaux ensembles géographiques¹⁵⁹. En France, toutes ces évolutions se sont traduites par une baisse constante du nombre de buts. En 1947, on en marquait en moyenne 3,5 par match dans le championnat, plus que 2,66 en 1967, 2,58 en 1982 et 2,22 en 1994. Par ailleurs, le jeu est devenu plus rapide, plus technique, plus physique grâce à une meilleure préparation tant psychologique que physiologique. Tous ces changements font qu'une comparaison strictement sportive à plusieurs dates montrerait aussi des états dissemblables.

Mais, surtout, c'est par son intrusion manifeste au sein des sphères sociale et économique que le football expose sa dynamique. D'un sport pratiqué par de jeunes initiés à la fin du siècle dernier, il est devenu une discipline de dimension internationale, d'engouement planétaire. Son espace a reproduit ces changements subis ou décidés par ses instances dirigeantes. Quand débute le premier championnat professionnel en 1932, les localisations des participants reproduisent la structure des premières implantations géographiques. La référence est alors une échelle plus vaste, celle d'une diffusion mondiale des sports modernes initiée par les Britanniques. Sur l'espace national, la règle de l'ancienneté s'applique car les adoptants les plus précoces dominent les compétitions. Le football produit un système fermé qui s'exprime dans le jeu, le statut des joueurs ou la configuration géographique. Époque des premiers exploits, des légendes sportives, elle fixe les références futures dans les territoires, signe l'acte de naissance des composantes symboliques de l'espace du football. De plus, le haut niveau refuse d'accueillir les amateurs et les relègue au sein d'un championnat inférieur, diffusé quant à lui sur l'ensemble du territoire. Le professionnalisme reste sur ses fondations, recrute ses joueurs en proximité ou les importe de zones de fortes productions qu'il détermine lui-même par ses localisations. Il est organisé en fonction d'un espace proche d'où il tire l'essentiel de ses revenus.

¹⁵⁹ Longtemps maître du jeu par son ancienneté, l'Angleterre a dominé avant de céder la place aux Hongrois instigateurs du 4-2-4. Puis, avec l'avènement des Coupes d'Europe et l'importance accrue des enjeux, on développa, en Italie et en Espagne notamment, un jeu fondé sur le renforcement des défenses, le "béton", avant que l'Ajax, avec son "football total", ne révolutionne la tactique au début des années soixante-dix entraînant avec lui les nations de l'Europe du Nord.

À la fin des années soixante, la crise profonde du système entraîne des mesures fédérales décisives qui déclenchent l'ouverture. Les joueurs sont libres de circuler, les statuts amateurs sont autorisés en seconde division engendrant une participation générale du territoire. Chaque ville peut dorénavant acquérir une tradition, une expérience dont elle profitera ou non ultérieurement. Les conséquences géographiques s'expriment par une expansion nécessaire, par une adéquation avec la France sportive et les prérogatives étatiques puisque le haut niveau participe à la politique territoriale qui lie la masse à l'élite. L'ouverture est bénéfique pour tous et l'engouement pour "l'équipement football" se généralise par une intervention massive des collectivités locales qui le font apparaître ou revivre. L'ouverture se poursuit aujourd'hui avec l'arrivée massive des télévisions qui rendent caduques, par l'argent apporté à l'ensemble de la profession, certains anciens principes de localisation.

Postulat et erreur écologique

Ces modifications structurelles ont profondément affecté la géographie des joueurs que nous avons analysée comme une production spatiale de ce système sportif. Ce parti pris explicatif était nécessaire, s'est révélé fondamental car nous ne pouvions justifier cette répartition ainsi que sa dynamique sans référence à l'élément instigateur. Nous avons recherché au travers des stratégies spatiales, des réglementations, des décisions institutionnelles, les raisons de ces changements. Sur ce point, nous avons échappé au traditionnel discours sur les changements socio-économiques et démontré que ce postulat, malheureusement trop répandu, manifestait une erreur écologique. En inversant les rôles, nous avons proposé un raisonnement cohérent sous l'angle de l'analyse spatiale. Il est toujours délicat et difficile de définir un sens de causalité dans un système qui, par définition, fonctionne constamment sur les interactions entre ses éléments. Cependant, la préservation d'un cadre logique, le rappel de nos principes initiaux et le choix de la problématique intervenaient dans ce sens, privilégiant cette explication. Nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité, encore moins à la primauté du raisonnement mais nous voulions préserver une logique d'ensemble, une analyse insérée dans un paradigme de recherche. Comme tout modèle élude une partie de la réalité et fonde sa validité sur l'acceptation de postulats, nous avons davantage proposé une interprétation qu'une explication.

Intégration européenne et prospective

Centrée sur la France, notre étude a fréquemment dépassé les frontières car il aurait été trompeur de se cantonner dans un espace fermé. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, l'Europe sportive, inaugurée officiellement en 1956, participe pleinement aux structurations ou, plutôt, aux déstructurations des footbals nationaux. Mais, si jusqu'à présent, l'appel à l'Europe s'était limité aux qualifications dans les Coupes continentales et à l'emploi de joueurs expérimentés, il prend aujourd'hui une dimension plus profonde. Tout au long de notre recherche débutée à la fin de l'année 1994, les événements se sont bousculés : projets de ligues des champions, volonté de scissions des grands clubs européens,

envolée des droits de télévision et, avant tout, la décision de la Cour Européenne de Justice concernant la libre circulation des joueurs, plus connue sous le nom d'arrêt Bosman. Véritable révolution dans un monde sportif qui se croyait au-dessus des règles étatiques, elle est arrivée trop tôt au sein d'une organisation qui n'en avait pas préparé les conséquences. Bien avant 1993 et la création de l'Union Européenne, les dirigeants sportifs des pays concernés étaient conscients de l'application nécessaire du Traité de Rome mais, en l'évinçant de leurs réflexions préalables, ils ont été placés devant le fait accompli. L'Europe sportive existait sans que des régulations communes aient été édictées. Sous couvert d'égalité, de liberté, la désormais libre circulation a plongé sans préparation les clubs dans un marché ultra-libéral. Jusqu'ici, les quotas protégeaient les championnats nationaux, les fédérations jouaient un rôle régulateur, tenaient le système dans un état d'équilibre où les rôles étaient fixés. Les étrangers étaient recrutés en fonction du standing des clubs, selon des filières traditionnelles et seules les stars internationales gagnaient les grands championnats européens. Souvenons-nous de Michel Platini recruté par la Juventus de Turin ou de Johan Cruyff acheté par Barcelone après ses exploits à l'Ajax. En une saison, le marché s'est affranchi des frontières sans aucune modification des règlements nationaux. Si une limitation quantitative s'applique toujours aux joueurs non-communautaires, l'arrêt Bosman a contribué à leur augmentation dans les effectifs en raison des places libérées par les ex-étrangers. Le changement d'échelle a placé tous les championnats dans un marché commun et les différences qui avaient été pondérées jusqu'ici par l'existence des barrières étatiques éclatent désormais au grand jour.

Devant ce changement manifeste et semble-t-il inéluctable, le championnat français montre une extrême fragilité que les dernières manœuvres gouvernementales viennent une fois de plus de souligner¹⁶⁰. L'application des règles communautaires le place dorénavant au sein d'un champ géographique plus vaste pour lequel ses structures ne semblent pas adaptées. Les problèmes et difficultés à venir se classent en deux catégories : la hiérarchie sportive est non conforme à la hiérarchie urbaine ; la politique de formation des joueurs est menacée.

À partir de 1999, le football français devra renoncer à toute aide publique et imiter en cela les règles définies dans les autres grandes compétitions européennes. Comme nous l'avons vu, cette injonction brise une singularité, une régulation à la base de l'organisation géographique. La non-correspondance des deux hiérarchies résulte en partie de cette politique sportive associée aux échelons de l'administration territoriale. L'accès des moyennes et petites villes est favorisé par l'existence d'une unicité au niveau supérieur, rendue elle-même obligatoire en raison des financements publics. En les supprimant, l'équilibre est remis en cause car ils compensaient fréquemment les déficiences de l'assistance. Le constat est

¹⁶⁰Guy Drut, ministre de la Jeunesse et des Sports, a proposé un projet de loi visant à réduire les charges patronales des clubs afin qu'ils rémunèrent mieux leurs joueurs et évitent ainsi leur départ à l'étranger. Cette mesure voudrait éviter que tous les sélectionnables appartiennent à des clubs étrangers, ce qui donnerait une curieuse image de la puissance du pays organisateur de la Coupe du monde.

aussi recevable pour les plus grandes agglomérations qui bénéficient toutefois d'un potentiel de spectateurs non exploité faute de résultats suffisants. Que deviendront toutes ces équipes habituées aux aides publiques et incapables de subvenir à la totalité de leurs besoins? Les mieux situées pourront accroître leurs affluences à condition d'obtenir des résultats en adéquation avec leurs potentiels démographiques. Quant aux plus petites, elles devront absolument trouver de nouveaux financements afin d'éviter toute relégation prématurée. D'un autre côté, l'arrivée attendue d'une dotation télévisuelle supplémentaire¹⁶¹ qui, si elle est toujours redistribuée selon des principes de péréquation¹⁶², constituera un apport d'envergure dans les budgets, assurant la permanence ou l'émergence financière. Mais comme l'évoquait N. Le Graët, le président de la Ligue Nationale, "*ceux qui ne comptent que sur les droits télévisuels pour vivre ne sont pas très sérieux : aujourd'hui le PSG n'est que vingt-deuxième au classement des budgets européens! Il faut donc réfléchir à des politiques de prix, d'abonnement, de sponsoring, etc. Au niveau des infrastructures, la France du foot est en construction. Avec des stades de 40 000 places, on ne peut pas se contenter de 5 000 spectateurs.*"¹⁶³

La remarque est d'autant plus judicieuse que les stades édifiés ou rénovés pour la Coupe du Monde 1998 sont tous logiquement situés dans les grandes agglomérations. Mais comment approuver la construction de ces équipements s'ils ne sont pas rentabilisés par une fréquentation massive? La Ligue Nationale et l'État français espèrent que l'engouement populaire et médiatique suscité par cette compétition augmentera par la suite les affluences du championnat national. L'objectif nécessite une meilleure adéquation des hiérarchies sportives aux hiérarchies urbaines que des équipements neufs, confortables, accompagnés d'une politique tarifaire adaptée au public présent ou potentiel, peuvent aider à réaliser. Cette intégration européenne suppose la présence de plusieurs grandes équipes françaises capables de rivaliser avec les illustres formations italiennes, espagnoles, allemandes ou anglaises. La lutte dépasse les stricts enjeux sportifs et participe à la détermination des fonctions urbaines internationales. La France, Paris en tête, ne peut plus esquiver cette évolution. Les volontés, les projets existent mais, à l'heure actuelle, seul le PSG semble en mesure d'accéder au statut de grand club sans toutefois atteindre la valeur et le palmarès de ses adversaires. La prise en compte de cette logique et la perspective d'un championnat européen des clubs peuvent accélérer le processus désormais engagé.

Le deuxième point est d'autant plus important qu'il touche à la nature de la politique sportive des clubs, à savoir : la formation des joueurs. Si les aides publiques seront supprimées en tant que subventions, elles se maintiendront

¹⁶¹Les sommes versées par les chaînes françaises sont bien en deçà des rémunérations constatées ailleurs en Europe. Pour la saison 1997/98, les recettes des télévisions sont estimées à 2,4 milliards de francs en Angleterre, 2 milliards en Espagne, 1,43 en Italie, 850 millions en Allemagne et 750 millions en France. *France-Football*, n° 2640, 12 novembre 1996, p. 24.

¹⁶²À partir de la saison 1997/98, les rémunérations de la Ligue Nationale seront en fonction de la place occupée dans le championnat. Les meilleures équipes verront leurs positions récompensées accentuant ainsi l'écart avec les autres formations.

¹⁶³*France-Football*, n°2638, 29 octobre 1996, p. 25.

néanmoins sous la forme d'un partenariat pour l'apprentissage des futurs professionnels¹⁶⁴. Politique sportive et de communication pour la collectivité territoriale, elle profite à l'équipe par la présence d'une main d'œuvre bon marché et transférable. Outre ses répercussions spatiales que nous avons analysées en détail, cette organisation formatrice unique en Europe est remise en cause par l'ouverture des frontières. En raison des salaires sans mesure pratiqués dans les championnats limitrophes, le joueur français, formé et sélectionné par une filière désormais reconnue, est devenu formidablement attractif¹⁶⁵. Après le départ des vedettes en direction de Milan, Turin, Londres, Madrid, Barcelone, La Corogne, etc.¹⁶⁶, c'est au tour des jeunes joueurs d'être convoités par la concurrence étrangère. La situation est parfaitement résumée par Jean Fournet-Fayard, ancien président de la Ligue Nationale, qui explique : *"Pourquoi les clubs allaient-ils jusqu'à présent chercher de jeunes Africains? Parce qu'ils ne coûtent rien! Demain, ils prendront de jeunes Européens et pilleront ainsi les clubs formateurs si ce n'est pas plus cher! La France est particulièrement visée car c'est le seul pays qui fait de la formation systématique avec un cahier des charges très exigeant."*¹⁶⁷ Plusieurs cas de recrutements au sein même des centres de formation viennent de se produire¹⁶⁸ et, si l'Union Européenne ne reconnaît pas la spécificité française en ce domaine, c'est tout le système instauré depuis plus de 25 ans qui s'écroulera. Pour l'instant, aucune réglementation n'existe et l'on peut craindre une poursuite des départs des jeunes stagiaires vers les clubs étrangers à qui leur formation n'aura rien coûté. Comment, dans ce cas, justifier les partenariats publics pour une action qui profitera finalement aux équipes de Chelsea, Arsenal, Séville, Madrid ou Milan? Le football français se trouve devant une véritable révolution qui se traduit par une réorganisation globale du marché continental. Si aucune mesure n'est prise rapidement, sa situation sera comparable à celle du continent africain que les clubs européens pillent sans restriction. Dans cette optique, on imagine facilement les équipes françaises accentuant leurs recherches en Afrique afin de remplacer les jeunes joueurs de leurs propres centres et faciliter les importations footballistiques en Europe. Déjà, le processus est amorcé car nous avons dénombré 86 footballeurs originaires d'Afrique Noire lors des saisons 1993/94 et 1995/96. Certaines équipes ont organisé de véritables filières à l'exemple du Racing Club de Lens qui alignait en 1995/96 deux Ivoiriens, un Béninois, un Guinéen, un Malgache et un Nigérian. *"Le retour des gueules noires"* titrait *France-Football* en marquant le dévoiement de la

¹⁶⁴La mutation a déjà commencé car la plupart des aides publiques sont versées au secteur de la formation.

¹⁶⁵Les réussites de précurseurs comme Platini, Dessailly ou Deschamps (Italie) et de Cantona (Angleterre) ont suscité de manière exemplaire cet engouement.

¹⁶⁶Sur les 22 joueurs sélectionnés pour le Tournoi de France (juin 1997), seulement 6 évoluent en France. Tous les autres sont, par ordre quantitatif décroissant, en Italie (9), Espagne (3), Angleterre (2) et Allemagne (1).

¹⁶⁷*France-Football*, n° 2646, 17 décembre 1996, p. 24. En effet, selon le règlement français, le club formateur a priorité pour recruter le joueur formé par ses soins. Toutefois, cette règle ne concerne pas les clubs étrangers qui peuvent en toute légalité engager ces futurs espoirs sans déboursier une indemnité de formation.

¹⁶⁸Voir, par exemple : LACOMBE R. (1997), "Comment Anelka a dribblé le PSG", *France-Football*, n° 2650, 21 janvier 1997, pp. 13-15.

tradition industrielle : aux mineurs polonais succédaient les immigrés du continent noir. De son côté, Monaco a ouvert deux centres de formation, l'un au Sénégal, l'autre en Côte-d'Ivoire afin de contourner les règles limitatives concernant les joueurs extra-communautaires¹⁶⁹.

L'instabilité du système français

Le système français est dans un état d'équilibre très instable car ses clubs n'ont pas les moyens démesurés de ses concurrents. La rigueur économique inconnue ailleurs complète la faiblesse du public, des droits de télévisions, des sponsors, des produits dérivés. Grâce à l'action salutaire entreprise par la Direction Nationale de Contrôle de Gestion depuis 1992, les équipes françaises sont soumises à un sévère contrôle financier. La rigueur budgétaire impose des restrictions qui se répercutent principalement sur la masse salariale. Cet indispensable assainissement des finances diminue d'autant les rémunérations offertes : elles ne peuvent plus rivaliser avec les propositions des clubs étrangers qui, sous couvert de déficits ou de gestions occultes, déterminent l'orientation inflationniste du marché. C'est davantage vers une harmonisation des règlements que doivent porter les efforts et non vers un illusoire et dangereux rattrapage des conditions salariales. Au moment où nous écrivons ces lignes, la période des transferts débute et l'on s'attend à une nouvelle vague d'émigration des joueurs français¹⁷⁰ qui risque, à très court terme, de détourner sponsors et spectateurs, faute de joueurs renommés et de qualité dans le championnat national¹⁷¹.

Le football français est aujourd'hui en pleine mutation. Il commence une nouvelle phase de son développement et, compte tenu des changements observés par le passé, son organisation géographique s'adaptera certainement. Nous pensons précisément à une réduction de l'élite déjà amorcée lors de la saison 1997/98¹⁷² qui, à terme, concentrera le succès vers les échelons supérieurs de la hiérarchie urbaine. La Ligue Nationale désire moins de matches afin de libérer un maximum de dates pour les compétitions internationales. Cette diminution doit être compensée par les droits de télévision mais aussi par une hausse générale des assistances qui, comme nous l'avons démontré, ne peut être obtenue sans le rapprochement des hiérarchies urbaine et sportive. Les équipements seront présents dans les plus grandes villes et le football devra profiter de ces potentialités¹⁷³. Cette réconciliation nécessaire avec les structures européennes

¹⁶⁹Quand un footballeur est depuis cinq années dans un club, l'UEFA le considère comme "assimilé" et non comme un étranger soumis à la règle des quotas.

¹⁷⁰Deux mois avant la fin de la saison 1996/97, *France-Football* s'alarmait en proposant une liste de 59 joueurs susceptibles de partir pour l'étranger. Voir DESCHAMPS F. (1997), "La liste qui fait peur", *France-Football*, n° 2656, 4 mars 1997, pp. 30-33.

¹⁷¹Cependant, des signes réfractaires à cette politique se manifestent dans les championnats importateurs. En Espagne où 30% des joueurs de première division sont étrangers, les footballeurs espagnols menacent de faire grève contre ce qu'ils jugent être une véritable invasion.

¹⁷²La division 1 passe de 20 à 18 clubs, la division 2 de 22 à 20 et une troisième division professionnelle est créée sur les bases du N1.

¹⁷³La construction d'un deuxième stade à Paris est, par exemple, la condition nécessaire à l'émergence d'un second club de haut niveau dans la capitale.

impliquera aussi une réorganisation profonde de la formation. Les efforts fournis depuis 25 ans, la systématisation de cette politique ont permis de rattraper, de devancer nos partenaires mais la rigidité des règlements et, surtout, l'ouverture internationale obligent à des changements. Nous avons perçu l'instauration progressive des partenariats entre les équipes par des relations fondées sur la proximité géographique. Cette organisation est appelée à un développement futur car elle répartit plus strictement les rôles entre les clubs. Les plus grands refusent de continuer une formation qu'ils jugent coûteuse et inadaptée à leurs besoins. Ils préfèrent une délégation de cette responsabilité vers les équipes inférieures qui deviendraient ainsi leurs réservoirs officiels. Cette évolution est amorcée par la multiplication sensible des accords mais suppose une immobilité, une permanence des valeurs sportives. Le championnat se jouerait entre peu d'équipes bénéficiant en revanche de financements importants et capables de rivaliser à l'échelle européenne. La géographie du football serait alors constituée de petites organisations, de réseaux régionaux dominés par des pôles principaux. Toutefois, ces restructurations se heurtent et se heurteront aux constructions symboliques, aux effets de mémoire qui hantent les territoires sportifs. Le football hésite entre une nécessité pragmatique et la conservation, non pas des archaïsmes, mais de valeurs qui contribuent elles aussi à son succès.

Approche déductive en géographie des sports

Au-delà de ces questions prospectives, cette géographie du football suscite toujours de nombreuses interrogations qui sont apparues au fil de la recherche. Nous pensons avoir abordé une grande partie des thématiques reliées à la problématique sportive mais le choix initial de l'échelle de référence nous a parfois éloigné de certains aspects méritant un développement futur. Nous pensons principalement à l'influence locale ou régionale d'un club par une détermination précise de sa zone d'influence. Nous l'avons envisagée à un niveau global, définissant des règles applicables à tous les individus mais, faute d'enquêtes sur le terrain, nos investigations étaient difficilement transposables et vérifiables à cette échelle. La réalisation de sondages auprès des spectateurs pouvait constituer une démarche complémentaire mais, en dehors des difficultés techniques, cette méthode d'enquête dépassait notre problématique et représentait un investissement en temps démesuré. À partir de ces données, nous aurions pu élaborer un raisonnement inductif applicable à l'échelle supérieure mais nous avons privilégié une approche déductive, construisant des modèles géographiques avant de vérifier leur pertinence sur le terrain. L'absence d'une information sur le haut niveau, spatialisée et systématique aux échelles locales, limite les portées de nos conclusions et ouvre, de fait, de nouvelles perspectives. On intègre dès lors un domaine stratégique pour les clubs, les entreprises ou les collectivités territoriales. L'information doit être collectée à la source avec une participation des mondes sportif et économique. Notre expérience ne peut que souligner les difficultés potentielles car, en France, le sport professionnel semble être paré du plus grand secret. Ainsi, quand en Angleterre les clubs fournissent au public et dans la transparence leurs bilans comptables, leurs homologues français se confient uniquement à la DNCG qui, elle-même, pratique la rétention de l'information. Les

quelques enquêtes menées auprès des clubs résultent de travaux d'étudiants non publiés et dont on ne connaît pas la rigueur scientifique¹⁷⁴. Les études proprement géographiques qui s'intéresseraient aux implications spatiales, aux délimitations précises des aires d'influences, n'existent pas pour le football français. Seuls quelques auteurs anglo-saxons ont amorcé la réflexion mais leurs conclusions et résultats sont difficilement transposables d'un pays à l'autre. Quand J. Bale ou d'autres Britanniques évoquent les nuisances causées par les déplacements de supporters, le géographe français constate simplement leur inexistence et la vacuité de cette interrogation (Bale, 1980, 1990, 1993 ; Humphreys *et alii*, 1983).

Nous ne savons finalement que peu de chose sur l'influence spatiale de l'équipe et nous sommes certains que les principaux intéressés l'ignorent bien plus que nous. Connaissant les variations importantes dans les affluences, nous pouvons imaginer les problèmes posés par de telles enquêtes. Nous aimerions cerner, à la manière des Inventaires Communaux de l'INSEE, les aires de chalandise des clubs. Si nous avons pu évoquer les grands principes qui les régissent, il nous faudrait désormais valider nos hypothèses, les confronter à la réalité des faits, tout en reconnaissant la sensibilité extrême des phénomènes. Cet objectif impliquerait des enquêtes systématiques auprès des spectateurs de plusieurs clubs et sur plusieurs saisons. On aimerait percevoir la rétraction d'une aire d'attraction suite aux mauvais résultats ou, à l'inverse, son expansion grâce aux succès sportifs. On souhaiterait encore déterminer la vitesse de ces changements avec la mise en évidence de zones de résistance ou, au contraire, d'aires particulièrement sensibles aux effets dynamiques.

Ces interrogations démontrent toutes les potentialités que propose la géographie des sports, les perspectives qu'elle ouvre pour la recherche. Dans quelques mois, la Coupe du monde débutera en France et, en marge de l'événement, nous espérons qu'un grand débat s'ouvrira sur le phénomène sportif. La communauté scientifique a l'occasion de valoriser son analyse sur une activité trop souvent laissée aux dérapages et insuffisances des regards passionnés. La réflexion est engagée. Nous espérons, à travers notre étude et ses implications, avoir démontré la pertinence et l'utilité de l'analyse géographique dans un domaine qui pouvait, *a priori*, paraître futile.

Ouvrages et articles cités dans la conclusion

BALE J. (1980), "Football Clubs as Neighbours", *Town and Country Planning*, march 1980, pp. 93-94.

BALE J. (1990), "In the Shadow of the Stadium : Football Ground as Urban Nuisances", *Geography*, n° 75 (4), pp. 324-334.

BALE J. (1993), *Sports, Space and the City*, London, Routledge.

¹⁷⁴Ces enquêtes sur Bordeaux, Saint-Étienne ou Auxerre, sont présentées dans (Charroin, 1994) et (Paillou, 1986).

- HUMPHREYS D.C., MASON C.M., PINCH S.P. (1983), "The Externality Fields of Football Grounds: a Case Study of the Dell, Southampton", *Geoforum*, vol. 14, n° 4, pp. 401-411.
- CHARROIN P. (1994), *Allez les verts! de l'épopée au mythe : la mobilisation du public de l'Association Sportive de Saint-Étienne*, Université de Lyon 1, thèse de doctorat Staps.
- PAILLOU N. (1986), *Les Trois Enjeux du sport français*, Paris, Dalloz, coll. "Droit et économie du sport".
- ROLAND T., LARQUÉ J.M. (1993), *Tout à fait Jean-Michel : fragments d'un discours sur le football*, Paris, Seuil.

ANNEXES

(ne figurent pas dans le document PDF)

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Géographie

- AURIAC F. (1986), "Du spatial et du social : de la géographie aujourd'hui" in AURIAC F., BRUNET R. (dir.), *Espaces, Jeux et Enjeux*, Paris, Fondation Diderot/Fayard, coll. "Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques", pp. 71-81.
- AURIAC F. (1986), "Région-système : région et systèmes économiques", *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 272-77.
- AURIAC F., BRUNET R. (dir) (1995), *Atlas de France, Volume 2 : Population*, coordonné par Y. CHAUVIRÉ et D. NOIN, Montpellier/Paris, GIP Reclus/La Documentation Française.
- BAILLY A. (1977), *La Perception de l'espace urbain*, Paris, Centre de recherche d'Urbanisme.
- BAILLY A. (1986), "Espace et représentations mentales" in AURIAC F., BRUNET R. (dir), *Espaces, Jeux et Enjeux*, Paris, Fondation Diderot/Arthème Fayard, pp. 159-172.
- BAILLY A., FERRIER J.P. (1986), "Savoir lire le territoire : plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne", *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 259-264.
- BAILLY A., DEBARBIEUX B. (1995), "Géographie et représentations spatiales" in BAILLY A. (dir), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3ème ed., pp. 157-164.
- BAILLY A., POCOCK D. (1995), "L'humanisme en géographie" in BAILLY A. (dir), *Les Concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3ème ed., pp. 165-172.
- BARRÈRE P., CASSOU-MOUNAT M. (1980), *Les Villes françaises*, Paris, Masson.
- BASSAND M., HAINARD F. (1985), *Dynamique socioculturelle régionale*, Lausanne, Presses Polytechniques Romandes.
- BÉGUIN M., PUMAIN D. (1994), *La Représentation des données géographiques : statistiques et cartographie*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".
- BÉGUIN H. (1992), "La localisation des activités banales" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp. 515-539.
- BERTIN J. (1967), *Sémiologie graphique*, Paris, Gauthiers-Villars.

- BERTIN J. (1977), *La Graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris, Flammarion.
- BERTIN J. (1990), "Les Français ne connaissent pas la géographie! Rassurez-vous. D'autres la connaissent encore moins", *Mappemonde*, n° 3, p. 14.
- BIANCHINI R. (1992), *Monaco, une affaire qui tourne*, Paris, Le Seuil.
- BONNEVILLE M. et alii (1991), *Villes européennes et internationalisation*, Villeurbanne, Programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes.
- BRAUDEL F. (1986), *L'Identité de la France, tome I: Espace et histoire*, Paris, Arthaud/Flammarion.
- BRUNET R. (dir) (1973), *La France: Auvergne, Franche-Comté, Lyonnais*, Paris, Larousse, coll. "Découvrir la France".
- BRUNET R. (1987), *La Carte, mode d'emploi*, Paris/Montpellier, Fayard/Reclus.
- BRUNET R. et alii (1989), *Les Villes européennes*, Paris, La Documentation Française.
- BRUNET R. (1990), "Le déchiffrement du monde" in BRUNET R. (dir.), *Géographie universelle, Vol. 1, Mondes nouveaux*, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, pp. 9-271.
- BRUNET R. (1990), *Le Territoire dans ses turbulences*, Montpellier, Reclus.
- BRUNET R., FERRAS R. et THÉRY H. (1992), *Les Mots de la géographie: dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.
- BRUNET R. (1994), *La France, un territoire à ménager*, Paris, Éditions n° 1.
- CAMILLERI G., LAZERGUES C. (1992), *Atlas de la criminalité en France*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.
- CARDONA J., LACROIX C. (1996), *Chiffres clés 1995: statistiques de la culture*, Paris, La Documentation Française.
- CATAN N., PUMAIN D., ROZENBLAT C., SAINT-JULIEN T. (1994), *Le Système des villes européennes*, Paris, Anthropos.
- CAUVIN C., REYMOND H., SERRADJ A. (1987), *Discrétisation et Représentation cartographique*, Montpellier, Reclus, coll. "Modes d'emploi".
- CHAPUIS R. (1982), *Les Ruraux du département du Doubs: élément de géographie sociologique*, Besançon, Cêtre.
- CLAVAL P. (1976), *Essai sur l'évolution de la géographie humaine*, Paris, Les belles lettres.
- CLAVAL P. (1995), *La Géographie culturelle*, Paris, Nathan.

- DEBSKI J. (1992), "Le système national des flux de marchandises en Pologne", *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 85-88.
- DURAND-DASTÈS F., SANDERS L. (1985), *L'Effet régional*, Montpellier, Reclus, coll. "Reclus modes d'emploi".
- FERRAS R. (1990), *Ville : paraître, être à part*, Montpellier, Reclus, coll. "Géographiques".
- FERRAS R. (1992), "Niveaux géographiques, échelles spatiales" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp. 403-421.
- FERRAS R. (1993), *Les Modèles graphiques en géographie*, Paris/Montpellier, Économica/Reclus.
- GAULT M. (1989), *Villes intermédiaires pour l'Europe?*, Paris, Syros-Alternatives.
- GAY J.C. (1996), "Les logiques spatiales monégasques", *Mappemonde*, n° 2, pp. 24-29.
- GOTTMAN J. (1974), "The Dynamic of the Large Cities", *Geographical Journal*, n° 140, pp. 254-262.
- GROUPE D'ÉTUDE ET DE MOBILISATION (1993), *Réseaux et Territoires*, Montpellier, Reclus, coll. "Espaces modes d'emploi".
- HAGETT P. (1973), *L'Analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
- LE BERRE M. (1992), "Territoires" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp. 617-638.
- LE BRAS H., TODD E. (1981), *L'Invention de la France*, Paris, Le livre de Poche, coll. "Pluriel".
- LEWIS G., WALMSLEY D. (1984), *Human Geography : Behavioural Approaches*, London/New York, Longman.
- LYNCH K. (1960), *The Image of the City*, Cambridge, MIT Press.
- MANZAGOL C. (1992), "La localisation des activités spécifiques" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp. 489-514.
- MOMONNIER M. (1993), *Comment faire mentir les cartes : du mauvais usage de la géographie*, Paris, Flammarion.
- NOIN D. (1992), *L'Espace français*, Paris, Armand Colin (6^{ème} édition).

- NONN H. (1995), "Régions, nations" in BAILLY A. (dir), *Les Concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3ème ed., pp. 165-172.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (1978), *Les Dimensions du changement urbain*, Paris, CNRS.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (1989), *Atlas des villes de France*, Paris, la Documentation Française.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (1990), "La France" in BRUNET R. (dir.), *Géographie universelle, Vol. 2 France, Europe du Sud*, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, pp. 8-214.
- PUMAIN D. (1992), "Le système des villes" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp. 645-663.
- RAFFESTIN C. (1995), "La diffusion" in BAILLY A. (dir), *Les Concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3ème ed., pp. 205-209.
- RAVENEL L. (1994), *Les Aventures géographiques de Sherlock Holmes*, Paris, Larousse/Reader's Digest, coll. "Jeunes Talents".
- RENUCCI J. (1974), *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Lyon, Audin.
- ROZENBLAT C. (1992), *Le Réseau des entreprises multinationales dans le réseau des villes européennes*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris I.
- SAINT-JULIEN T. (1982), *Croissance industrielle et système urbain*, Paris, Économica.
- SAINT-JULIEN T. (1985), *La Diffusion spatiale des innovations*, Montpellier, Reclus, Coll. Reclus/Mode d'emploi.
- SAINT-JULIEN T. (1992), "Diffusion spatiale" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp. 577-598.
- SCHEIBLING J. (1994), *Qu'est-ce que la géographie?*, Paris, Hachette, coll. "Hachette Supérieur".
- SIVIGNON M. (1990), "La Grèce" in BRUNET R. (dir), *Géographie universelle, Vol. 2, France, Europe du Sud*, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, pp. 416-462.
- STUDENY C. (1995), *L'Invention de la vitesse : France, XVIII-XXème siècle*, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des histoires".

Statistiques et méthodologie

- ACHEN C. (1983), *Interpreting Using Regression*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 29, Sage Publications.
- BERRY W., FELDMAN S. (1985), *Multiple Regression in Rractice*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 50, Sage Publications.
- CHADULE Groupe (1987), *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Paris, Masson.
- CHARRE J. (1995), *Statistique et Territoire*, Montpellier, Reclus, coll. "Modes d'emploi".
- CLEVELAND W. (1993), *Visualising Data*, Summit, Hobart Press.
- COSHALL J. (1989), "The Application of Non-Parametrical Statistical Test in Geography", *Catmog*, n° 50, Norwich, Geo Abstracts.
- FERGUSON R. (1977), "Linear Regression in Geography", *Catmog*, n° 15, Norwich, Geo Abstracts.
- FINGLETON B. (1981), "Log-Linear Modelling of geographical contingency tables", *Environment and Planing*, 13, pp. 1539-51.
- FINGLETON B. (1983), "Log-Linear Modelling with Dependant Spatial Data", *Environment and Planing A*, 15, pp. 801-13.
- HARTWIG F., DEARING B. (1982), *Exploratory Data Analysis*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 16, Sage Publications.
- HILDEBRAND D. K., LAING J. D., ROSENTHAL H. (1990), *Analysis of Ordinal Data*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 8, Sage Publications.
- HOALING D., MOSTELLER F., TUKEY J. (dir.) (1983), *Understanding Robust and Exploratory Analysis*, New York, John Wiley & Sons.
- HOUT M. (1983), *Mobility Tables*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 31, Sage Publications.
- IRWIN L., LICHTMAN A. (1983), *Ecological Inference*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 10, Sage Publications.

- LERMAN I. (1981), *Classification et analyse ordinale des données*, Paris, Dunod.
- LIEBETRAU A. (1985), *Measures of Association*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 32, Sage Publications.
- MAHAJAN V., PETERSON R. (1985), *Models for Innovation Diffusion* Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 48, Sage Publications.
- MORILL R., GAILE G., THRALL G. (1988), *Spatial Diffusion*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Scientific Geography, vol. 10, Sage Publications.
- SANDERS L. (1990), *L'Analyse des données appliquée à la géographie*, Montpellier, Reclus, coll. "Alidade".
- SANDERS L. (1992), "Géographie et statistique" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp 273-293.
- SILK J. (1979), *Statistical Concepts in Geography*, London, George Allen & Unwin.
- TUKEY J.W. (1977), *Exploratory Data Analysis*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.
- UPTON G.J.G., FINGLETON B. (1979), "Log-Linear Models in Geography", *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series 4, pp. 103-115.
- WANIEZ P. (1991), *Analyse exploratoire des données*, Montpellier, Reclus, Coll. "Reclus Modes d'emploi", n° 17.
- WRIGLEY N. (1979), Developments in the Statistical analysis of Categorical Data, *Progress in Human Geography*, 3, pp. 315-355.
- WRIGLEY N. (1980), "Paired-Comparison Experiments and Logit Models: a Review and Illustration of Some Recent Developments", *Environment and Planning*, 12, pp. 21-40.
- WRIGLEY N. (1985), *Categorical Data Analysis for Geographers and Environmental Scientist*, London, Longman.

Géographie du sport

- ADAMS R.L., ROONEY J.F. (1985), "Evolution of American Golf Facilities", *Geographical Review*, vol. 75, pp. 421-438.
- AUGUSTIN J.P. (1978), *Espace social et loisirs organisés des jeunes : l'exemple de la commune de Bordeaux*, Paris, Pedone.
- AUGUSTIN J.P. (1981), "Cadres de vies urbaine et activités physiques et sportives dans l'agglomération de Bordeaux", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 52, fasc. 3, pp. 291-312.
- AUGUSTIN J.P., BERGÈS M. (1981), "Sport et société locale : le rugby à Bordeaux" in AUGUSTIN J.P. (1987), *Espaces urbains et pratiques sociales*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 41-55.
- AUGUSTIN J.P., GARRIGOU A. (1985), *Le Rugby démêlé : essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret.
- AUGUSTIN J.P. (1990), "La percée du football en terre de rugby : l'exemple du Sud-Ouest Français et de l'agglomération bordelaise", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 97-109.
- AUGUSTIN J.P. (1991), *Les Jeunes dans la ville : institutions de scolarisation et différences spatiales dans la communauté urbaine de Bordeaux*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- AUGUSTIN J.P., BODIS J.P. (1994), *Rugby en Aquitaine, histoire d'une rencontre*, Bordeaux, Auberion et CLRA.
- AUGUSTIN J.P. (1995), *Sport, Géographie et Aménagement*, Paris, Nathan.
- BALE J. (1978), "Geographical Diffusion and the Adoption of Professionalism in Football in England and Wales", *Geography*, 63, pp. 188-197.
- BALE J. (1980), "Football clubs as Neighbours", *Town and Country Planning*, march 1980, pp. 93-94.
- BALE J. (1980), "The Adoption of Football in Europe : a Historical-Geographic Perspective", *Canadian Journal of History of Sport and Physical Education*, vol. 11, n° 2, pp. 56-66.
- BALE J. (1981), "Geography, Sport and Geographical Education", *Geography*, vol. 66, n° 291, p. 105.
- BALE J. (1981), *Sports and Place: a Geography of Sport in England, Scotland and Wales*, London, C. Hurst and Company.

- BALE J. (1983), "Changing Regional Origins of an Occupation: the Case of Professional Footballers in 1950 and 1980", *Geography*, n° 68, pp. 140-148.
- BALE J. (1988), "The Sense of Place in Cultural Studies of Sport", *Progress in Human Geography*, vol. 12, n° 4, pp. 507-524.
- BALE J. (1989), *Sports Geography*, London, Spon.
- BALE J. (1990), "In the Shadow of the Stadium : Football Ground as Urban Nuisances", *Geography*, vol. 75/4, pp. 324-334.
- BALE J. (1993), *Sports, Space and the City*, London, Routledge.
- BAUD J.L., MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), "Collectivité locale et pratique sportive : l'opération bison sport à Besançon" in Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Franche-Comté (dir.), *Les Géographes et le tiers temps : approches des loisirs urbains*, Paris, les Belles Lettres, coll. "Cahiers de géographie", n° 30, pp. 133-145.
- BESSY O. (1987), "Espaces privée de mises en forme et de sport-loisirs, et logique d'implantation socio-géographique : l'exemple parisien" in MICHON B., FABER C. (dir.), *Sciences Sociales et Sports : états et perspectives, actes des journées d'études de Strasbourg des 13 et 14 novembre 1987*, Strasbourg, Université des Sciences-Humaines, pp. 304-326.
- BOAL F. (1970), "Social Space in the Belfast Urban Area" in STEPHEN N., GLASSCOCK N. (dir.), *Irish Geographical Essays in Honour of E. Estyn Evans*, Belfast, Queens University Press.
- BOURY P. (1996), *Le Tour de France : un espace sportif à géographie variable*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Saint-Étienne.
- BRAUN D. (1991), "Démographie du football français", *Foot*, 5, 12 et 19 janvier, p. 11.
- BRUN J.F (1989), "Le rugby à Treize, sport et marqueur culturel", *Mappemonde*, n° 2, pp. 41-43.
- BRUNET R. (dir.) (1990), *Atlas permanent du Languedoc-Roussillon*, Montpellier, Reclus.
- CALLÈDE J.P. (1996), "Implantation, diffusion et rayonnement du rugby dans la France du Sud" in SAGNES J. (dir), *Le Sport dans la France contemporaine*, Perpignan, Ville de Béziers/Presses Universitaires de Perpignan, pp. 67-104.
- CHESNEL M. (1993), "Équipements et pratiques sportives à Niort", *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 24, n°3, pp. 373-393.

- CONWELL J. (1985), "Football and Regional Decline", *Geography*, n° 308, pp. 240-242.
- DENIMAL L. (1990), "Le badminton en France : un lent processus de diffusion spatiale", art. non-publié, 5 p.
- DEWAILLY J.M. (1985), *Tourisme et Loisirs dans le Nord-Pas-de-Calais : approche géographique de la récréation dans une région urbaine et industrielle de l'Europe du Nord-Ouest*, thèse de doctorat d'État de géographie, Université de Lille III.
- DEWAILLY J.M. (1993), "Grands équipements et grands événements de tourisme, loisir et sport : quelques réflexions géographiques", *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 63-68.
- DI MÉO G., CASTAINGTS J.P., DUCOURNAU C. (1993), "Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale : exemples gascons", *Annales de géographie*, n° 573, pp. 472-502.
- DUBOSCQ P. (1990), "La fédération française de rugby : géographie d'un pouvoir symbolique" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 264-274.
- DUBOSCQ P. et alii (1983), *Terrains et Terres de rugby*, Toulouse, Université Toulouse-le-Mirail.
- FERRAS R., POCIELLO C. (1990), "Une synthèse pour demain" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 353-362.
- FRÉMONT A. (1976), *La Région espace vécu*, Paris, PUF.
- GASPAR J. et alii (1982), "Transformações recentes na geografia do futebol em Portugal", *Finisterra*, XVII, 34, pp. 301-324.
- GENEST S. (1990), "La diffusion du hockey sur glace en France : une note de recherche", *Mappemonde*, n° 2, pp. 44-45.
- GENEST S. (1991), *Étude géographique du processus de diffusion du hockey sur glace dans le monde*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Laval.
- HAUMONT A. et alii (1988), "Démographie et géographie humaine des espaces sportifs" in MICHON B., FABER C. (dir.), *Sciences Sociales et Sports : états et perspectives, actes des journées d'études de Strasbourg des 13 et 14 novembre 1987*, Strasbourg, Université des Sciences-Humaines, pp. 23-50.
- HUMPHREYS D.C., MASON C.M., PINCH S.P. (1983), "The Externality Fields of Football Grounds: a Case Study of the Dell, Southampton", *Geoforum*, vol. 14, n° 4, pp. 401-411.

- LEBLANC P., FATES Y. (1989), "Jeux et enjeux olympiques", *Mappemonde*, n° 2, pp. 19-21.
- LOUDER D. (1990), "Étude géographique du sport en Amérique du Nord : survol et critique" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 179-187.
- MARCY P. (1989), *Le Sport dans l'Aude*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Montpellier III.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1984), "Chronique comtoise : le football en Franche-Comté, approche géographique générale", *Revue géographique de l'Est*, n° 4, pp. 289-304.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1985), "Esquisse de la diffusion d'une pratique sportive : le volley-ball en Franche-Comté", *Cahiers de géographie de Besançon : aspect du sport en Franche-Comté*, n° 3, pp. 23-32.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1985), "Le football dans la région bisontine", *Cahiers de géographie de Besançon : aspect du sport en Franche-Comté*, n° 3, pp. 33-96.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1987), *Sports en France*, Montpellier/Paris, Reclus/Fayard.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), "L'espace des grandes manifestations sportives internationales", *Mappemonde*, n° 2, pp. 7-13.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), "Le football : essais d'explication d'un espace sportif" in Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Franche-Comté (dir.), *Les Géographes et le tiers temps : approches des loisirs urbains*, Paris, les Belles Lettres, coll. "Cahiers de géographie", n° 30, pp. 209-225.
- MATHIEU D. (1990), "Les productivités différentielles des espaces du football professionnel en France" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 51-60.
- OTTE G. (1988), "Rooting for the Home Team : the Economic Impact of Sports Teams in American Cities" in ATHERTON J, SIBLEY R. (dir.), *Le Sport en Grande-Bretagne et aux États-Unis : faits, signes et métaphores*, Actes du colloque organisé par le CERCA d'Orléans et le GRAAT de Tours, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 39-50.
- POLLARD R. (1986), "Home Advantage in Soccer : a Restropective Analysis", *Journal of Sport Science*, 4, pp. 237-248.
- PRAICHEUX J. (1993), *Contribution à l'analyse des espaces du sport*, Document de synthèse pour le diplôme d'habilitation à diriger les recherches de l'Université de Franche-Comté, IRADES.

- RAVENEL L. (1995), "L'origine géographique des footballeurs professionnels", *Mappemonde*, 1, pp. 44-47.
- RAVENEL L. (1996), "La diffusion du football de haut niveau en France", *Mappemonde*, 2, pp. 14-18.
- RAVENEL L. (1997), "L'avantage à domicile en football ou l'expression des passions : un essai d'analyse géographique" in MICHON B. (dir.), *Sport et Identités*, Paris, L'Harmattan (à paraître).
- RAVENEL L., PRAICHEUX J. (1997), "Les représentations spatiales du football : la violence, entre discours et réalité" in MICHON B. (dir.), *Sport et Identités*, Paris, L'Harmattan (à paraître).
- ROLLAN F., RENEAUD M. (1985), "Espace social et sport féminin à Bordeaux : l'apport de l'analyse factorielle des correspondances", *Revue Économique du Sud-Ouest*, n° 2, pp. 63-95.
- ROLLAN F., RENEAUD M. (1995), *Tennis : pratiques et société*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- ROONEY J. (1969), "Up from the Mines and Out of the Prairies: Some Geographical Implications of Football in the United States", *Geographical Review*, vol. 59, pp. 471-492.
- ROONEY J. (1974), *A Geography of American Sport : from Cabin Creek to Anaheim*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.
- ROONEY J. (1980), *The Recruiting Game : Toward a New System of Intercollegiate Sports*, Lincoln, University of Nebraska Press.
- TOMLINSON R.W. (1986), "A Geography of Flat-Racing in Great Britain", *Geography*, vol. 71/3, pp. 228-239.
- VOLLE J.P. (1987), "Sports en cartes : pratiques sportives en Languedoc-Roussillon (Saison 85-86)", *Mappemonde*, n° 1, pp. 18-22.
- VOLLE J.P. (1990), "Sports collectifs en Languedoc-Roussillon : football, rugby, basket, hand, volley" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 115-139.
- WAGNER P. (1981), "Sport : Culture and Geography", *Lund Studies in Geography*, serie B, n° 48, pp. 85-108.
- WALKER B. (1986), "The Demand for Professional League Football and the Success of Football League Teams : Some City Size Effects", *Urban Studies*, n° 23, pp. 209-219.

WALTERSPIELER M. (1982), "Le football lorrain : l'espace géographique d'un sport régional", *Revue géographique de l'Est*, n° 3, pp. 307-313.

YETMAN N.R., EITZEN D.S. (1973), "Some Social Demographic Correlates of Football Productivity", *Geographical Review*, vol. 63, pp. 553-557.

Histoire du sport

- ARNAUD P., CAMY J. (dir.) (1986), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France, Actes du colloque de Lyon, 5-8 novembre 1985*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BÉAUD S., NOIRIEL G. (1990), "L'immigration dans le football", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 83-96.
- BRAUN D. (1986), "Football et Immigration", *L'Équipe*, 28-30 janvier 1986.
- CLÉMENT J.P., DEFRANCE J., POCIELLO C. (1994), *Sport et Pouvoir au XXème siècle : enjeux culturels, sociaux et politiques, des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20 - années 90)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. " Sport en question".
- DE RYSWICK J. (1979), *Histoire du football*, Genève, Famot.
- DELAUNAY P. et alii (1992), *100 ans de football en France*, Paris, Atlas.
- ERNAULT G., VIERNE J.J., BRAUN D. (1983), "50 ans de professionnalisme", *L'Équipe*, 3-9 janvier 1983.
- FRIDENSON P. (1989), "Les ouvriers de l'automobile et le sport", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 79, pp. 50-62.
- GEHRMANN S. (1992), "Die Gründung der Fussballbundesliga und die Anfänge des Professionalismus im Westdeutschland im Jahre 1963" in *Jeux et Sports dans l'Histoire, Actes du 116ème congrès des Sociétés Savantes*, Paris, CHTS, pp. 171-180.
- HOLT R. (1989), *Sport and the British : a Modern History*, Oxford, Clarendon Press.
- HUBSCHER R., DURY J., JEU B. (1992), *L'Histoire en mouvement : le sport dans la société française (XIX-XXème siècle)*, Paris, Armand Colin.
- HURTEBIZE C. (1990), "Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 87-113.
- KORR C. (1981), "Angleterre : le foot, l'ouvrier et le bourgeois", *L'Histoire*, 38, pp. 44-51.
- LACOUTURE J. (1995), *Voyous et Gentlemen : une histoire du rugby*, Paris, Gallimard, coll. "Découvertes".
- LAFRANCHI P. (1982), *Sète vainqueur de la coupe et du championnat de France de football en 1934*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Montpellier III.

- LAFRANCHI P. (1986), "Apparition et affirmation du football en Languedoc : 1900-1935" in ARNAUD P., CAMY J. (dir.), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 259-273.
- LE COADIC L. (1992), "Implantation et diffusion du football en Bretagne (1890-1925) : de l'histoire à l'Anthropologie", *Sport-Histoire*, n° 3, pp. 27-50.
- MARKOVITS A.S. (1990), "Pourquoi n'y a-t-il pas de football aux États-Unis? L'autre exceptionnalisme américain", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 19-36.
- MARSEILLE J. (1990), "Une histoire économique du football en France est-elle possible?", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 67-72.
- MASON T. (1980), *Association Football and English Society 1863-1915*, Brighton, Harvester Press.
- MILZA P. (1990), "Le football italien à l'échelle du siècle", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 49-58.
- MILZA P. (1996), "Guerre dans les stades", *L'Histoire*, juillet-août 1996, p. 95.
- MONNIER P. (1983), *Le Football dans le Gard : 1901-1970*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Montpellier III.
- PIVATO S. (1994), *Les Enjeux du sport*, Paris/Florence, Casterman/Giunti.
- POCIELLO C. (1981), "Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780-1860)" in POCIELLO C. (dir.), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, pp. 33-55.
- THOMAS R. (1991), *Histoire du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je?".
- WAHL A. (1985), "Sociologie de l'implantation du football : la France de l'Est in *Des Jeux et des Sports, Actes du colloque de Metz 26-28 septembre 1985*, Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'université de Metz, pp. 119-134.
- WAHL A. (1989), *Les Archives du football : sport et société en France (1880-1880)*, Paris, Gallimard/Julliard, coll. "Archives".
- WAHL A. (1990), "Le football, un nouveau territoire de l'historien", *Vingtième siècle*, n° 26, pp. 127-131.
- WAHL A., LAFRANCHI P. (1995), *Les Footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, coll. "La vie quotidienne".

Économie et droit du sport

- A.M.G.V. (Association des Maires des Grandes Villes de France) (1990), *Ville et Foot : journées d'études sur les relations entre les villes et les clubs sportifs de haut niveau*, Mulhouse, 24 avril 1990, compte rendu des débats.
- ANDREFF W. (1981), "Prix du spectacle sportif et comportement du spectateur" in Centre de Droit et d'Économie du Sport (1981), *Le Spectacle sportif : actes du Colloque de Limoges du 12 au 14 mai 1980*, Paris, PUF, Coll. "Publications de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges", pp. 60-83.
- ANDREFF W., NYS J.F. (1986), *Économie du sport*, Paris, PUF, Coll. "Que sais-je?" .
- ANDREFF W. (1987), *Le Sport et la Télévision : relations économiques, pluralité*, Paris, Dalloz, Coll. "Droit et économie du sport".
- ANDREFF W. (dir.) (1989), *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz.
- ANDREFF W., BOURG J.F., HALBA B., NYS J.F. (1995), *Les Enjeux économiques du sport en Europe : financement et impact économique*, Paris, Dalloz, coll. "Droit et économie du sport".
- ARCHER R., BORDES C., SAUVIAT A. (1989), "La règle du jeu : à propos des subventions versées aux clubs sportifs" in ANDREFF W. (dir.), *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz, pp. 109-123.
- BAYEUX P., DUPUIS J. (1995), "De l'élaboration à l'évaluation des politiques publiques sportives" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 425-438.
- BEAMISH R. (1988), "L'économie politique du sport professionnel" in HARVEY J., CANTELON H. (dir.), *Sport et Pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 143-159.
- BERTRAND C. J. (1987), "Sports et médias aux États-Unis", *Esprit*, n°4, avril 1987, pp. 213-229.
- BOUQUIN C et alii. (1985), *Le Service public des activités physiques et sportives*, Paris, Revue EPS.
- BOURG J.F. (1984), *Salaire, Travail et Emploi dans le football professionnel*, Limoges/Paris, Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges/Fédération Française de Football, coll. "Droit et économie du sport".
- BOURG J.F. (1986), *Football-Business*, Paris, Olivier Orban.
- BOURG J.F. (1988), *Le Sport en otage*, Paris, La table ronde.
- BOURG J.F. (1989), "Le marché du travail sportif" in ANDREFF W. (dir.) (1989), *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz, pp. 145-169.

- BOURG J.F. (1994), *L'Argent fou du sport*, Paris, La table ronde.
- CHAMOND D., LE SAMÉDY G. et QUANTIN J. (1986), *Les Relations entre les villes et les clubs professionnels de football*, Centre de formation des personnels communaux, École nationale d'applications des cadres territoriaux d'Angers, mémoire de recherche non publié.
- CHAMOND D., LE SAMÉDY G. et QUANTIN J. (1990), *Villes et Foot*, Paris, Association des Maires des Grandes Villes de France.
- CHAZEAUD P. (1989), *Le Sport dans la commune, le département et la région*, Paris, Berger-Levrault, coll. "Administration locale".
- CHIFFLET P. (1995), "Associations de sportifs ou entreprises du sport" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 30-54.
- COLLOMB P. (dir.) (1988), *Sport et Décentralisation, Actes du colloque organisé par le Centre de Droit du Sport de l'université de Nice, les 12 et 13 mars 1987*, Paris, Économica.
- DEMMERT H. (1973), *The Economics of Professional Team Sports*, Lexington, Lexington Books.
- DUCUING O. (1992), "Foot : les mauvais comptes du ballon rond", *Méridien*, n° 21, avril 1992.
- DUDOGNON C. (1996), "Les structures juridiques des clubs sportifs", *Fiches pratiques sportives*, n° 1, novembre 1996, coll. "Sports et Territoires".
- DURAND C. (1995), "Dysfonctionnement et crise des clubs sportifs professionnels : le système ou les acteurs" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 513-544.
- FERRAN J. (dir) (1993), *Sport et Télévision : vendre ses images sans perdre son image*, Paris, La Documentation Française, Dossier de l'INA, n° 50, juillet-août 1993.
- FERRAND A. (1995), "La communication par l'événement sportif" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 280-294.
- HART R., HUTTON J., SHAROT T. (1975), "A Statistical Analysis of Association Football Attendances", *Applied Statistics*, vol. 24, pp. 17-27.
- HECHTER D. (1979), *Football-Business*, Paris, Ramsay.
- IRLINGER P. (1995), "La demande de sport en France : essai de détermination d'un profil de marché" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 185-201.

- JENNETT N. (1984), "Attendances, Uncertainty of Outcome and Policy in Scottish League Football", *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 31, pp. 176-198.
- LORET A. (1995) (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS.
- MAITROT E. (1996), *Sport et télé : les liaisons secrètes*, Paris, Flammarion.
- MIÈGE C. (1993), *Les Institutions sportives*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?"
- NOLL R. (1974), "Attendance and Price Setting" in NOLL R. (dir), *Government and Sports Business*, Washington DC, Brooking Institute, pp. 115-157.
- NYS J.F. (1983), *Analyse des subventions municipales aux clubs sportifs : le cas du football en France*, Limoges/Paris, Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges/Fédération Française de Football.
- PIQUET S. (1985), *Sponsoring et Mécénat : la communication par l'événement*, Paris, Vuibert.
- QUANTIN J. (1995), "Optimiser l'attribution des aides publiques aux clubs sportifs" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 388-396.
- TRÈVES C. (1989), *Les Relations entre les municipalités et les clubs de football professionnel*, Mémoire de maîtrise IEP, Université d'Aix-Marseille III.
- TRIBOU G. (1995), "Éthique sportive et culture d'entreprise" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 55-70.

Sociologie du Sport

- AIDAN P. (1989), *Le Football professionnel*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris 7.
- BELAYACHI N. (1989), *Style et Identité du football africain : conception de jeu, style de jeu, méthode*, Paris, L'Harmattan.
- BERNARD M. (1981), "Le spectacle sportif : les paradoxes du spectacle sportif ou les ambiguïtés de la compétition théâtralisée" in POCIELLO C. (dir.), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, coll. "Sport et Enseignement", pp. 353-360.
- BOURDIEU P. (1984), "Espace social et genèse des classes", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 52, pp. 3-15.
- BROHM J.M. (1976), *Sociologie politique du sport*, Paris, J.P. Delage.
- BROHM J.M. (1993), *Les Meutes sportives : critique de la domination*, Paris, L'Harmattan.
- BROMBERGER C. (1989), "Le stade de football : une carte de la ville en réduction", *Mappemonde*, n° 2, pp. 37-40.
- BROMBERGER C., MARIOTTINI S. (1994), "Le rouge et le noir : le derby turinois", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 79-89.
- BROMBERGER C. (1995), *Le Match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- BROMBERGER C. (1996), "Football : la passion partisane", *Sciences humaines*, Hors Série n° 15, décembre 1996 - janvier 1997, pp. 23-25.
- BROUSSARD P. (1990), *Génération supporter : enquête sur les ultras du football*, Paris, Robert Laffont.
- CAILLAT M. (1989), *L'Idéologie du sport en France*, Paris, Éditions de la passion.
- CAILLAT M. (1996), *Sport et Civilisation : histoire et critique d'un phénomène social de masse*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et Temps du Sport".
- CALLÈDE J.P. (1983), "Cadre de vie, pratiques sportives et stratification sociale" in *Sport et Société contemporaine : VIIème symposium de l'ICSS*, Paris, Société Française de Sociologie du sport, pp. 289-297.
- CHAPUIS R., THOMAS R. (1988), *L'Équipe sportive*, Paris, PUF, coll. "Pratiques corporelles".

- CHARROIN P. (1989), "Le public de Geoffroy-Guichard : une forme de mobilisation affectivo-commémorative" in *Le Football et ses Publics*, Colloquium papers, Villa Schifanoia, 19-21 octobre 1989, Florence, European University Institute.
- CHARROIN P. (1990), "Attention danger! Football extrême : contribution à une sociologie des supporters Ultras", *Staps*, n° 23, novembre 1990, pp. 19-27.
- CHARROIN P. (1994), *Allez les verts! de l'épopée au mythe : la mobilisation du public de l'Association Sportive de Saint-Étienne*, Thèse de doctorat Staps, Université de Lyon 1.
- CHARROIN P. (1994), "Le stade de football : une symphonie polychrome" in *Jeux et Sports, Actes du 119ème congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Amiens, pp. 387-401.
- CHATARD R. (1994), *La Violence des spectateurs dans le football européen*, Paris, Lavauzelle.
- DELACROIX X. (1987), "Un olympisme à usage politique", *Esprit*, n°4, pp. 231-239.
- DELAPLACE J.M. (1996), "Sport et identités régionales" in SAGNES J. (dir), *Le Sport dans la France contemporaine*, Perpignan, Ville de Béziers/Presses Universitaires de Perpignan, pp. 55-65.
- DESHAIE J.L. (1987), *Football, Spectacle et Violence*, Paris, Chiron.
- DUNNING E., SHEARD K. (1989), "La séparation des deux rugbys", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 79, pp. 92-107.
- DURING B. (1983), *Des Jeux aux sports*, Paris, Vigot.
- FAGUER J.P., SERGIO LEITE LOPEZ J. (1994), "L'invention du style brésilien", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 27-35.
- FAURE J.M. (1989), "Les fouteux de Voutré", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 80, pp. 68-73.
- FAURE J.M., SUAUD C. (1994), "Un professionnalisme inachevé : deux états du champ du football professionnel en France, 1963-1993", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 7-25.
- GOAVERT S., COMERON M. (1995), *Foot and Violence. Politique, Stades et Hooligans : Heysel 85*, Bruxelles, De Boeck-Université, coll. "Pol-His".
- IRLINGER P. (1981), "Le sport au pluriel ou les singularités du rugby" in POCIELLO C. (dir.), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, coll. "Sport et Enseignement", pp. 361-377.

- IRLINGER P. (1990), "Fondements ethno-anthropologiques de la territorialité sportive : le sport comme nouveau signifiant du mythe" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 129-139.
- JEU B. (1977), *Le Sport, l'Émotion, l'Espace : essai sur la classification des sports et ses rapports avec la pensée mythique*, Paris, Vigot.
- MURRAY B. (1994), "Celtic et Rangers : les Irlandais de Glasgow", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 41-51.
- PASTOUREAU M. (1990), "Les couleurs du stade", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 11-17.
- POCIELLO C. (dir.) (1981), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot.
- POCIELLO C. (1981), "La force, l'énergie, la grâce : le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives" in POCIELLO C. (dir.), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, pp. 171-237.
- POCIELLO C. (1995), *Les Cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF.
- QUEL CORPS ? (1990), *Football connection*, Montpellier, OERSCI.
- QUEL CORPS ? (1995), *Critique de la modernité sportive*, Paris, Éditions de la Passion.
- REDHEAD S. (1993), *The Passion and the Fashion : Football Fandom in the New Europe*, Aldershot, Avebury, coll. "Popular Cultural Studies".
- SIBLEY R. (1988), "Sport et classes sociales en Angleterre : football, rugby, cricket" in ATHERTON J, SIBLEY R. (dir.), *Le Sport en Grande-Bretagne et aux États-Unis : faits, signes et métaphores*, Actes du colloque organisé par le CERCA d'Orléans et le GRAAT de Tours, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 51-61.
- SUAUD C. (1989), "Espace des sports, espace social et effets d'âge : la diffusion du tennis du squash et du golf dans l'agglomération nantaise", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 79, pp. 2-20.
- SURAUULT P. (1981), "Fonctions socio-politiques du spectacle sportif" in Centre de Droit et d'Économie du Sport (dir.), *Le Spectacle sportif*, Actes du Colloque de Limoges du 12 au 14 mai 1980, Paris, PUF, Coll. "Publications de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges", pp. 37-43.
- THOMAS R., HAUMONT A., LEVET J.L. (1987), *Sociologie du sport*, Paris, PUF.
- VIGARELLO G. (1987), "Présences du politique", *Esprit*, n°4, p. 240-244.

Sports généralités

- BAYER C. (1991), *Le Handball*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?".
- BLAIN P. (1979), *Le Football britannique*, Genève, Famot.
- BODIS J.P. (1987), *Histoire mondiale du rugby*, Toulouse, Privat.
- BOSC G., THOMAS R. (1990), *Le Basketball*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?".
- BUGUIN J.C. (1979), *Le Football européen*, Genève, Famot.
- BUREAU J. (dir.) (1992), *L'Amour foot : une passion planétaire*, Paris, Autrement, coll. "Mutations".
- CONSTANT A. (1992), *Nouvelles des stades*, Paris, La Table Ronde.
- DE MAESENEIRE P. (1994), *Le Foot en question : ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut comprendre*, Bruxelles, Éditions Savoir pour Être, coll. "Sociétés".
- DESSAU J., DI RUZZA F., GERBIER B. (1981), "Pratiques sportives de masse et qualité de l'élite : huit propositions pour commencer une recherche" in POCIELLO C. (dir.), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, coll. "Sport et Enseignement", pp. 135-136.
- ERNAULT G., VIERNE J.J. (1985), "L'Europe des pros", *L'Équipe*, 31 décembre-9 janvier 1985.
- ESKENAZI J. (1979), *Le Championnat de France*, Genève, Famot.
- GARRIGUES P. (1988), *Évolution de la pratique sportive des Français de 1967 à 1984*, Paris, INSEE, coll. "Les collections de INSEE", série M, n° 134.
- GRITTI J. (1975), *Sport à la une*, Paris, Armand Colin, coll. "U Prisme".
- GUILLOU J.M. (1994), *En finir avec les scandales du football*, Paris, Première Ligne.
- INSEE (1989), *Les Pratiques de loisirs 1987-1988*, Paris, Insee, coll. "INSEE Résultats, Consommations et modes de vie".
- IRLINGER P., LOUVETEAU C., METOUDI M. (1987), *Les Pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP.
- L'ÉQUIPE (1991), "Joueurs professionnels : qui sont-ils?", *L'Équipe*, 22 janvier 1991, pp. 6-7.
- PAILLOU N. (1986), *Les Trois Enjeux du sport français*, Paris, Dalloz, coll. "Droit et économie du sport".

- RAMONET I. (1996), "Passions nationales" in LE MONDE DIPLOMATIQUE, *Manière de voir n° 30*, Ivry-sur-Seine, Le Monde, pp. 30-33.
- RIVETT P. (1975), "The Structure of League Football", *Operational Research Quaterly*, n° 26, p. 801-812.
- ROLAND T., LARQUÉ J.M. (1993), *Tout à fait Jean-Michel : fragments d'un discours sur le football*, Paris, Seuil.
- SCHNEIDER M. (1996), "Tradition, Wealth and Size - or is there more to it?", *FIFA Magazine*, Septembre 1996.
- SURAUULT P. (1989), "Essai de démographie sportive" in ANDREFF W. (dir.), *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz.
- THOMAS R., CHESNAU J.L., DURET G. (1991), *Le Football*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je?".
- VERGNE R. (1979), *Les Grands Entraîneurs et l'évolution des tactiques* Genève, Famot.

Récits sportifs, histoire des clubs

- BARTISSOL C. et C. (1983), *Les Racines du football français*, Paris, PAC, coll. "Sports".
- BASSE P.L. (1995), *PSG, histoires secrètes : 1991-1995*, Paris, Solar.
- BAUDOIN G. (1984), *Histoire du FC Sochaux*, Roanne, Horvath.
- BELIN P. (1995), *Le menteur de Marseille?*, Paris, J. Grancher.
- BERNÈS J.P. (1995), *Je dis tout : les secrets de l'OM sous l'ère Tapie*, Paris, Albin-Michel.
- BLANC O. (1989), *Le Défi de l'Olympique Lyonnais*, Lyon, La Manufacture.
- BOLI B. (1994), *Black Boli : autobiographie*, Paris, Grasset.
- BOUCHET C., ROSEGHINI A. (1990), *Olympique de Marseille : les années Tapie*, Paris, Solar.
- BUFFARD A. (1983), *Le Scandale vert*, Le Coteau, Horvath.
- CASUBLO A. (1994), *L'Affaire OM-Valenciennes : histoire d'une corruption présumée*, Paris, Olivier Orban.
- CHAMPEL E., SPERNE J.B. (1994), *20 ans de coups de cœur : 1974-1994*, Montpellier, Montpellier Hérault Sporting Club.
- COULOMB P., TEISSIER V. (1996), *La Faim des Crocodiles*, Villevieille, Dissonance.
- DRIES R. (1978), *Monaco, football des princes*, Antibes, Alp-Azur.
- DRIES R., CHAUSSIER J. (1985), *OGC Nice : le roman des Aiglons*, Antibes, Alp-Azur.
- ERNAULT G. (1982), *Le Retour des Verts*, Paris Calman-Levy, Coll. "Médailles d'Or".
- FERNANDEZ Luis (1995), *Le Parc de mes passions*, Paris, Albin-Michel.
- FERRARA J. (1982), *La Belle Aventure des Minots : l'OM, des ténèbres à l'espérance*, Avignon, Ed. Information Service.
- GRANGER M. (1986), *Histoire de l'ASSE de 1933 à nos jours*, Roanne, Horvath.
- GRESS G. (1980), *Le Livre de ma jungle*, Mulhouse, Gamay International.
- GRIMAUULT D. (1981), *Allez les Verts! : l'ASSE raconté*, Paris, Denoël.

- GRIMAUULT D. (1991), *OM, mon amour*, Paris, Solar.
- GUILLOUX A., SCHERR Y. (1993), *Les Quatre Vérités du foot français : mystifications au Brest Armorique*, Paris, Spengler.
- HIDALGO M. (1986), *Les Buts de ma vie*, Paris, Laffont, coll. "Vécu".
- HURDEAU P. (1988), *L'Histoire du LOSC depuis 1944*, Le Coteau, Horvath.
- HUREAUX Y. (1984), *Le Défi Sedan*, Die, La Manufacture.
- LATOURNERIE A. (1991), *Citizen Bez et ses Girondins*, Paris, La Table Ronde.
- LE GOULVEN F., ICHAH R. (1981), *Paris-Saint-Germain*, Paris, PAC, coll. "Grands du sport".
- LEVREAU J.L. (1994), *Tempêtes sur l'OM*, Aubagne, Provence Sport Plus.
- LOIRE C. (1994), *Le Stade Rennais : fleuron du football breton, 1901-1991*, Rennes, Apogée.
- LOUBIÈRES J. (1979), *Forgerons champions : Gueugnon, pas tout a fait comme ailleurs*, Chassieu, Entreprise de presse n° 1.
- MENES P., GOERIG A. (1990), *Coup Franc : FC Mulhouse, les années 80*, Illzach, AG Communication.
- MORLINO B. (1986), *Les Défis du Racing*, Lyon, La Manufacture, coll. "Les Olympiques".
- OLMETA P., AZHAR A. (1991), *Goal, ma drôle de vie*, Paris, Solar.
- PERNET J., HUBERT M. (1992), *Stade de Reims : sa légende*, Reims, Atelier Graphique.
- PERPERE L., SINET V. et TANGUY L. (1981), *Reims de nos amours : 1931-1981, 50 ans de Stade de Reims*, Reims, Stade de Reims.
- PIVOT B. (1981), *Le Football en vert*, Paris, France Loisirs.
- PIVOT M. (1987), *La Passion des Verts*, Lyon, La Manufacture, coll. "Les Olympiques".
- ROBERT P. (1994), *Les 50 ans du LOSC*, Lille, La Voix du Nord.
- ROCCA (DE) A., JUAN J.C. (1986), *Le Défi de l'Olympique de Marseille*, Lyon, La Manufacture, coll. "Les Olympiques".
- ROCHER R. (1995), *La Passion "en vert" et contre tout*, Le Coteau, Horvath.

ROUX G. (1993), *Fou de foot*, Paris, Robert Laffont.

TRASBOT F. (1987), *Les Girondins de Bordeaux*, Lyon, La Manufacture.

VELLA C. (1979), *Allez Strasbourg : les démons de la Meinau*, Paris, Calmann-Lévy, coll. "Médailles d'or".

VERNE J.M. (1995), *Vingt milliards sous l'OM : Tapie, l'argent, le foot*, Toulon, Pleins Sud.

VERRET B. (1981), *Les Grandes Heures du FC Nantes*, Paris, PAC.

VIAL F. (1988), *Le FC Sochaux-Montbéliard*, Lyon, La Manufacture, coll. "Les Olympiques".

Sources statistiques et documentaires sur le football

- CAZAL J.M., CAZAL P., OREGGIA M. (1992), *L'Équipe de France de Football : l'intégrale des 497 rencontres (1904-1991)*, Paris, Fédération Française de Football.
- CHAUMIER D., ROCHETEAU D. (1995-1996), *Le Guide du football 95/96*, Paris, Éditions de la Lucarne.
- CLAYTON D., BUITENGA J. (1991), *Football in Europe 1990-91 : a Complete Record of the 1990/91 Season in Europe*, Cleethorpes, Soccer Book Publishing.
- ERNAULT G., THIBERT J. (1991), *Le Grand Livre du Football*, Paris, Calmann-Lévy.
- L'ÉQUIPE (1953-1976), *Les Cahiers de l'Équipe*, Paris, L'Équipe.
- LE GOULVEN F. (1984), *Sélection football 84-85*, Paris, PAC, coll. "Sport".
- LEMAIRE E. (1994-1996), *Le Guide français et international du football : statistiques, palmares, records, tous les joueurs, les clubs, les stades ...*, Paris, De Vecchi.
- LIGUE DU LANGUEDOC ROUSSILLON DE FOOTBALL (1995), *Annuaire officiel 1995/1996*, Paris, Fédération Française de Football.
- LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL (1980-1995), *Annuaire officiel*, Paris, Fédération Française de Football.
- RÉTHACKER J.P. (1987), *Football 88*, Paris, L'Équipe, coll. "Les guides de l'Équipe".
- ROLAND T. (1985), *La Fabuleuse histoire des Coupes d'Europe*, Paris, O.D.I.L, 2 vol..
- ROLAND T., ZABEL R. (1990), *Football 1990*, Paris, TF1 éditions.
- SACCOMANO E. (1979-1996), *Une Saison de football*, Paris, Éditions n° 1.
- THIBERT J. (1973-1989), *L'Année du footbal*, Paris, Calmann-Levy.

À cela, s'ajoutent les milliers sites internet consacrés exclusivement au football. Ils sont tous répertoriés, avec une mise à jour constante, à l'adresse suivante : <http://athene.net/soccercity>.

Presse écrite

But, bi-hebdomadaire sur l'actualité du football français.

FIFA Magazine, trimestriel de la Fédération Internationale de Football diffusé sur l'internet (<http://www.fifa.com/fifa/pub/index.publications.html>).

Foot, hebdomadaire d'information de la Fédération Française de Football depuis 1991.

France-Football, hebdomadaire consacré exclusivement à l'actualité du football français et international. Fondé en 1945.

France-Football Officiel, hebdomadaire d'information de la Fédération Française de Football jusqu'en 1991.

L'Équipe, quotidien omnisport fondé en 1946.

L'Équipe Magazine, supplément week-end de l'Équipe.

La Lettre de l'Économie du Sport, hebdomadaire fondé en 1988 consacré à l'actualité économique du monde sportif.

Le Footballeur Magazine, bimestriel, organe d'information de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels.

Midi-Libre, quotidien régional laissant une place importante à l'actualité sportive.

Onze Mondial, mensuel consacré à l'actualité internationale du football. Fondé en 1976 sous le nom de *Onze*, le journal a fusionné avec *Mondial* en 1989.

Planète Foot, mensuel consacré à l'actualité internationale.

Sup'Mag, mensuel des supporters ultras.

